

# Impliquer le secteur privé dans les processus nationaux de planification de l'adaptation



## Avertissement

Cette note d'orientation comporte des références à des décisions pertinentes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) lorsque cela est approprié. Néanmoins, en tant que publication technique, elle n'emploie pas nécessairement les formulations exactes de ces décisions. En particulier, la formulation concise « processus de PNA » est employée dans l'ensemble du document à la place de la phrase « processus d'élaborer et d'exécuter des PNA » contenue dans la Décision 1/CP.16 et les décisions ultérieures. Veuillez noter qu'en suivant cette approche, cette publication ne vise ni à réinterpréter toute décision existante de la CCNUCC ni à préjuger toute éventuelle décision future à cet égard.

## Remerciements

Les auteurs sont reconnaissants envers les individus suivants pour leur apport de contributions importantes et perspicaces au contenu de cette note d'orientation : de l'Institut international du développement durable, Anne Hammill, Jo-Ellen Parry, Christian Ledwell, David Uzsoki, Julie Dekens et Deborah Murphy ; de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, Lena Klockemann, Na-Hyeon Shin, Andrea Kuhlmann, Vanessa Dirking, Alexandra Oppermann, Leo Theobaldt et Pieter Pauw. Les auteurs remercient également l'ensemble des parties prenantes interrogées ayant apporté leur contribution à certaines études de cas, notamment : Francis Ntaba, Trevor Thompson, Natasha Joseph, Merina Jessamy, Ayesha Constable, Sam Kanyamibwa et Tony Siantonas. Les opinions exprimées et les arguments employés dans cette note ne reflètent pas nécessairement ceux des pairs évaluateurs ou des personnes interrogées. Enfin, nous remercions Christian Ledwell et Elise Epp pour leur aide à la réalisation des figures contenues dans cette note d'orientation.

## Auteurs

Alec Crawford et Clare Church

## Référence exacte

Crawford, A. et Church, C. (2019). *Impliquer le secteur privé dans les processus nationaux de planification de l'adaptation*. Winnipeg, Canada : Institut international du développement durable. Extrait de [www.napglobalnetwork.org](http://www.napglobalnetwork.org)

## À propos du Réseau mondial de PNA

Le Réseau mondial de PNA est un groupe d'individus et d'institutions qui se mettent ensemble dans le but de renforcer l'appui bilatéral au processus de PNA dans les pays en développement. Avec une participation à la fois des pays en développement et des agences bilatérales, le Réseau facilite l'apprentissage et l'échange entre pairs et les échanges à propos du processus de PNA, améliore la coordination entre les partenaires de développement bilatéral et soutient les initiatives au niveau national. Le soutien financier de départ pour le Réseau a été fourni par l'Allemagne et les États-Unis. Le secrétariat du Réseau mondial de PNA est hébergé par l'Institut international du développement durable.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou les opinions du Réseau mondial de PNA, des bailleurs de fonds ou des participants au Réseau.

## Informations de contact

Secrétariat du Réseau mondial de PNA  
a/s de l'Institut international du développement durable (IISD)  
111 avenue Lombard, bureau 325  
Winnipeg, Manitoba, Canada R3B 0T4  
Téléphone : +1 (204) 958-7700  
Courriel : [info@napglobalnetwork.org](mailto:info@napglobalnetwork.org)

## Licence Creative Commons

Le contenu de ce rapport est publié sous licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Partage des conditions initiales à l'identique 4.0 International. Les articles figurant dans cette publication peuvent être librement cités et reproduits à condition i) que la source soit mentionnée, ii) que le matériel ne soit pas utilisé à des fins commerciales et iii) que toute adaptation du matériel soit distribuée sous la même licence.

## © 2019 Institut international du développement durable (IISD)

Photo de couverture par iStockphoto

Toutes les images demeurent la propriété exclusive de leur source et ne peuvent être utilisées à une fin quelconque sans l'autorisation écrite de ladite source.

# Table des matières

Liste des encadrés .....	ii
Liste des études de cas .....	ii
Liste des figures .....	ii
<b>Sommaire .....</b>	<b>iii</b>
<b>1 Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>2 Le rôle du secteur privé dans le soutien de l'adaptation aux changements climatiques .....</b>	<b>5</b>
2.1 La diversité du secteur privé .....	5
2.2 L'argument commercial en faveur de l'implication du secteur privé dans l'adaptation .....	9
<b>3 Obstacles et facteurs habilitants relatifs à l'implication du secteur privé dans le processus de PNA .....</b>	<b>13</b>
3.1 Partage d'informations .....	15
3.2 Financement .....	20
3.3 Dispositifs institutionnels .....	24
3.4 Renforcement des capacités .....	30
<b>4 Impliquer le secteur privé dans les phases du processus de PNA .....</b>	<b>33</b>
4.1 Planification .....	34
4.2 Mise en œuvre .....	37
4.3 Notification, suivi et évaluation .....	39
<b>5 Conclusions .....</b>	<b>41</b>
<b>Références .....</b>	<b>44</b>

---

## Liste des encadrés

Encadré 1. Contexte du processus de PNA. ....	2
Encadré 2. Le secteur privé et l'alignement des CDN avec le PNA. ....	4
Encadré 3. Instruments pour l'investissement privé en faveur des mesures d'adaptation. ....	8
Encadré 4. Les partenaires du développement et l'implication du secteur privé. ....	15
Encadré 5. Réglementations émergentes portant sur le signalement des risques climatiques physiques. ....	26
Encadré 6. La Commission des entreprises et du développement durable et le Pacte mondial « Caring for Climate ». ....	30

## Liste des études de cas

Étude de cas 1. Fonds Livelihoods pour l'Agriculture Familiale. ....	11
Étude de cas 2. Mise en place d'une plateforme de données météorologiques et climatiques au Ghana afin d'augmenter la résilience de la chaîne de valeur du cacao. ....	18
Étude de cas 3. Attirer un soutien financier par le biais du partage d'informations au Rwanda. ....	19
Étude de cas 4. Fournir des prêts de rétrocession aux petits exploitants agricoles du Kenya. ....	23
Étude de cas 5. Red Stripe s'adapte aux changements climatiques en Jamaïque. ....	27
Étude de cas 6. Planification de l'adaptation à l'échelle nationale à Sainte-Lucie. ....	28
Étude de cas 7. Évaluations de vulnérabilité par le biais de l'initiative Climate Expert. ....	31
Étude de cas 8. Impliquer le secteur privé dans la phase de planification du processus de PNA en Grenade. ....	36
Étude de cas 9. La Banque centenaire de l'Ouganda. ....	37
Étude de cas 10. Infrastructure et systèmes verts. ....	38
Étude de cas 11. Promouvoir le reboisement et la biodiversité au Guatemala. ....	39

## Liste des figures

Figure 1. Le processus de PNA : Phases et facteurs habilitants. ....	3
Figure 2. Impliquer le secteur privé dans le processus de PNA. ....	6
Figure 3. Acteurs du secteur privé, instruments de financement et échelles de financement associées. ....	9
Figure 4. Facteurs habilitants pour l'implication du secteur privé dans le processus de PNA. ....	13
Figure 5. Les trois phases du processus de PNA. ....	33

# Sommaire

L'adaptation aux impacts des changements climatiques, que ce soit au niveau national, infranational ou local, n'est pas du seul ressort des gouvernements nationaux. Elle nécessite des apports coordonnés de la part de multiples parties prenantes, y compris les autorités locales, les partenaires du développement, les communautés et la société civile. Les entreprises et les investisseurs doivent également être impliqués, car ils représentent les moteurs clés de la croissance économique dans les pays en développement, comptabilisant 60 pour cent du produit intérieur brut, 80 pour cent des flux de capitaux et 90 pour cent des emplois. On dépendra d'eux pour créer les emplois nécessaires pour soutenir l'adaptation, pour développer les produits et services nécessaires pour que les sociétés deviennent plus résilientes face aux enjeux climatiques et pour financer—de manière directe ou indirecte—de nombreuses mesures d'adaptation. L'inclusion stratégique et bien informée du secteur privé dans la planification de l'adaptation aux changements climatiques comme dans les activités d'adaptation doit faire partie intégrante des efforts de tous les pays pour s'adapter aux impacts des changements climatiques ; les acteurs du secteur privé seront des partenaires clés dans la conception, le financement et la mise en œuvre des priorités en matière d'adaptation.

Le processus des plans nationaux d'adaptation est différent des processus du passé en ce qu'il propose une vision à moyen et à long terme des mesures d'adaptation au niveau national qui s'aligne avec des plans de développement et un cadre réglementaire et politique de soutien. Si la communication à son sujet se fait de façon adéquate, il met en avant les vulnérabilités climatiques principales du pays. Il peut donc fournir, à toutes les parties prenantes et notamment au secteur privé, une feuille de route stable et prévisible détaillant les priorités d'un gouvernement en matière d'adaptation au niveau national.

Cette étude vise à fournir aux gouvernements et à leurs partenaires des orientations quant aux moyens d'impliquer le secteur privé dans le processus de PNA. L'implication du secteur privé dans le processus de PNA, dans le contexte de ce guide, est définie comme étant la participation significative des acteurs du secteur privé—quels que soient leur taille, leur secteur d'activité, leur motivation et leur opération dans le secteur formel ou informel—dans la planification, la mise en œuvre, et le suivi et évaluation des processus nationaux de planification de l'adaptation. Les gouvernements restent en général les mandataires et moteurs du processus de PNA. Toutefois, si l'on souhaite que les PNA soient mis en œuvre de façon réussie et que la résilience climatique soit renforcée, les acteurs du secteur privé devront être impliqués.

Les trois objectifs principaux de cette étude sont les suivants :

- Énumérer les facteurs habilitants qui favorisent l'implication du secteur privé dans les processus de PNA, notamment le partage d'informations, le financement, les dispositifs institutionnels et le renforcement des capacités.
- Proposer des orientations pratiques pour aider les pays à concevoir leurs PNA de manière à garantir que le secteur privé soit impliqué au cours des trois phases du processus de PNA : la planification, la mise en œuvre, et le suivi et évaluation (S & E).
- Fournir des exemples de cas où le secteur privé s'est impliqué de façon réussie dans le processus de PNA ainsi que plus généralement dans l'adaptation aux changements climatiques.

Les acteurs du secteur privé diffèrent selon leur taille (micro, petite, moyenne ou grande), leur secteur d'activité, leur motivation (organismes à but lucratif, organismes caritatifs privés, entreprises sociales) et leur opération dans le secteur formel ou informel. Puisque les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) ont tendance à dominer le secteur privé dans de nombreux pays en développement, elles représentent des acteurs clés en matière d'implication.

---

Dans le contexte de cette étude, nous tenons compte à la fois des entreprises privées et des financeurs privés. Les entreprises privées, dans le cadre du PNA, sont les entreprises qui pourraient fournir ou qui fournissent les services et produits qui renforcent la résilience climatique en vue d'appuyer les priorités énoncées par le PNA, et qui réalisent des investissements afin d'améliorer leur propre résilience climatique et de réduire leurs risques climatiques. Les financeurs privés, en revanche, peuvent fournir aux entreprises privées un financement direct pour les mesures d'adaptation et appuyer les interventions gouvernementales par le biais de partenariats public-privé. Ils comprennent les banques commerciales privées, les institutions de microfinancement, les compagnies d'assurance, les investisseurs institutionnels, les investisseurs en capital privé ou en capital-risque, les fondations privées et les œuvres caritatives.

Des investissements conséquents en matière d'adaptation et de résilience—bien qu'ils puissent ne pas être ouvertement reconnus en tant que tels par les promoteurs de projets—ont déjà été mis en place par le secteur privé. Ces investissements, qu'ils soient réalisés par des entreprises ou par des financeurs, visent à :

1. Gérer les risques en matière de continuité des affaires et de la réputation de l'entreprise.
2. Profiter de nouveaux marchés et de nouvelles opportunités commerciales.
3. Se conformer aux politiques, à la réglementation et aux intérêts des investisseurs.

## Facteurs habilitants pour l'implication du secteur privé dans le processus de PNA

Il existe un certain nombre de facteurs que les gouvernements, avec le soutien des partenaires du développement, de la société civile et des acteurs privés, peuvent mettre en place ou renforcer afin de faciliter et favoriser le degré nécessaire d'implication du secteur dans le processus de PNA et dans la poursuite des engagements en matière d'adaptation énumérés par la CDN d'un pays. Ces facteurs peuvent aider à faire face aux obstacles qui ont tendance à freiner l'implication du secteur privé dans les processus d'adaptation, ces obstacles pouvant être informationnels, financiers, techniques ou institutionnels. Des informations, portant à la fois sur les conditions climatiques actuelles et futures et sur les options d'adaptation correspondantes, peuvent être produites et partagées largement avec les acteurs du secteur privé. Les marchés de capitaux et l'attribution de financements peuvent être rendus plus efficaces, des incitations en faveur d'une implication peuvent être adoptées, et les risques liés aux investissements en matière d'adaptation peuvent être réduits. Les dispositifs institutionnels nécessaires pour garantir une collaboration active autour de la planification et conception de l'adaptation entre le gouvernement, les entreprises privées et les financeurs privés peuvent être mis en place sur la base d'une fondation solide composée de politiques et de réglementations qui appuient l'implication privée dans l'adaptation climatique. De plus, les capacités techniques peuvent être renforcées parmi ceux qui porteront des responsabilités en matière de conception, d'exécution et de suivi des mesures d'adaptation.

Les gouvernements qui conçoivent leur propre processus de PNA devraient, dans la mesure du possible, chercher à tenir compte de chacun des facteurs habilitants ci-dessous.

- **Partage d'informations** : Il existe trois principaux obstacles informationnels à l'implication du secteur privé dans l'adaptation : comprendre la nécessité de s'adapter aux changements climatiques ; comprendre les changements auxquels on s'adapte ; et comprendre quel est le meilleur moyen de s'adapter. Les gouvernements jouent un rôle important à la fois dans la production d'informations climatiques et dans la facilitation du partage de celles-ci—des informations climatiques robustes serviront, après tout, de base à la planification de l'adaptation. De par leur travail avec les partenaires du développement et la société civile, ils peuvent aussi commencer à combler les lacunes de connaissances par le biais de la diffusion et promotion des meilleures pratiques en matière d'adaptation, de la promotion de l'apprentissage entre pairs et de la mise en lumière des leçons apprises des mesures et programmes d'adaptation du passé, qu'elles soient bonnes ou mauvaises. En outre, les gouvernements devraient chercher à communiquer des informations portant sur la vulnérabilité climatique, les risques et les options d'adaptation, tout en s'assurant que ces communications emploient un langage et des concepts connus par le secteur privé. Ils doivent aussi formuler clairement l'argument économique en faveur des mesures d'adaptation : ils peuvent démontrer aux acteurs du secteur privé que les changements climatiques pourraient modifier l'économie de façon fondamentale et que l'inaction pourrait présenter des risques significatifs, tout en insistant que des opportunités pourraient émerger grâce aux changements climatiques.

- 
- **Financement** : Les obstacles financiers à l'implication dans le processus de PNA incluent ceux liés à l'accès au financement nécessaire aux mesures d'adaptation et ceux liés à la disponibilité d'instruments financiers appropriés pour ceux qui en ont besoin. Là où les marchés ne fonctionnent pas de manière à encourager (ou à permettre) l'investissement du secteur privé dans des efforts pour améliorer leur résilience ou pour élaborer de nouveaux produits ou services résilients face aux changements climatiques, une intervention publique peut se révéler nécessaire. Les gouvernements peuvent utiliser des incitations financières pour motiver les acteurs du secteur privé à investir dans de nouveaux produits ou marchés qui soutiennent l'adaptation et répondent aux priorités énoncées par le PNA. Ces incitations financières à investir dans les priorités du PNA peuvent inclure les allègements fiscaux ; les garanties contre les risques ; les marchés publics gouvernementaux qui contribuent à sécuriser la demande pour de nouveaux produits et services résilients face aux changements climatiques ; et des conditions favorables établies par les organismes de crédit à l'exportation visant à rendre plus attrayants les investissements en faveur de l'adaptation aux changements climatiques. Les gouvernements peuvent aussi employer des mécanismes tels que les taxes, les prélèvements, les redevances et les droits afin de générer des fonds permettant de proposer un soutien financier pour les évaluations des risques climatiques ; les services de vulgarisation ; et le financement de démarrage ou d'amorçage pour de nouveaux produits et services. La réduction des risques associés aux investissements—notamment pour les investissements infrastructurels à grande échelle appuyant les domaines prioritaires du PNA—sera également cruciale pour rendre ces investissements attrayants pour les investisseurs privés. Dans le cadre de leur processus de planification du PNA, les gouvernements devraient chercher à tenir compte de ces obstacles en préparant et intégrant une stratégie de mobilisation des ressources ou de financement du PNA, en cartographiant leurs priorités en matière d'adaptation et en identifiant les sources et opportunités de financement correspondantes.
  - **Dispositifs institutionnels** : Afin de promouvoir l'implication du secteur privé dans le processus de PNA, les gouvernements doivent chercher à s'assurer que les cadres juridique et politique—ainsi que les dispositifs institutionnels appropriés—soient en place afin d'appuyer les investissements en matière d'adaptation et de faciliter le dialogue entre les décideurs nationaux et infranationaux, les entreprises privées et les financeurs privés. D'abord, les gouvernements doivent s'efforcer d'obtenir des dispositifs institutionnels appropriés dès le début du processus et doivent les entretenir tout au long des trois phases du PNA. Cela pourrait inclure la participation de représentants du secteur privé au comité de supervision du PNA ou la mise en place de structures qui assurent la communication entre ce comité et le secteur privé. Cela contribuera à garantir que le secteur privé soit impliqué dans les prises de décision autour du processus de PNA et à maintenir ouvertes les voies de communication permettant aux gouvernements de sensibiliser leurs interlocuteurs et de susciter leur intérêt pour le PNA. Deuxièmement, les gouvernements devraient s'assurer que le cadre juridique et réglementaire au sein du pays encourage les entreprises à s'engager dans des mesures d'adaptation. Les gouvernements doivent veiller à ce que les législations, politiques et réglementations nationales bénéficient d'une stabilité qui influencera les prises de décision en matière d'investissements pour l'adaptation, et que les politiques, incitations et réglementations existantes ne favorisent pas une mauvaise adaptation. Des mesures réglementaires et politiques pourraient consister à proposer des autorisations accélérées pour les activités axées sur l'adaptation, ou à exiger ou encourager la divulgation d'informations sur les risques climatiques par les entreprises et investisseurs.
  - **Renforcement des capacités** : Les acteurs du secteur privé peuvent ne pas avoir les capacités techniques nécessaires pour participer au processus de PNA. Ils peuvent ne pas avoir les capacités nécessaires pour comprendre et utiliser les données et informations climatiques ni pour intégrer la gestion des risques climatiques dans leurs activités commerciales habituelles. Ils peuvent avoir besoin de capacités améliorées dans l'utilisation de techniques, de technologies et d'équipements nécessaires à leur adaptation, ou ils peuvent avoir besoin de capacités pour élaborer les modèles commerciaux nécessaires à la mise sur le marché de ses produits et services en lien avec l'adaptation. Les acteurs du secteur privé peuvent ne pas comprendre comment mettre en œuvre des stratégies commerciales permettant de réduire leur exposition aux risques climatiques. Ils peuvent également avoir besoin d'aide dans l'identification et la recherche de financements appropriés pour les investissements relatifs à l'adaptation. Dans le cas des financeurs privés, des capacités améliorées sont souvent nécessaires pour intégrer les risques climatiques dans les portefeuilles de placement et les produits de financement et pour mieux quantifier et suivre les retours sur investissement dans le cadre de l'adaptation. Les gouvernements, avec le soutien des partenaires du développement et des prestataires de services aux entreprises centrés sur l'adaptation, devraient œuvrer pour renforcer ces capacités, afin de créer un environnement dans lequel les entreprises et les financeurs sont en mesure de comprendre et d'agir sur les informations actuelles et prévues portant sur les changements climatiques.

---

## Impliquer le secteur privé dans les phases du processus de PNA

Lorsque les facteurs habilitants sont en place, les gouvernements peuvent impliquer le secteur privé de manière effective au cours des trois phases du processus de PNA. Cet engagement ne sera pas figé mais doit se poursuivre en tant que processus itératif dès le début du PNA et pendant sa mise en œuvre, son S & E et son ajustement.

- **Planification** : Au cours de la phase de planification du processus de PNA, les gouvernements devraient mettre l'accent sur la promotion d'un consensus entre les principales parties prenantes quant au caractère des menaces dues aux changements climatiques, l'établissement de priorités et l'élaboration d'un plan visant à mobiliser les ressources nationales et internationales nécessaires à la mise en œuvre.

Un élément essentiel de ces actions est la participation de toutes les parties prenantes pertinentes, y compris le secteur privé. Les gouvernements devraient veiller à ce que tout secrétariat multipartite ou comité de coordination supervisant le processus de PNA implique des représentants du secteur privé, d'entreprises spécifiques ou d'associations d'entreprises, afin de permettre aux entreprises et aux financeurs de faire connaître leurs priorités, besoins et contraintes. Les gouvernements peuvent aussi œuvrer afin de mettre en place au cours de cette phase des mécanismes structurés favorisant le dialogue public-privé, afin de permettre des échanges permanents autour du PNA avec des représentants du secteur privé. Les gouvernements doivent également synthétiser les données et connaissances disponibles—et pallier aux manques d'information—afin d'établir et de communiquer l'argument commercial en faveur de l'engagement. Afin de faciliter la mise en œuvre, les gouvernements peuvent collaborer avec le secteur privé lors de l'élaboration de viviers de projets d'adaptation bancables pour des secteurs prioritaires. Enfin, il est conseillé aux gouvernements d'élaborer, au cours de ce stade précoce du processus de PNA et à l'aide d'une vaste consultation, une stratégie d'engagement du secteur privé afin de garantir une implication coordonnée et continue au cours des stades ultérieurs du processus de PNA.

- **Mise en œuvre** : La mise en œuvre du PNA exige une solide coordination entre les acteurs gouvernementaux ainsi que des voies de communication ouvertes avec les parties prenantes non gouvernementales dans la société civile et le secteur privé. C'est au cours de ce stade que les mesures d'adaptation en matière de changements climatiques sont intégrées dans les processus de développement de moyen et long terme.

Les entreprises privées peuvent appuyer l'adaptation en prenant en compte les changements climatiques dans leurs opérations commerciales et en élaborant et distribuant des biens et services non financiers qui sont résilients face aux changements climatiques et qui soutiennent l'adaptation. Les financeurs privés peuvent fournir un financement direct en faveur de la mise en œuvre des mesures d'adaptation.

Si des incitations claires ont été mises en place pour favoriser les investissements par les entreprises en faveur de l'adaptation, mais de tels investissements ne sont pas réalisés, les gouvernements devraient intervenir. Si les acteurs financiers locaux n'ont pas élaboré les produits financiers nécessaires au secteur privé pour investir dans l'adaptation en raison de perceptions que les risques restent trop élevés ou que les retours sur investissement restent trop incertains—ce qui constitue une réalité pour de nombreux pays en développement—les gouvernements doivent continuer à faire valoir l'argument commercial en faveur de l'adaptation. Tout au long de la phase de mise en œuvre du PNA, le gouvernement devrait engager le dialogue de manière continue avec l'ensemble des parties prenantes afin d'appuyer et d'améliorer les conditions habilitantes nécessaires à l'implication du secteur privé. Cela comprend, entre autres : diffuser des informations climatiques nouvelles ou mises à jour ; encourager l'apprentissage et l'échange entre pairs ; faire le point des obstacles existants et émergents en matière d'implication dans le PNA ; renforcer les capacités afin d'identifier, concevoir, mettre en œuvre et suivre les activités d'adaptation ; soutenir les principaux multiplicateurs d'affaires ; et fournir des mises à jour plus vastes par le biais du dialogue public-privé quant à la mise en œuvre du PNA et son évolution au fil du temps. Les gouvernements devraient également explorer les possibilités de partenariats public-privé (PPP) durant la phase de mise en œuvre, ces partenariats convenant bien aux projets à grande échelle dans lesquels l'une des parties n'aurait pu participer seule en l'absence de partenariat, compte tenu des exigences et risques d'investissement impliqués.

- **Notification, suivi et évaluation** : Impliquer les acteurs du secteur privé dans la conception et mise en œuvre du processus de S & E du PNA augmentera fortement leur efficacité et utilité. Cela comprend l'implication des entreprises et financeurs privés lors de la conception initiale du plan de S & E ; lors du suivi à la fois de la mise en œuvre du PNA et des résultats en matière

---

d'adaptation émanant du PNA ; lors de l'examen des progrès, de l'efficacité et des lacunes ; lors de l'utilisation de ces informations afin de mettre à jour de manière itérative le PNA et ses plans de mise en œuvre ; et lors du partage des réussites, insuffisances et leçons apprises en matière d'adaptation dans le but de renforcer le processus à l'avenir et d'inciter d'autres acteurs du secteur privé à s'y impliquer. Les gouvernements peuvent aussi collaborer avec la société civile et les partenaires du développement afin de renforcer les capacités des acteurs du secteur privé à mesurer et communiquer leurs résultats en matière d'adaptation. Dans le cadre des processus de S & E, les gouvernements devraient également analyser l'efficacité, les coûts et les avantages des politiques, réglementations et incitations conçues pour augmenter l'engagement du secteur privé dans le PNA. Cela inclut l'examen des programmes et mécanismes d'incitation financière ayant été adoptés pour soutenir les efforts d'adaptation, tels que les allègements fiscaux et les garanties contre les risques, de manière à déterminer si ces mécanismes conduisent effectivement à des mesures et investissements en matière d'adaptation qui augmentent la résilience sociétale à un rythme qui justifie leur coût supporté par le public. En fonction des conclusions des examens périodiques opportuns de ces mécanismes, les gouvernements devraient les maintenir, les modifier ou les annuler, s'ils atteignent ou non les objectifs visés.

## Conclusions

Afin de répondre aux buts énoncés par l'Accord de Paris et les Objectifs de développement durable, le secteur privé doit jouer un rôle actif dans la conception, la planification, le financement, la mise en œuvre et le suivi des mesures d'adaptation. Ces acteurs, en tant que moteurs de la croissance et du développement économiques, seront au cœur du renforcement de la résilience climatique à la fois dans les pays développés et les pays en développement. Un financement accru pour les mesures d'adaptation est également nécessaire, et bien que la plupart de ce financement viendra de sources publiques, qu'elles soient nationales ou internationales, le secteur privé devra aussi financer l'adaptation, soit en tant qu'entreprises investissant dans leurs activités, soit en tant que financeurs investissant dans les mesures d'adaptation.

Dans de nombreux pays, le secteur privé apporte déjà de précieuses contributions aux processus d'adaptation, comme le montrent les études de cas contenues dans ce rapport. La communication des impacts de cet engagement vers des publics plus larges sera une étape clé pour attirer davantage de soutien de la part du secteur privé en faveur des processus de PNA et de CDN.

À mesure que les gouvernements conçoivent leurs processus de PNA, ils peuvent tenir compte d'un certain nombre de points clés pour un engagement accru du secteur privé dans ces processus, par exemple :

- Produire des données et informations climatiques et les communiquer au secteur privé.
- Soutenir la recherche et le développement en faveur de l'adaptation.
- Collaborer avec le secteur privé afin de formuler l'argument commercial en faveur de l'adaptation.
- Renforcer la capacité du secteur privé à comprendre les risques et la vulnérabilité climatiques et à y répondre.
- Utiliser le processus de PNA afin de communiquer au secteur privé les priorités d'adaptation du pays à moyen et long terme.
- Explorer l'élaboration d'une stratégie d'engagement du secteur privé pour le PNA.
- Comprendre tôt les besoins de financement du PNA et élaborer des viviers de projets faisables et bancables.
- Identifier et encourager les champions du secteur privé et partager leurs histoires de réussite et d'échec afin d'attirer de nouveaux investissements.

Le secteur privé jouera un rôle crucial dans les processus de PNA et de CDN. Par conséquent, l'analyse, la compréhension et la stimulation de ce rôle doivent se poursuivre afin de constituer une base de données plus fiable concernant ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas lorsqu'il s'agit de l'implication du secteur privé dans l'adaptation. Le processus de PNA et la poursuite des objectifs d'adaptation énoncés dans les CDN—au cours de leurs phases de planification, de mise en œuvre et de S & E—constituent pour les gouvernements une occasion déterminante pour aligner les intérêts du secteur privé avec les priorités nationales en matière d'adaptation. Un alignement adéquat faciliterait une intensification des activités d'adaptation à travers des réseaux plus vastes sur le plus long terme, permettant de favoriser une appropriation par davantage de parties prenantes et devenant, à terme, plus représentatif, inclusif et efficace.

---

## Liste des acronymes

<b>ACRE</b>	Africa Agriculture and Climate Risk Enterprise in Africa Limited
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>AIC</b>	Agriculture intelligente face au climat
<b>ARCOS</b>	Albertine Rift Conservation Society Network
<b>ASDI</b>	Agence suédoise de coopération internationale au développement
<b>ASPPC</b>	Adaptation du secteur privé au changement climatique
<b>CCNUCC</b>	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
<b>CDN</b>	Contribution Déterminée au niveau National
<b>DAI</b>	Development Alternatives Inc.
<b>DEG</b>	Deutsche Investitions – und Entwicklungsgesellschaft
<b>DFID</b>	Département du développement international du Royaume-Uni
<b>DPP</b>	dialogue public-privé
<b>FEM</b>	Fonds pour l'environnement mondial
<b>FICCF</b>	Finance Innovation for Climate Change Fund
<b>FVC</b>	Fonds vert pour le climat
<b>GEPMA</b>	Groupe d'experts des pays les moins avancés
<b>GHTA</b>	Association hôtelière et touristique de Grenade
<b>GIZ</b>	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
<b>IFD</b>	institution financière de développement
<b>IFI</b>	institution financière internationale
<b>IISD</b>	Institut international du développement durable
<b>IMF</b>	institution de microfinancement
<b>IORP II</b>	Directive concernant les activités et la surveillance des institutions de retraite professionnelle
<b>KfW</b>	Kreditanstalt für Wiederaufbau KfW Bankengruppe
<b>KMD</b>	Département de météorologie du Kenya
<b>MPME</b>	micro, petites et moyennes entreprises
<b>ODD</b>	Objectif de développement durable
<b>ONG</b>	organisation non gouvernementale
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>OPIC</b>	Société américaine de promotion des investissements privés à l'étranger
<b>PACC</b>	Politique d'adaptation aux changements climatiques
<b>PMA</b>	Pays les moins avancés
<b>PNA</b>	Plan national d'adaptation
<b>PNUE</b>	Programme des Nations Unies pour l'environnement

---

<b>PPP</b>	partenariat public-privé
<b>S &amp; E</b>	suivi et évaluation
<b>SFI</b>	Société financière internationale
<b>SII</b>	Société interaméricaine d'investissement
<b>StARCK+</b>	Strengthening Adaptation and Resilience to Climate Change in Kenya Plus
<b>TCFD</b>	Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat
<b>UE</b>	Union européenne
<b>USAID</b>	Agence des États-Unis pour le développement international
<b>WBCSD</b>	Conseil mondial des entreprises pour le développement durable

# 1 Introduction

L'adaptation aux impacts des changements climatiques, que ce soit au niveau national, infranational ou local, n'est pas du seul ressort des gouvernements nationaux. Elle nécessite des apports coordonnés de la part de multiples parties prenantes, y compris les autorités locales, les partenaires du développement et la société civile. Les entreprises et les investisseurs doivent également être impliqués. Ils représentent des moteurs clés de la croissance économique ; ainsi, on dépendra d'eux pour créer les emplois nécessaires pour soutenir l'adaptation, pour développer les produits et services nécessaires pour que les sociétés deviennent plus résilientes face aux enjeux climatiques et pour financer—de manière directe ou indirecte—de nombreuses mesures d'adaptation. L'engagement stratégique et bien informé du secteur privé—y compris en tant que concepteurs, agents de mise en œuvre, financeurs ou évaluateurs— dans les activités d'adaptation aux changements climatiques doit faire partie intégrante des efforts de tous les pays pour s'adapter aux impacts des changements climatiques.

Pour les pays en développement, le secteur privé est le moteur central de la croissance économique et de la création d'emplois, représentant 60 pour cent du produit intérieur brut, 80 pour cent des flux de capitaux et 90 pour cent des emplois (à la fois formels et informels) (OECD, 2015). La réduction de la pauvreté, l'amélioration du bien-être et le renforcement de la résilience ne seront pas possibles sans le secteur privé. Les entreprises investiront dans les compétences et les services éducatifs nécessaires pour soutenir l'adaptation ; augmenteront la disponibilité (et l'accessibilité) des biens et services au cœur de la réduction des vulnérabilités climatiques, y compris l'eau potable, les installations sanitaires et l'énergie ; généreront pour les gouvernements de précieuses recettes fiscales pouvant être réinvesties dans le développement ; et encourageront l'entrepreneuriat et la diversification de l'économie en se détournant des secteurs sensibles au climat (EU, 2019). Le secteur privé est un groupe important de parties prenantes qu'il convient d'impliquer dès le début et de façon cohérente lorsque les gouvernements nationaux hiérarchisent, réalisent et suivent leurs priorités en matière d'adaptation climatique.

Au-delà de leur rôle de générateur d'emplois, de produits et de services nécessaires pour appuyer une évolution vers des sociétés résilientes face aux enjeux climatiques, des niveaux de financement significatifs seront également requis de la part du secteur privé pour que les pays et communautés puissent s'adapter efficacement aux changements climatiques. Puisque les coûts liés à l'adaptation seront conséquents, les pays en train d'élaborer leur Plans nationaux d'adaptation (le processus de PNA est résumé dans l'Encadré 1 et illustré par la Figure 1) devraient se tourner à la fois vers le financement national et international, provenant à la fois de sources publiques et privées, pour soutenir la planification, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation (S & E) de l'adaptation (Parry, et al., 2017). Bien que le financement public soit crucial, notamment au cours de la phase d'élaboration du PNA, il ne sera pas suffisant pour aborder l'ensemble des mesures d'adaptation prioritaires ; le soutien du secteur privé, de la part d'entreprises et de financeurs, tant nationaux qu'internationaux, sera donc requis (Dougherty-Choux, Terpstra, Kammila, & Kurukulasuriya, 2015; Parry, et al., 2017).

En l'absence de l'implication du secteur privé dans les mesures d'adaptation, les pays ne seront pas en mesure de répondre à leurs engagements en matière d'adaptation—y compris les objectifs sectoriels et financiers—que bon nombre d'entre eux ont énoncé dans les engagements de leur Contribution Déterminée au niveau National (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris (voir Encadré 2). Ils peineront également à répondre aux objectifs définis par le Programme de développement durable à l'horizon 2030, surtout l'Objectif de développement durable (ODD) 13, un objectif qui se révèle fondamental de diverses façons pour la réalisation de nombreux autres ODD, étant donné l'impact transformateur et la portée considérable des changements climatiques.

## Encadré 1. Contexte du processus de PNA



Le processus de PNA a été institué sous les auspices du Cadre de Cancún pour l'adaptation, qui faisait partie des accords de Cancún négociés pendant la seizième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 2010. L'année suivante, les Parties à la CCNUCC ont davantage examiné les détails du processus de PNA et ont convenu qu'il a deux objectifs principaux (UNFCCC, 2012) :

1. Réduire la vulnérabilité aux incidences des changements climatiques en renforçant la capacité d'adaptation et la résilience.
2. Intégrer de manière cohérente l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques, les programmes et les travaux pertinents, nouveaux ou en cours, en particulier les processus et les stratégies de planification du développement.

Un engagement à concevoir ou renforcer la planification et la mise en œuvre de l'adaptation, y compris par le biais de l'élaboration et la mise en œuvre de PNA, était davantage précisé par l'Accord de Paris de 2015 (UNFCCC, 2016). Plus de renseignements sur l'évolution des processus de PNA au titre de la CCNUCC sont disponibles à NAP Central (adapté de Parry et al., 2017).

Le processus de PNA se distingue des processus du passé en ce qu'il propose une vision à moyen et long terme des mesures d'adaptation au niveau national qui s'aligne avec des plans de développement et un cadre réglementaire et politique de soutien.

Si la communication à son sujet se fait de façon adéquate, il met en avant les principales vulnérabilités climatiques et les principaux besoins en matière d'adaptation du pays concerné. Il peut donc fournir au secteur privé une feuille de route stable et prévisible détaillant les priorités d'un gouvernement en matière d'adaptation au niveau national.

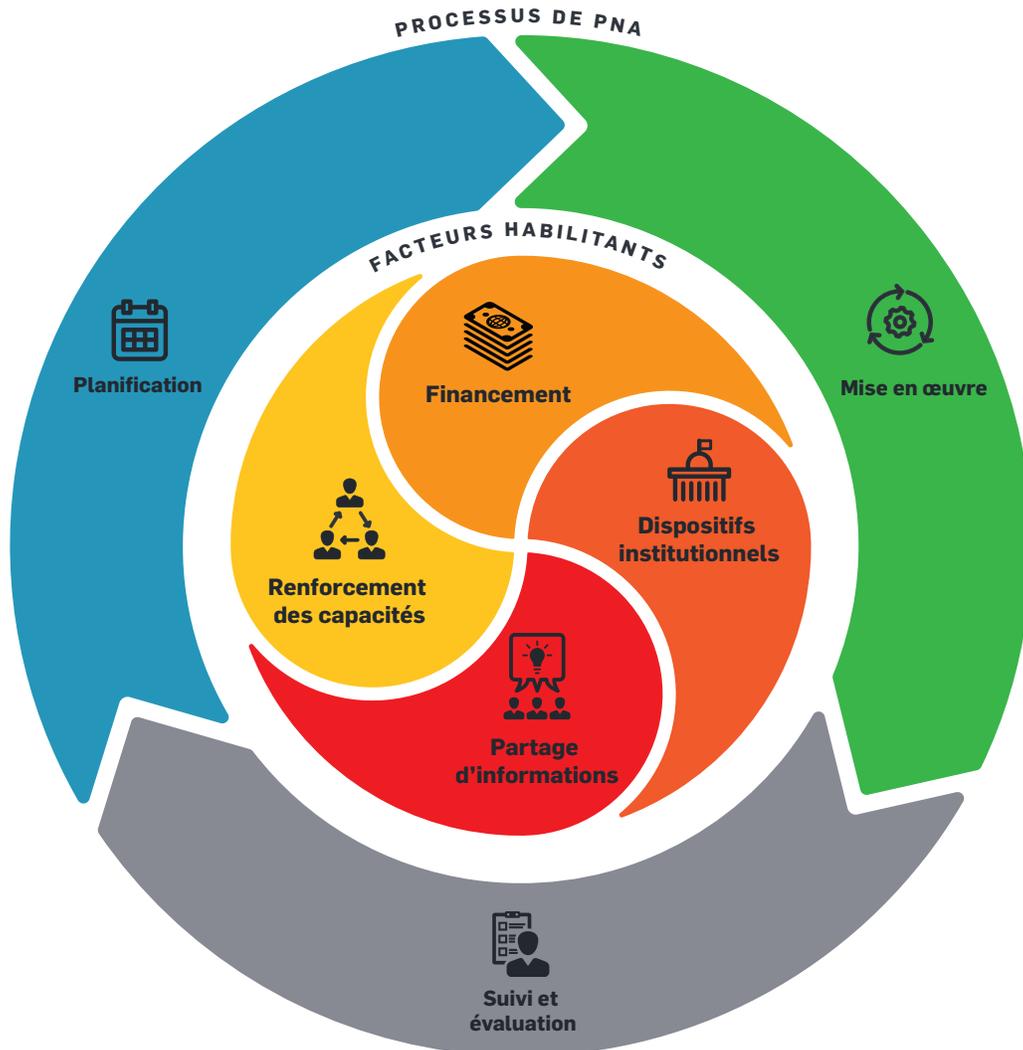
Cette étude vise à fournir aux gouvernements et à leurs partenaires des orientations quant aux moyens d'impliquer le secteur privé dans le processus de PNA. L'implication du secteur privé dans le processus de PNA, dans le contexte de ce guide, est définie comme étant la participation significative des acteurs du secteur privé—quels que soient leur taille, leur structure et leur motivation—dans la conception, la planification, le financement, la mise en œuvre, et le suivi et l'évaluation des processus nationaux de planification de l'adaptation.

Les gouvernements restent en général les mandataires et moteurs du processus de PNA. Toutefois, si l'on souhaite que les PNA soient mis en œuvre de façon réussie et que la résilience climatique soit renforcée, les acteurs du secteur privé devront être impliqués.

Les trois objectifs principaux de cette étude sont les suivants :

- Énumérer les facteurs habilitants qui favorisent l'implication du secteur privé dans les processus de PNA, notamment le partage d'informations, le financement, les dispositifs institutionnels et le renforcement des capacités.
- Proposer des orientations pratiques pour aider les pays à concevoir leurs PNA de manière à garantir que le secteur privé soit impliqué au cours des trois phases du processus de PNA.
- Fournir des exemples de cas où le secteur privé s'est impliqué de façon réussie dans le processus de PNA ainsi que plus généralement dans l'adaptation aux changements climatiques.

**Figure 1. Le processus de PNA : Phases et facteurs habilitants**



La Section 2 examine l'argument commercial en faveur de l'investissement du secteur privé dans les mesures d'adaptation et présente des arguments en faveur d'un engagement accru du secteur privé dans ces processus. La Section 3 se concentre sur les obstacles courants qui doivent être pris en compte pour favoriser l'engagement du secteur privé en faveur de l'adaptation et sur les conditions habilitantes que les gouvernements doivent veiller à mettre en place pour promouvoir un engagement durable du secteur privé durant le processus de PNA. Ces conditions comprennent le partage d'informations, le financement, les dispositifs institutionnels et le renforcement des capacités. La Section 4 examine les points d'entrée clés pour les acteurs du secteur privé au cours des trois phases du processus de PNA : la planification, la mise en œuvre, et le suivi et l'évaluation (S & E). Les conclusions de l'étude sont présentées en Section 5.

L'étude a été élaborée par le Réseau mondial de PNA, avec la collaboration et le soutien de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Elle s'adresse aux gouvernements qui procèdent actuellement à l'implication du secteur privé dans le processus de PNA, mais—compte tenu du rôle que les partenaires du développement en particulier joueront également dans le soutien aux processus de PNA dans les pays en développement—s'efforce à être accessible et pertinente pour d'autres acteurs. Elle a été élaborée grâce à des recherches documentaires approfondies ; la mise au point d'études de cas ; des discussions avec des pays partenaires et des points focaux du Réseau mondial de PNA ; des entrevues semi-structurées avec des parties prenantes clés émanant de gouvernements, du secteur privé et de la société civile ; et de discussions et conclusions obtenues au cours d'ateliers impliquant des parties prenantes provenant de gouvernements, d'organismes de l'ONU, du secteur privé et de la société civile.

## Encadré 2. Le secteur privé et l'alignement des CDN avec le PNA



L'Accord de Paris de la CCNUCC exige que ses signataires préparent, communiquent et assurent des Contributions Déterminées au niveau National (CDN), qui établissent les étapes qu'ils prévoient de prendre, compte tenu de leur contexte national, afin d'aider à concrétiser les objectifs de l'Accord (UNFCCC, 2019). Alors que les CDN mettent habituellement l'accent sur les engagements en faveur de l'atténuation, de nombreux pays intègrent des composantes d'adaptation au sein de leurs CDN, y compris les objectifs quantifiés en matière d'adaptation, les besoins en matière d'investissements pour l'adaptation et les secteurs prioritaires (Deutsches Institut für Entwicklungspolitik [DIE], 2019). Certains pays font explicitement référence au processus de PNA dans ces documents (GIZ, 2017).

Le processus de PNA peut être un instrument utile pour mettre en œuvre les objectifs des CDN (et inversement) en promouvant l'appropriation politique, la cohérence politique et la clarté plutôt que les priorités nationales (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit [GIZ], 2017). Il est donc impératif que les processus de PNA et de CDN soient rationalisés et optimisés afin de contribuer à garantir une approche cohérente à la planification et l'action nationales en matière d'adaptation (Hammill & Price-Kelly, 2017). L'alignement entre ces initiatives peut également aider à harmoniser les orientations et le renforcement des capacités, à intégrer des mécanismes de planification et à rationaliser les processus d'accès aux fonds et de mise en œuvre (Dazé, Terton, & Maass, 2018). Bien que la planification, le financement, la mise en œuvre et le suivi des processus de CDN et de PNA se déroulent souvent au niveau national, les gouvernements infranationaux, le secteur privé et les communautés locales jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre et, à terme, la réalisation de ces engagements (Dazé, Terton, & Maass, 2018). Ainsi le secteur privé doit être impliqué dans les discussions autour de l'alignement des CDN et du PNA, dans la conception des systèmes et des mécanismes de coordination et dans la mise en place d'un langage commun portant sur l'adaptation et la résilience. Cela aidera à garantir que les réalités sur le terrain soient reflétées de manière appropriée dans ces processus.

# 2 Le rôle du secteur privé dans le soutien de l'adaptation aux changements climatiques

Il apparaît de plus en plus clairement que les changements climatiques modifieront les conditions qui sous-tendent les économies et auront un impact sur les marchés mondiaux, nationaux et infranationaux (UNEP FI, BMZ, GIZ, & the Frankfurt School, 2016). Le processus de PNA arrive à un moment où de nombreux acteurs du secteur privé comprennent non seulement l'importance et l'urgence de répondre aux changements climatiques et d'améliorer leur résilience climatique, mais aussi les opportunités présentées par les changements climatiques. Les agriculteurs, les pêcheurs et les petites entreprises luttent de plus en plus contre les impacts de la variabilité du climat et de son évolution et se tournent vers un certain nombre de stratégies de gestion du risque—certaines d'entre elles étant plus durables que d'autres—afin de protéger leurs moyens de subsistance. Les entreprises, qu'elles soient petites ou grandes, sont de plus en plus soucieuses de la protection de leurs employés, de leurs opérations et de leurs chaînes d'approvisionnement face aux risques et perturbations présentés par des événements météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents et par des changements climatiques plus lents à se manifester. Elles développent également de nouveaux biens et services afin d'appuyer la résilience climatique au fur et à mesure que de nouvelles opportunités commerciales et de nouveaux marchés voient le jour. Les investisseurs cherchent de plus en plus à réduire leur exposition aux risques climatiques ou se voient obligés de le faire en raison de réglementations et politiques gouvernementales.

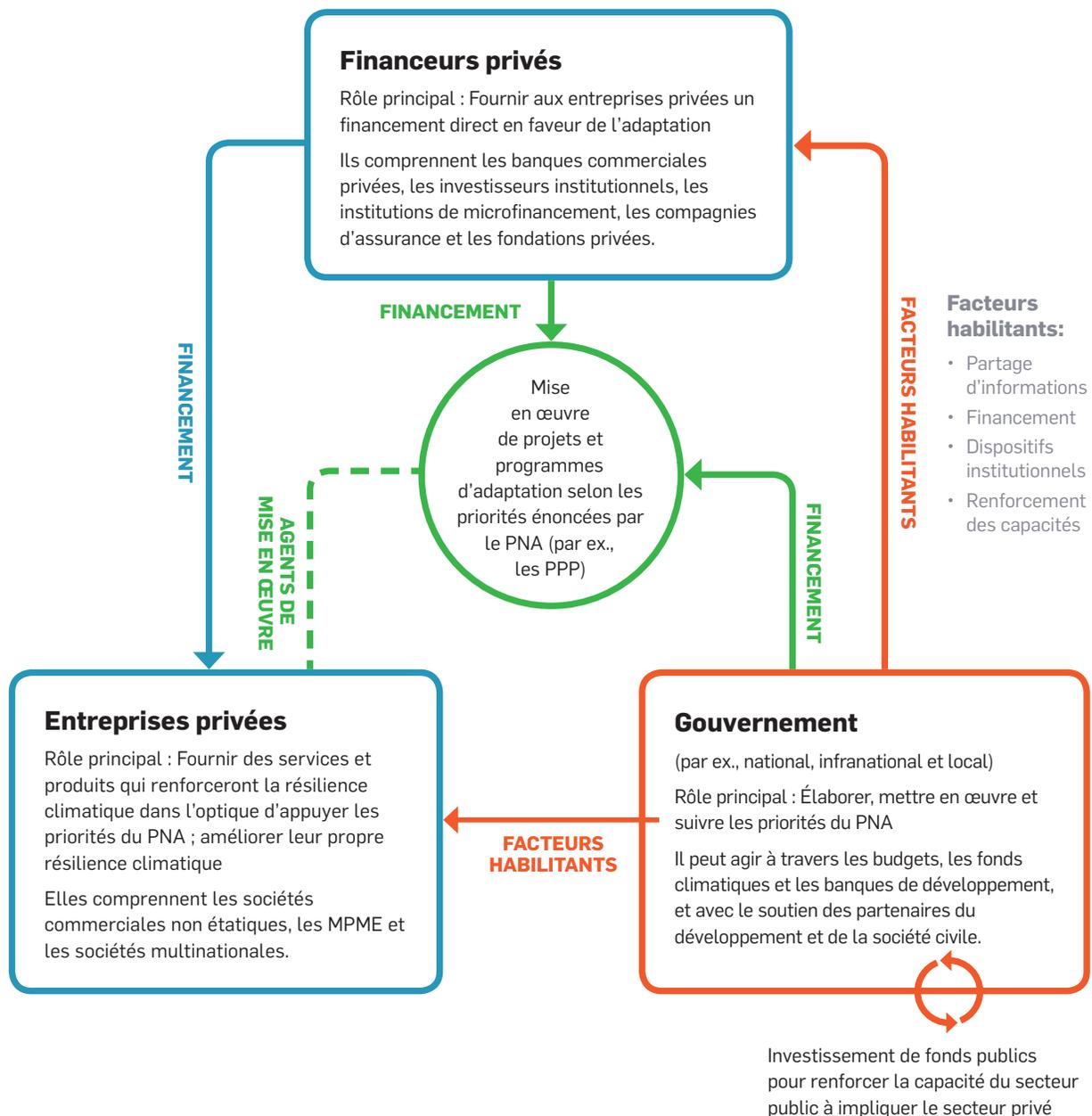
Un éventail croissant d'acteurs du secteur privé appuient maintenant l'adaptation aux changements climatiques, que ce soit par le biais d'investissements dans la prise en compte des changements climatiques pour leurs entreprises, leurs chaînes d'approvisionnement et leurs portefeuilles d'investissement ou par le biais du développement de nouveaux biens et services afin de renforcer la résilience.

## 2.1 La diversité du secteur privé

Les acteurs du secteur privé étant variés, ils diffèrent selon leurs motivations lorsqu'il s'agit de s'impliquer dans des mesures d'adaptation. Pour certains, les mesures d'adaptation peuvent être justifiées par la recherche de bénéfices et de nouveaux marchés ou par le souhait de réduire les risques commerciaux ; pour d'autres, il peut s'agir d'une réponse aux politiques, aux réglementations ou aux signaux donnés par les investisseurs. Des acteurs différents auront des profils différents en matière de risques et de capacités, ce qui influera sur leur volonté et leur capacité d'investir leurs propres fonds en faveur du développement de nouveaux marchés ou instruments pour appuyer l'adaptation aux changements climatiques (UNEP FI et al., 2016).

Les acteurs du secteur privé diffèrent selon leur taille (micro, petite, moyenne ou grande) et leur motivation (à but lucratif, organismes caritatifs privés, envois de fonds). Ils peuvent prendre la forme de grandes entreprises cotées en bourse, de micro, petites et moyennes entreprises (MPME), de financeurs et investisseurs privés, de compagnies d'assurance et de fondations privées. Dans ce rapport, le secteur privé est réparti globalement entre les entreprises privées et les financeurs privés ; leur interaction générale avec le processus de PNA est décrite par la Figure 2.

Figure 2. Impliquer le secteur privé dans le processus de PNA



### Entreprises privées

Dans le contexte du PNA, les entreprises privées sont celles qui fournissent des services et produits qui renforcent la résilience climatique dans l'optique d'appuyer les priorités du PNA, et qui réalisent des investissements afin d'améliorer leur propre résilience climatique et de réduire leurs risques climatiques. Dans les pays développés, les entreprises privées peuvent comprendre les sociétés commerciales non étatiques de tailles variées, à la fois nationales ou multinationales, cotées ou privées. Dans les pays en développement, la plupart des entreprises privées sont des MPME, qui sont responsables d'une part importante des moyens d'existence nationaux et opèrent habituellement au sein du secteur informel (Dougherty-Choux et al., 2015; Parry, et al., 2017). Les entreprises privées reçoivent un soutien financier direct pour les mesures d'adaptation de la part de financeurs privés, tout en bénéficiant d'incitations financières et non financières de la part du gouvernement (ce qui sera abordé dans les Sections 3 et 4).

---

Étant donné leur omniprésence, les MPME sont un moteur principal de la mise en œuvre des mesures d'adaptation et du renforcement de la résilience dans les pays en développement, représentant une source importante de financement en faveur de l'adaptation dans un contexte d'investissement limité dans l'infrastructure. Les MPME représentent 90 pour cent de l'ensemble des entreprises dans les pays en développement, et un grand nombre de ces acteurs—surtout ceux qui travaillent dans des secteurs sensibles au climat tels que l'agriculture ou l'eau—sont particulièrement vulnérables aux impacts des changements climatiques (UNEP DTU Partnership, 2018). En plus des MPME qui exercent leurs activités au sein de l'économie formelle, les acteurs du secteur privé qui travaillent dans le secteur informel—les petits exploitants agricoles, les vendeurs ambulants, les chauffeurs de taxi travaillant de manière informelle—souffrent de façon semblable de niveaux élevés de vulnérabilité face aux changements climatiques. Les deux groupes ignorent souvent les risques et opportunités présentés par les changements climatiques et disposent généralement de ressources financières et humaines limitées permettant d'évaluer les risques posés par les changements climatiques à leurs activités et d'y répondre en conséquence (UNEP DTU Partnership, 2018). En outre, ils privilégient généralement les enjeux à court terme et les objectifs de maximisation du profit plus pressants et immédiats dans leurs activités et leurs décisions d'investissement ; l'adaptation aux changements climatiques sur le long terme n'est souvent pas une priorité (UNEP DTU Partnership, 2018). Bien que dans les pays développés de telles petites entreprises sont souvent soutenues par des multiplicateurs d'affaires, y compris les chambres de commerce et les associations d'entreprises, ce soutien est souvent limité ou inexistant dans de nombreux contextes en cours de développement. Ainsi, les MPME qui fonctionnent dans ces contextes nécessitent souvent un soutien ciblé, à l'aide duquel les MPME peuvent investir afin de rendre leurs entreprises plus résilientes face au climat et afin de profiter de nouvelles opportunités présentées par les changements climatiques (Dougherty-Choux et al., 2015). En l'absence de ce soutien, elles resteront plus réactives que volontaristes dans leur approche à l'adaptation (UNEP DTU Partnership, 2018).

## **Financiers privés**

Les financeurs privés fournissent aux entreprises privées un financement direct pour les mesures d'adaptation et peuvent appuyer les interventions gouvernementales par le biais de partenariats public-privé (voir Section 4). Ils comprennent les banques commerciales privées, les institutions de microfinancement, les compagnies d'assurance, les investisseurs institutionnels, les investisseurs en capital privé ou en capital-risque, les fondations privées et les œuvres caritatives (Parry, et al., 2017). Le financement et le soutien en faveur de l'adaptation peuvent provenir de sources privées nationales ou internationales. Comme dans le cas des entreprises privées, ces acteurs bénéficient d'incitations financières et non financières à investir dans l'adaptation qui proviennent des gouvernements. Les financeurs privés peuvent apporter un financement direct pour la mise en œuvre des mesures d'adaptation à l'aide d'un éventail de mécanismes de financement (voir Encadré 3).

Les instruments de financement disponibles pour l'adaptation ont fait l'objet d'une importante couverture par la documentation plus générale. Le choix du ou des instrument(s) de financement dépendra du montant de capital nécessaire, du coût du capital lié à chaque instrument, des coûts de transaction autour de l'investissement, de l'origine des fonds (marchés de capitaux nationaux ou internationaux), de l'objectif de l'investissement, de l'échelle et de la durée de vie du projet, et des risques connexes (voir Figure 3) (Parry, et al., 2017). Par exemple, les MPME peuvent réaliser qu'elles peuvent accéder le plus facilement aux fonds provenant d'institutions de microfinancement, même si les prêts provenant de ces institutions sont souvent accompagnés de taux d'intérêt élevés. Lorsqu'il s'agit de projets d'adaptation exigeant des solutions technologiques innovantes, des sociétés de capital risque de démarrage et de capital privé peuvent intervenir pour financer le développement initial de la technologie—par exemple une nouvelle variété de semence qui résiste à la sécheresse—avec les marchés de capital privé finançant ensuite la production et commercialisation de la technologie lorsque la preuve du concept existe (Parry, et al., 2017). Bien que ce scénario soit plus répandu dans les pays développés, une fois qu'une technologie aura fait ses preuves, elle peut être transférée aux marchés des pays en développement.

### Encadré 3. Instruments pour l'investissement privé en faveur des mesures d'adaptation



L'éventail des instruments de financement actuellement utilisés pour l'adaptation est moindre que celui utilisé pour l'atténuation.

Un grand nombre de ces instruments sont des instruments d'investissement traditionnels (tels que le financement par l'emprunt, les investissements en capitaux propres et les subventions) ; cependant, ces dernières années ont vu l'émergence d'instruments nouveaux et innovants (tels que les obligations vertes et les obligations bleues). Un grand nombre des mêmes instruments utilisés dans le cadre d'investissements commerciaux traditionnels peuvent être employés pour financer les mesures d'adaptation menées par le secteur privé ; le choix de l'instrument dépendra de divers facteurs, y compris du profil de risque de l'investisseur et du placement sous-jacent, du site de l'investissement (pays développé ou en développement) et du degré de sophistication des marchés locaux de capitaux. Parmi ces instruments on peut citer :

#### Instruments de dette

Le financement par l'emprunt de l'adaptation peut concerner les prêts traditionnels, le micro crédit et les lignes de crédit vertes et peut se faire par le biais d'une institution locale de financement ou d'une banque nationale de développement. Les prêts concessionnels, qui proposent des conditions plus généreuses que celles disponibles sur le marché, peuvent contribuer à donner accès au financement, tout comme les mécanismes de réaffectation des prêts, par lesquels les banques de développement ou les institutions financières internationales (IFI) apportent un financement à une entité (un gouvernement ou une banque commerciale nationale), le montant du principal étant à son tour prêté à une autre entité.

Les instruments nouveaux et innovants pour le financement par l'emprunt comprennent les obligations vertes et les obligations bleues. Les obligations vertes sont des obligations dont les revenus servent à financer des projets qui respectent un certain nombre de normes environnementales. Au cours des dernières années, le marché des obligations vertes a progressé de façon significative, avec un grand nombre d'obligations vertes ayant été utilisées pour appuyer les investissements liés au climat et portant sur l'énergie renouvelable ou la gestion forestière durable (IFI, 2014; World Bank, 2015). Les obligations bleues, qui sont semblables aux obligations vertes, se concentrent sur le financement de projets qui sont bénéfiques d'un point de vue social et environnemental et qui encouragent la conservation marine (par ex., le développement d'une pêche durable).

#### Instruments de capitaux propres

Les financeurs peuvent également avoir recours au financement par capitaux propres afin de soutenir l'adaptation, en achetant des actions d'un projet d'adaptation ou d'une entreprise pertinente en échange d'une participation partielle. Pour les investisseurs en capitaux propres, les fonds d'investissements d'impact facilitent l'investissement en faveur d'initiatives ayant un impact social et environnemental pour une communauté ou un projet tout en apportant un retour sur investissement. Par ailleurs, le financement mezzanine représente un hybride entre le financement par l'emprunt et le financement par capitaux propres permettant aux prêteurs de convertir leurs prêts en participations en capital en cas de défaut de remboursement.

#### Philanthropie et subventions

Au-delà du financement par l'emprunt et du financement par capitaux propres, le financement de l'adaptation peut également provenir de subventions liées à des initiatives de responsabilité sociale des entreprises et de philanthropes privés. Les systèmes public-privé de subventions de contrepartie peuvent également être fréquents ; ces systèmes, qui nécessitent un cofinancement privé pour donner accès aux fonds publics, pourraient ouvrir des possibilités de financement à des entreprises qui autrement seraient incapables d'obtenir un financement en faveur des mesures d'adaptation (Crishna Morgado & Lasfargues, 2017).

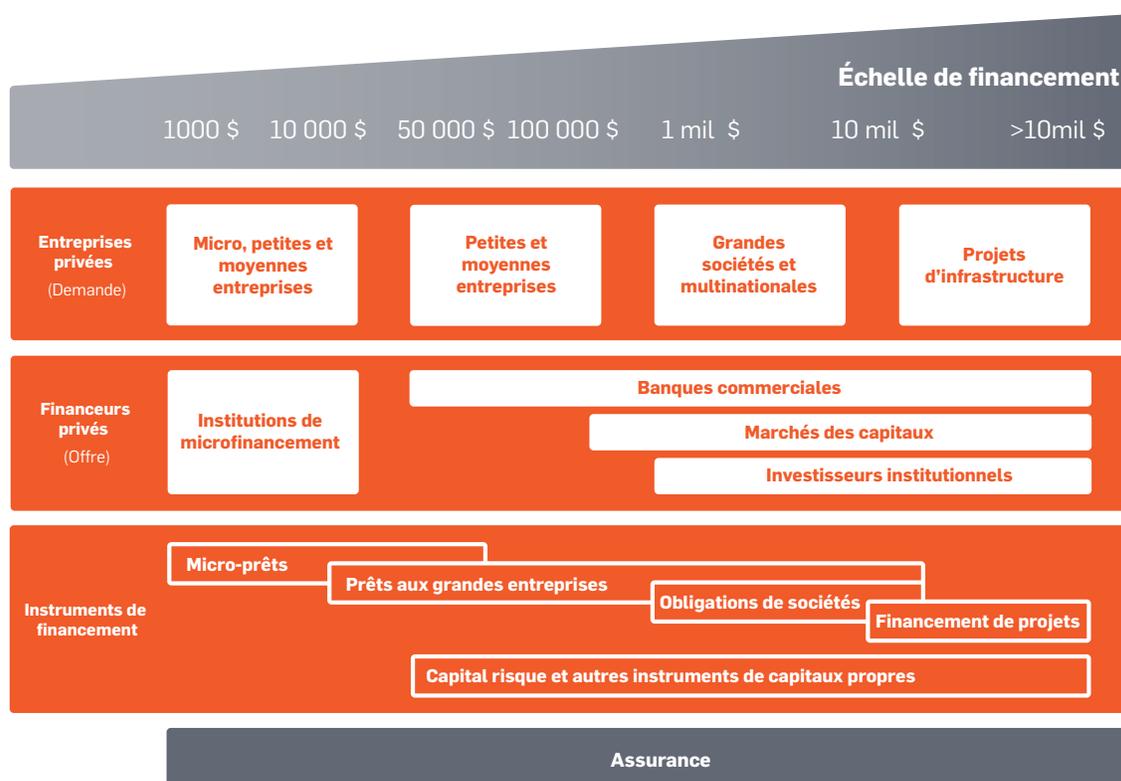
#### Gestion des risques

Compte tenu du rôle central que joue le risque dans les décisions d'investissement, il existe également un certain nombre d'instruments de gestion des risques qui peuvent être employés par ceux qui recherchent un financement de l'adaptation afin d'améliorer leur profil de risque. Ceux-ci peuvent inclure le recours à une assurance, un accès amélioré au crédit et la constitution de réserves ou de fonds pour les périodes difficiles afin de faire face aux baisses des marchés ou aux

événements inattendus. Le secteur public peut également apporter des garanties de développement en soutenant le financement d'initiatives qui font progresser le développement social et économique. Les garanties gouvernementales peuvent contribuer à réduire le risque pour ceux qui prêtent aux petites entreprises un financement lié à l'adaptation (UNEP FI, et al., 2016). À plus grande échelle, les mécanismes de financement des risques, tels que le Dispositif de climat extrême qui est actuellement à l'état de projet, peuvent être utilisés pour transférer le risque financier lié aux catastrophes climatiques des gouvernements individuels vers une entité financière partagée.

Adapté partiellement de Parry, et al. (2017).

**Figure 3. Acteurs du secteur privé, instruments de financement et échelles de financement associées**



Source : Adapté de UNEP FI, et al., 2016.

Dans la Figure 3, l'échelle de financement nécessaire aux investissements en matière d'adaptation est alignée avec le type d'instrument de financement le plus approprié à cette échelle, ainsi qu'avec les types d'entreprises et financeurs privés qui nécessiteraient ou fourniraient généralement ce niveau de financement. Par exemple, pour les MPME envisageant des projets d'adaptation dans la fourchette de 1000 USD à 10 000 USD, des micro-prêts provenant d'institutions de microfinance, appuyés par une assurance, peuvent être la source de financement la plus adaptée.

## 2.2 L'argument commercial en faveur de l'implication du secteur privé dans l'adaptation

Le secteur privé, lorsqu'il s'agit de décider ou non d'entreprendre des mesures d'adaptation ou d'y investir, examine généralement l'argument commercial en faveur de telles mesures en évaluant les risques et coûts anticipés par rapport aux rendements attendus d'un investissement précis. L'argument commercial en faveur de l'investissement dans l'adaptation sera spécifique à l'entreprise et au

---

contexte ; il est peu probable que deux entreprises travaillant dans des juridictions différentes tiendraient compte des mêmes risques et des mêmes coûts. Il a souvent été difficile de plaider la cause des investissements dans l'adaptation. Les risques liés aux changements climatiques peuvent être inconnus ou mal compris par les investisseurs ; le coût de l'action peut être élevé ; les retours sur investissement peuvent être incertains ; les investissements visant des activités courantes peuvent prévaloir sur les investissements visant à minimiser des risques futurs éventuels ; les options d'adaptation peuvent être peu claires ; et les indicateurs de réussite peuvent être difficiles à définir.

Malgré ces obstacles, qui seront examinés plus en détail à la Section 3, des investissements conséquents en matière d'adaptation et de résilience sont déjà réalisés par des entreprises privées, avec un grand nombre d'entreprises et d'individus qui intègrent l'adaptation et les activités liées au climat dans la planification de leurs activités ou qui investissent dans de nouveaux produits et services, souvent sans les qualifier explicitement en tant que tels (UNEP FI, et al., 2016). Bien qu'un grand nombre de ces actions puissent ne pas être considérées par leurs partisans comme des investissements dans l'adaptation, elles sont néanmoins nombreuses à contribuer à réduire la vulnérabilité des entreprises, de leurs propriétaires et employés, et de leurs communautés et pays d'accueil. Par exemple, les Fonds Livelihoods à Madagascar soutiennent les producteurs de vanille dont les moyens de subsistance sont menacés par les événements météorologiques extrêmes —le plus récemment le cyclone Enawo en mars 2017 (Livelihoods Funds, 2018). Bien que le projet ne fasse aucune référence spécifique à l'adaptation, il augmente la résilience des producteurs et de leurs communautés face aux chocs liés aux marchés et aux chocs climatiques (voir Étude de cas 1).

Il convient de noter que l'inverse peut également être vrai ; les investissements faits par le secteur privé peuvent augmenter la résilience d'une entreprise tout en constituant une menace pour la résilience d'autres parties prenantes. Suite à une inondation importante en Thaïlande en 2011, les propriétaires du domaine Hi-Tech Industrial Estate ont décidé de faire construire une digue de 11 km de long afin de protéger la propriété contre les risques d'inondation futurs, en dépit de protestations affirmant que la digue endommagerait les maisons du village adjacent et perturberait l'écoulement naturel des eaux, provoquant ainsi un grave impact social et environnemental dans le secteur (UNEP FI, et al., 2016).

Les investissements en faveur de l'adaptation, qu'ils soient effectués par des entreprises ou des financeurs, sont réalisés pour trois raisons principales (Parry, et al., 2017 ; UNEP FI, et al., 2016 ; Dougherty-Choux et al., 2015 ; UNEP DTU Partnership, 2018) :

- Gérer les risques en matière de continuité des affaires et de la réputation de l'entreprise.
- Profiter de nouveaux marchés et de nouvelles opportunités commerciales.
- Se conformer aux politiques, à la réglementation et aux intérêts des investisseurs.

### **Gérer les risques en matière de continuité des affaires et de la réputation de l'entreprise**

Reconnaissant la perturbation que peut représenter, du point de vue des activités commerciales, une liaison ferroviaire détruite par une inondation ou une culture ravagée par la sécheresse, les entreprises, grandes et petites, réagissent en conséquence en réalisant des investissements en faveur de l'adaptation afin de prévoir et d'atténuer les risques posés à leurs activités commerciales et chaînes d'approvisionnement par les changements climatiques. Ces risques comprennent des risques physiques (dégâts liés aux changements climatiques subis par des biens ou des actifs ; perturbations des échanges commerciaux) et des risques de transition (une diminution de l'épaisseur de la couche neigeuse qui oblige les exploitants du tourisme de ski à se tourner vers d'autres activités économiques) (Crishna Morgado & Lasfargues, 2017). Les entreprises peuvent également appuyer les activités d'adaptation dans l'optique de réduire les passifs éventuels qui pourraient émerger à cause des changements climatiques ; par exemple, en Californie, qui est de plus en plus touchée par la sécheresse, les entreprises de services publics peuvent être tenues responsables de dommages liés aux incendies forestiers si l'entreprise a provoqué l'incendie, qu'elles aient été déclarées négligentes ou non (Westervelt & Schwartz, 2019).

La gestion des risques climatiques exigera des entreprises qu'elles réalisent des investissements afin de protéger leurs activités et éviter des pertes futures. Les entreprises peuvent gérer les risques climatiques en effectuant des investissements en faveur d'infrastructures résilientes face au climat, en tenant compte des impacts climatiques dans les décisions d'acquisition, en intégrant les changements climatiques dans les plans d'affaires et en protégeant leurs chaînes d'approvisionnement des changements climatiques. À Madagascar, par exemple, les Fonds Livelihoods, en partenariat avec Danone et d'autres partenaires du secteur privé, prennent des mesures pour atténuer les risques climatiques au sein des chaînes d'approvisionnement du riz, de la vanille, du cacao et d'autres produits agricoles (voir Étude de cas 1).

La communication au public des investissements faits dans les efforts d'adaptation peut aussi contribuer à améliorer la réputation d'une entreprise aux yeux des investisseurs, des clients et des actionnaires. Les investisseurs en particulier pourraient être davantage disposés à investir dans les entreprises qui se mobilisent activement pour examiner les risques climatiques et réduire leur exposition à ces risques, surtout si ces investisseurs doivent produire des rapports sur le risque climatique à destination des actionnaires ou régulateurs (Koh, Mazzacurati, & Trabacchi, 2017).

Pour de plus grandes entreprises, il convient de noter que l'adaptation seule ne sera pas suffisante pour réduire leurs risques climatiques ; du côté de la continuité des affaires, ces entreprises doivent également investir dans l'atténuation de leurs émissions de gaz à effet de serre. Ne pas agir dans ce sens ne fera qu'accroître les coûts de l'adaptation à venir et augmenter les risques climatiques pour les activités commerciales. Il existe aussi des risques pour la réputation des entreprises qui n'investissent pas dans l'atténuation, risques qui sont peut-être plus importants que ceux liés au non investissement dans l'adaptation.

### Étude de cas 1. Fonds Livelihoods pour l'Agriculture Familiale



Environ 500 millions de petits exploitants agricoles produisent 70 pour cent de l'offre alimentaire mondiale (Livelihoods Funds, 2016). Des entreprises telles que Danone et Mars dépendant de ces petits exploitants agricoles pour de nombreuses matières premières nécessaires à leurs produits, y compris le cacao, l'huile de palme, la menthe, le lait et la vanille.

Bon nombre de ces petits exploitants agricoles et leurs communautés sont vulnérables face aux effets néfastes des changements climatiques, de la dégradation de l'environnement et de la pauvreté rurale, et ils sont nombreux à manquer de ressources et de capacités pour y répondre. En 2015, Danone et Mars, ensuite rejoints par Firmenich et Veolia, ont annoncé la création du Fonds Livelihoods pour l'Agriculture Familiale, ayant pour mission de sécuriser les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles et de leurs communautés par le biais de l'adoption généralisée d'une agriculture durable (Livelihoods Funds, 2019b). Englobant l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie, le fonds se focalise sur les chaînes d'approvisionnement de matières premières produites principalement par les petits exploitants agricoles—telles que le cacao et la vanille—et met en œuvre des initiatives avec les communautés agricoles rurales visant à restaurer leurs écosystèmes et améliorer leurs moyens de subsistance. Par l'intermédiaire de ce fonds, ces entreprises cherchent à réduire les risques physiques que les changements climatiques posent à leurs chaînes d'approvisionnement.

À Madagascar, le fonds a fourni 2 millions EUR aux agriculteurs pour convertir 6000 hectares de terres servant à la production de vanille vers des pratiques agricoles plus durables, avec comme résultat une amélioration de la sécurité

alimentaire des agriculteurs locaux et une augmentation de la qualité et de la traçabilité des chaînes d'approvisionnement de vanille (Livelihoods Funds, 2018a). Le fonds investira également dans l'amélioration des capacités techniques en formant les agriculteurs à des techniques agroforestières qui augmenteront la productivité et la qualité des cultures (Livelihoods Funds, 2018a). Cette initiative vise à augmenter l'adaptabilité des petits exploitants agricoles et de leurs communautés face aux chocs liés aux marchés et aux chocs climatiques, tout en gérant les risques posés par les changements climatiques aux investisseurs en matière de continuité des affaires et de réputation de l'entreprise.



---

## Profiter de nouveaux marchés et de nouvelles opportunités commerciales

Les acteurs du secteur privé peuvent investir dans les mesures d'adaptation afin de profiter de nouveaux marchés ou de nouvelles opportunités commerciales que présentent un climat en évolution. Une enquête menée par AXA et le PNUE en 2015 a établi que 53 pour cent des entreprises dans les marchés développés et émergents estimaient que les changements climatiques représentaient une opportunité pour elles (AXA & UNEP, 2015). Les entreprises motivées par le profit peuvent élaborer et distribuer de nouveaux produits et services qui répondent aux menaces posées par les changements climatiques au niveau local et qui aident les individus, les communautés, d'autres entreprises et le gouvernement à s'adapter aux impacts actuels et futurs des changements climatiques. Les produits résilients aux changements climatiques peuvent inclure les semences résilientes aux changements climatiques, les systèmes d'irrigation économes en eau, les équipements pour des systèmes d'alerte précoce et les technologies de télémédecine pour répondre à l'augmentation prévue des maladies infectieuses en raison des changements climatiques. Des exemples de nouveaux services pourraient inclure la modélisation climatique et météorologique, ou une entreprise de semence qui propose des services de vulgarisation agricole aux agriculteurs touchés par les changements climatiques (UNEP FI, et al., 2016). Les entreprises peuvent également explorer les investissements qui sont bénéfiques à la fois pour l'adaptation et l'atténuation, par exemple le développement de la production locale d'énergie renouvelable dans des communautés où l'approvisionnement en combustibles fossiles est menacé par des tempêtes ou par l'érosion côtière.

En réponse à des périodes plus fréquentes de sécheresse, une brasserie locale du quartier de Chiredzi au Zimbabwe a démarré la production de bière avec du sorgho rouge à la place du malt d'orge. Le sorgho rouge est une céréale plus résiliente aux changements climatiques que celles qui sont habituellement cultivées dans la région. La production locale de cette céréale a par conséquent augmentée de manière considérable. En effectuant ce changement, la brasserie participe aux mesures locales d'adaptation chez les agriculteurs de la région tout en tirant parti de nouveaux marchés et en gérant la continuité de sa chaîne d'approvisionnement (Dougherty-Choux et al., 2015).

## Se conformer aux politiques, à la réglementation et aux intérêts des investisseurs

Les acteurs du secteur privé peuvent s'impliquer dans les processus d'adaptation en réponse aux actions du gouvernement et aux intérêts des investisseurs. Ces deux moteurs d'engagement sont plus probables dans les pays développés, ce qui a des conséquences pour les économies en développement.

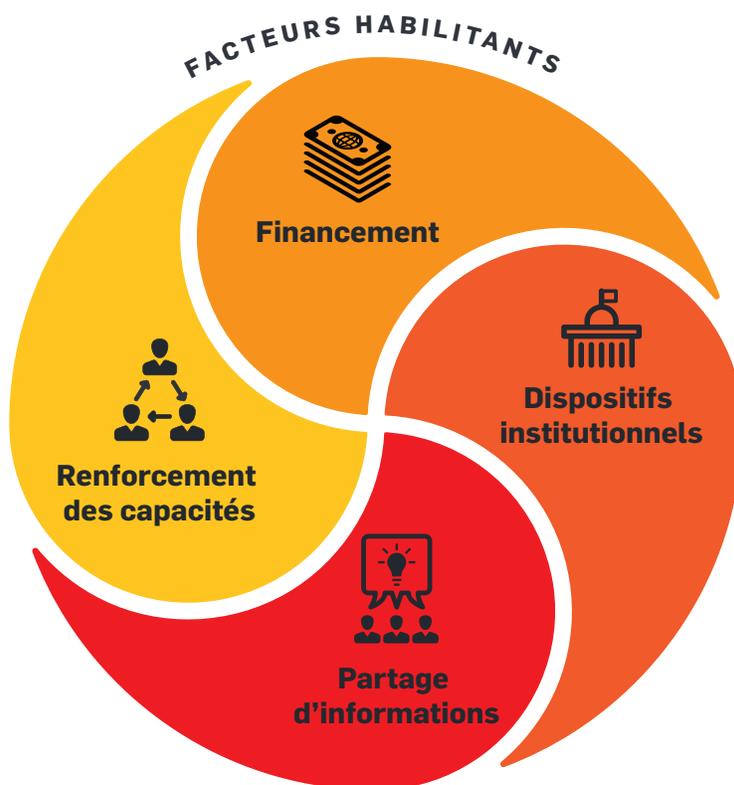
Au niveau des actions du gouvernement, les nouvelles politiques ou réglementations adoptées par un gouvernement peuvent exiger que les entreprises et les financeurs augmentent l'importance qu'ils accordent aux risques climatiques et qu'ils se mettent à l'œuvre pour réduire ces risques. À titre d'exemple, les fonds de pension agréés de l'UE doivent maintenant examiner et divulguer les questions climatiques dans le cadre de leurs décisions relatives aux investissements et aux risques. Une nécessité de minimiser leur exposition déclarée aux risques climatiques est destinée à les inciter à faire des investissements intelligents en faveur d'entreprises qui s'emploient à réduire ces risques par le biais de l'adaptation. De façon semblable, l'article 173 de la loi française sur la transition énergétique, qui traite de la notification des risques climatiques, exige que les organisations financières et non financières françaises qui sont cotées en bourse divulguent leur exposition aux risques climatiques, y compris le long des chaînes d'approvisionnement qui s'étendent aux pays en développement. Les investisseurs institutionnels doivent également évaluer et divulguer les risques climatiques au sein de leurs portefeuilles d'investissement (Koh, Mazzacurati, & Trabacchi, 2017). Dans les pays en développement, l'implication dans les processus de planification de l'adaptation donnera au secteur privé une idée claire de la façon dont les politiques et réglementations gouvernementales sont susceptibles d'évoluer en faveur de l'adaptation. Les entreprises peuvent répondre à ce signal en orientant leurs activités vers une conformité générale en amont de changements législatifs. Des détails complémentaires sur les moteurs politiques et réglementaires de mesures d'adaptation sont fournis à la Section 3.

En l'absence de politiques ou réglementations gouvernementales explicites, les entreprises peuvent néanmoins choisir d'investir pour réduire leur vulnérabilité face aux changements climatiques en réponse aux signaux envoyés par les investisseurs ou les compagnies d'assurance. Ces dernières, par exemple, mettent de plus en plus l'accent sur le besoin de leurs clients de s'adapter en raison des coûts croissants liés aux changements climatiques qu'elles subissent.

### 3 Obstacles et facteurs habilitants relatifs à l'implication du secteur privé dans le processus de PNA

Les gouvernements peuvent mettre en place ou renforcer plusieurs facteurs afin de permettre et d'encourager le degré nécessaire d'implication du secteur privé dans le processus de PNA et dans la poursuite des objectifs d'adaptation énumérés dans la CDN d'un pays (Figure 4). Ces facteurs peuvent aider à faire face aux obstacles qui ont tendance à freiner l'implication du secteur privé dans les processus d'adaptation, ces obstacles pouvant être informationnels, financiers, techniques ou institutionnels. Les informations, portant à la fois sur les conditions climatiques actuelles et futures et sur les options d'adaptation correspondantes, peuvent être produites et partagées largement avec les acteurs du secteur privé. Les marchés de capitaux et l'attribution de financements peuvent être rendus plus efficaces tandis que les risques liés aux investissements en matière d'adaptation peuvent être réduits. Les dispositifs institutionnels nécessaires pour garantir une collaboration active autour de la planification et conception de l'adaptation entre le gouvernement, les entreprises privées et les financeurs privés peuvent être mis en place sur la base d'une fondation solide composée de politiques et de réglementation qui appuient l'implication privée dans l'adaptation climatique. De plus, des capacités techniques peuvent être renforcées parmi ceux qui porteront des responsabilités en matière de conception, de conduite et de suivi des mesures d'adaptation.

Figure 4. Facteurs habilitants pour l'implication du secteur privé dans le processus de PNA



---

Cette section examinera les obstacles à l'implication du secteur privé dans l'adaptation et dans le processus de PNA ainsi que les facteurs habilitants nécessaires pour favoriser cette implication. Elle se concentrera sur ce que les gouvernements peuvent faire en tant que porteurs du processus de PNA afin de garantir que le secteur privé soit impliqué dans la planification, le financement et la mise en œuvre des mesures d'adaptation. Elle examinera également ce que les acteurs du secteur privé peuvent faire afin de stimuler les investissements en faveur de l'adaptation et de promouvoir l'implication plus générale du secteur dans le renforcement de la résilience climatique.

Les partenaires du développement, y compris les organismes bilatéraux et multilatéraux et les banques de développement, ont également un rôle important à jouer dans l'appui aux gouvernements des pays en développement pour chacun de ces domaines (voir Encadré 4). Il en est de même pour les organisations de la société civile. Elles peuvent servir de liaison entre les acteurs locaux et nationaux, fournir une assistance technique, réunir les intervenants des secteurs public et privé, et produire et communiquer des données et informations climatiques pour ceux qui en ont besoin. En outre, la société civile peut contribuer à créer un environnement habilitant pour l'implication du secteur privé en impliquant les entreprises dans des domaines où il n'existe aucune marge bénéficiaire évidente (par ex., la préservation de la biodiversité ou la pollution atmosphérique). Les organisations de la société civile entreprennent également un précieux travail de suivi et d'évaluation des actions entreprises par le secteur privé (Crishna Morgado & Lasfargues, 2017).

Les facteurs habilitants traités ci-après ont le plus de chances d'être efficaces dans les pays disposant déjà d'un secteur privé relativement robuste aux côtés de systèmes bancaires formels et de marchés de capitaux performants. Ainsi, il faudra poursuivre le travail dans les PMA afin de renforcer ces facteurs habilitants et ces incitations favorisant l'implication du secteur privé dans le PNA (Crishna Morgado & Lasfargues, 2017). Néanmoins, les gouvernements qui conçoivent leurs processus de PNA devraient veiller à contrecarrer les obstacles à l'implication du secteur privé et à renforcer les facteurs habilitants. Cela les obligera à comprendre comment le secteur privé apporte déjà une contribution à l'adaptation dans leurs pays. Une telle compréhension, obtenue grâce à la recherche et aux consultations, constituera la base d'un dialogue constructif avec le secteur privé dans chacun de ces domaines, et pourra être utilisée en tant que point de départ pour l'élaboration de stratégies d'engagement uniques pour chacun des principaux groupes du secteur privé du pays. Les gouvernements doivent aussi comprendre la diversité du secteur privé afin de s'assurer qu'ils puissent personnaliser de façon appropriée les messages à leur intention.

Il convient de noter encore une fois que bon nombre des obstacles énumérés ci-après sont particulièrement sérieux pour les MPME dans les pays en développement (Dougherty-Choux et al., 2015). Ces entreprises, qui fonctionnent de façon tant formelle qu'informelle, sont responsables de 60 pour cent de l'emploi dans les pays en développement sur le plan mondial, et un grand nombre de ces emplois se situent dans des secteurs sensibles au climat tels que l'agriculture (Dougherty-Choux et al., 2015). Ces entreprises ont tendance à avoir une moindre capacité d'adaptation et notamment un accès à un plus petit nombre de ressources internes desquelles elles peuvent puiser afin d'effectuer des investissements plus résilients sur le plus long terme. Si elles s'avèrent incapables de s'adapter aux changements climatiques, les répercussions pour les populations vulnérables seront très importantes ; en Afrique subsaharienne, par exemple, plus de 75 pour cent de l'emploi total se situe dans les MPME (Dougherty-Choux et al., 2015). Pour ces raisons, les MPME dans les pays en développement auront besoin d'un soutien particulier afin de s'impliquer dans le processus de PNA.

## Encadré 4. Les partenaires du développement et l'implication du secteur privé



Les partenaires du développement bilatéraux et multilatéraux jouent un rôle essentiel lorsqu'il s'agit de favoriser l'implication du secteur privé dans le processus de PNA, surtout dans les pays où le secteur privé, les marchés des capitaux et les services bancaires ne sont pas robustes. En 2013, on estime qu'environ 22 pour cent du financement du développement lié au climat—pour un montant total de 9,5 milliards USD—a soutenu des activités visant l'implication du secteur privé (la majorité de cette implication ayant néanmoins été dirigée vers les projets liés à l'atténuation) (Crishna Morgado & Lasfargues, 2017). La majeure partie de ce financement a été acheminée par les institutions bilatérales et multilatérales de financement du développement.

Les partenaires du développement peuvent impliquer le secteur privé dans les mesures d'adaptation de plusieurs façons. Ils peuvent fournir un soutien direct au financement d'initiatives d'adaptation par le biais d'instruments tels que les subventions, le financement mixte, les lignes de crédit vertes ou les fonds d'encouragement (par ex., l'Africa Enterprise Challenge Fund). Ils peuvent appuyer la production et la diffusion d'informations climatiques aux acteurs du secteur privé et investir dans le renforcement des capacités de ces derniers afin de leur permettre d'agir selon ces informations. Ils peuvent encourager le développement de chaînes de valeurs vertes et résilientes au climat et de marchés pour les produits et services verts. Ils peuvent également faciliter et encourager les partenariats portant sur le renforcement de la résilience climatique entre les acteurs du secteur privé de leurs pays avec les acteurs du secteur privé des pays partenaires (Crishna Morgado & Lasfargues, 2017).

Les partenaires du développement, et le soutien qu'ils peuvent proposer, comprennent :

**Les fournisseurs bilatéraux de coopération pour le développement :** De façon générale, ces fournisseurs attribuent des financements au secteur public et aux organisations de la société civile. Leurs activités comprennent la facilitation de dialogues avec le secteur privé, le soutien des conditions habilitantes, le renforcement des capacités et les systèmes de subventions de contrepartie. Parmi les fournisseurs actifs dans ce domaine, citons l'USAID, l'ASDI, la GIZ et le DFID.

**Les activités de secteur public des banques de développement et des fonds climatiques :** Ces acteurs peuvent fournir au secteur public des prêts, des subventions ou des garanties ; les activités financées comprennent le soutien des conditions habilitantes, le renforcement des capacités et le soutien financier au moyen de lignes de crédit. Le Fonds vert pour le climat, par exemple, a pour mandat de soutenir le processus de PNA et exige que des éléments du secteur privé soient compris dans les demandes de financement. Parmi les autres exemples, on peut citer la Banque mondiale, la KfW, l'AFD, le FEM et les fonds d'investissement climat.

**Les institutions financières de développement (IFD) bilatérales et les exploitants du secteur privé des banques multilatérales et nationales de développement :** Ces acteurs peuvent fournir au secteur privé des capitaux propres, des prêts, des garanties ou une assurance contre le risque. Leurs activités peuvent inclure le financement direct d'entreprises, l'apport de fonds visant à atténuer les risques dans l'optique d'attirer des investissements privés, la démonstration de la viabilité dans les zones à haut risque, et le renforcement des capacités. Des exemples comprennent la SFI, la SII, la DEG, l'OPIC et Proparco.

Pour de plus amples renseignements sur comment les partenaires du développement peuvent appuyer l'implication du secteur privé dans les processus d'adaptation, veuillez consulter Crishna Morgado & Lasfargues, (2017).

### 3.1 Partage d'informations

Il existe trois principaux obstacles informationnels à l'implication du secteur privé dans l'adaptation : comprendre les changements climatiques ; comprendre comment les changements climatiques affecteront les entreprises ; et comprendre quel est le meilleur moyen de s'adapter.

---

Les entreprises et les investisseurs—petits ou grands—subissent souvent un manque de compréhension approfondie de ce que sont les changements climatiques et de comment ils affectent leurs activités commerciales ou leurs portefeuilles d'investissement. Face à cette situation, les gouvernements devraient comprendre et communiquer l'argument commercial en faveur des mesures d'adaptation. Ils peuvent indiquer clairement aux acteurs du secteur privé que les changements climatiques pourraient modifier l'économie de façon fondamentale et que l'inaction pourrait présenter des risques significatifs. Par exemple, si le risque climatique physique est mal évalué ou sous-estimé, cela peut avoir une incidence importante sur le compte de résultat ou le bilan d'une entreprise pour des raisons allant de prix d'intrants augmentés aux biens perdus ou endommagés (Koh, Mazzacurati, & Trabacchi, 2017). Les répercussions s'étendent des grandes entreprises cotées en bourse aux MPME ; des taux de précipitation modifiés peuvent affecter les décisions d'ensemencement faites par les petits exploitants agricoles ou des tempêtes de plus en plus intenses peuvent menacer les biens d'un pêcheur. Des opportunités pourraient également émerger grâce aux changements climatiques : une entreprise pourrait proposer de nouveaux produits ou services qui soutiennent l'adaptation. Le fait de sensibiliser le secteur privé vis-à-vis des impacts potentiels des changements climatiques et de l'argument commercial en faveur de l'adaptation climatique aidera les entreprises à évaluer les rendements réels qui sont à tirer de l'investissement dans la résilience.

Une fois que les entreprises et investisseurs sont conscients de la menace que posent les changements climatiques sur leurs activités et leurs portefeuilles—et de leur besoin de s'adapter—ils doivent mieux comprendre ce à quoi ils s'adaptent. Malheureusement, dans de nombreux contextes, un manque d'informations climatiques, conjugué à une incapacité à interpréter les informations disponibles afin de les convertir en action, représente un enjeu clé pour les parties prenantes du secteur privé qui adoptent ou financent les mesures d'adaptation. Des informations indisponibles, inaccessibles, de mauvaise qualité ou de répartition inégale peuvent nuire à la fois à la prise de décision et aux investissements dans les activités commerciales, à la gestion de la chaîne d'approvisionnement et à bien d'autres fonctions essentielles d'une entreprise. Elles pourraient également entraîner des investissements qui, face à un climat en évolution, portent atteinte à la sécurité financière et à la sécurité des moyens de subsistance ; une entreprise pourrait, par exemple, investir dans le développement de semences vulnérables à la sécheresse afin de les vendre dans une région où les précipitations deviennent moins prévisibles et le risque de sécheresse est en augmentation. L'application de pesticides sans la connaissance de pluies abondantes à venir pourrait engendrer un gaspillage de ressources et des impacts environnementaux néfastes liés au ruissellement des pesticides, comme cela fut le cas au Ghana (WBCSD, 2017 – voir Étude de cas 2).

Les gouvernements jouent un rôle important à la fois dans la production d'information climatiques et dans la facilitation du partage de celles-ci ; après tout, des informations climatiques robustes seront à la base de la planification de l'adaptation. Dans un premier temps, les gouvernements devraient s'assurer que des informations climatiques de haute qualité soient produites à leurs fins de planification du PNA et pour les parties prenantes nationales. Ils devraient également présenter ces informations dans un format que les divers acteurs comprendront et trouveront utile. Entre autres, les gouvernements pourraient donc appuyer une recherche climatique renforcée au sein des universités publiques ; mettre en place et entretenir un réseau de stations et services hydrométéorologiques ; mettre en place des réseaux et services d'informations climatiques ; s'en référer aux ressources mondiales en matière d'informations climatiques ; et créer des services d'assistance afin de répondre aux questions que se posent les parties prenantes sur les informations climatiques.

Les informations climatiques produites devraient également répondre aux besoins du secteur privé afin de l'aider à comprendre les répercussions qu'un climat en évolution aura sur leurs entreprises. Cela pourrait inclure des informations portant sur les changements du moment et de la durée de la saison des pluies ; sur le rehaussement prévu du niveau de la mer et ses répercussions pour les zones côtières de faible élévation ; et sur les changements attendus au niveau des degrés-jours de croissance et leurs répercussions pour les cultures et la lutte antiparasitaire. Les données et les informations portant sur les conditions climatiques actuelles et potentielles devraient être produites à une échelle appropriée. Pour les pays plus petits tels que les petits États insulaires en développement, des données nationales seront peut-être suffisantes. Pour des pays plus grands, le gouvernement devra probablement fournir des informations climatiques à échelle réduite pour des écosystèmes et emplacements géographiques spécifiques. Les informations climatiques fournies devront être utiles à leur public et devraient être liées aux enjeux de la vie réelle. Elles devraient également être diffusées par des voies appropriées afin de garantir qu'elles atteignent ceux qui en ont besoin, surtout dans les cas des MPME fonctionnant avec une connectivité limitée. Cela pourrait exiger qu'un gouvernement explore les possibilités en termes de numérisation et de technologies mobiles afin de pouvoir fournir des données climatiques ciblées de manière innovante à ceux qui en ont le plus besoin.

---

Des ressources financières et humaines considérables sont nécessaires pour établir un référentiel adéquat en matière d'informations climatiques ; dans le cas où ceci dépasserait les capacités et les budgets d'un gouvernement national, cela pourrait nécessiter des partenariats innovants avec les partenaires du développement et la société civile (voir Étude de cas 2). En l'absence de données climatiques nationales (ou en cas de données limitées) les gouvernements peuvent utiliser les bases de données climatiques produites par les centres climatiques régionaux et les centres mondiaux de production et orienter les parties prenantes en direction de celles-ci. Ces données climatiques historiques et prévisionnelles, quoique pas forcément disponibles au niveau de détail nécessaire pour la prise de décision au niveau local, représentent néanmoins un bon point de départ et sont souvent disponibles gratuitement en ligne. Lorsqu'ils communiquent les informations climatiques, les gouvernements devraient également veiller à employer une terminologie claire et des concepts connus ; ils devraient éviter d'utiliser les terminologies complexes employées par les praticiens, scientifiques et universitaires spécialisés dans les changements climatiques et essayer d'utiliser un langage clair, concis et pertinent—dans l'intérêt de leurs propres décideurs politiques, mais aussi pour d'autres parties prenantes, y compris le secteur privé.

Enfin, les acteurs du secteur privé, qu'ils soient grands ou petits, peuvent manquer de connaissances à propos de leurs options d'adaptation et, si ces options devaient se révéler peu claires, ils sont souvent incapables de quantifier les avantages par rapport aux coûts qui peuvent découler d'un investissement dans ces actions. Cela s'étend à leur capacité à identifier les compromis inhérents à la prise de décision autour des mesures d'adaptation ainsi que les bénéfices connexes qui peuvent résulter de ces activités. Pour les entités qui s'intéressent au profit, ce manque d'informations peut entraver les investissements et nuire à la capacité des plus grandes entreprises à vendre des investissements relatifs à l'adaptation à leurs actionnaires et investisseurs. Le fait d'inclure les options d'adaptation dans la conception du PNA, entre autres par le biais de réserves de projets bancables élaborées pour des secteurs vulnérables clés, peut contribuer à promouvoir les types d'activités qui peuvent renforcer la résilience climatique.

Les gouvernements, en travaillant avec les partenaires du développement et la société civile, peuvent commencer à répondre à ces lacunes de connaissance en assurant la diffusion et la promotion des meilleures pratiques en matière d'adaptation tout en mettant l'accent sur les enseignements dégagés des mesures et programmes d'adaptation du passé, que ces enseignements soient positifs ou négatifs. Au cours de l'élaboration de leur PNA, ils peuvent également promouvoir et favoriser l'apprentissage entre pairs entre les acteurs du secteur privé qui font face à des défis semblables, en intégrant les enseignements dégagés dans la conception des solutions d'adaptation (voir Étude de cas 3). Tout en attirant l'attention sur les risques liés aux changements climatiques, les gouvernements peuvent aussi se concentrer sur les avantages potentiels pour les MPME, les entreprises et les financeurs de s'impliquer dans l'évaluation et l'intégration du risque climatique, y compris une compétitivité accrue, des coûts réduits et une moindre exposition aux risques (Crishna Morgado & Lasfargues, 2017). Afin de se faire entendre par les MPME en particulier, il faudrait peut-être que l'équipe de PNA travaille en étroite collaboration avec les gouvernements locaux et les organisations de la société civile, ou qu'elle élargisse ses programmes de services étendus, afin de s'assurer que les informations sur les options d'adaptation arrivent à ceux qui travaillent en dehors de la capitale. Les gouvernements peuvent également s'assurer que les informations climatiques correspondent aux horizons de prise de décision pertinents ; citons par exemple les prévisions saisonnières correspondant aux décisions autour des moments de plantation des cultures ou les prévisions décennales disponibles pour les décisions autour d'investissements infrastructurels importants. Cela contribuera à assurer que les acteurs du secteur privé puissent traduire les informations climatiques en décisions et actions concrètes.

Le gouvernement devrait aussi communiquer autour du processus de PNA lui-même. Cela aidera à garantir que le secteur privé comprenne le processus de planification de l'adaptation, comment ce processus est lié aux objectifs de développement du pays, quels secteurs sont prioritaires pour les mesures d'adaptation, quelles mesures d'adaptation sont prioritaires du côté des investissements, et comment en tant qu'acteurs du secteur privé ils peuvent être impliqués dans toutes les phases du PNA, de la planification à la mise en œuvre et enfin au S & E.

## Étude de cas 2. Mise en place d'une plateforme de données météorologiques et climatiques au Ghana afin d'augmenter la résilience de la chaîne de valeur du cacao



Des informations météorologiques fiables, accessibles et exactes sont nécessaires pour éclairer la planification autour des changements climatiques.

Au Ghana, la couverture fournie par les stations météorologiques est relativement pauvre, ce qui présente un obstacle empêchant les petits exploitants agricoles d'adapter leurs pratiques en tenant compte des régimes et de la variabilité météorologiques sur le court terme et nuisant par conséquent à la planification à long terme (WBCSD, 2017). Pour les producteurs de cacao, le fait d'appliquer des intrants agricoles sans savoir que de fortes pluies sont à venir pourrait gaspiller des ressources et provoquer des incidences environnementales négatives provenant des écoulements (WBCSD, 2017). De nombreux petits cacaoculteurs cultivent d'autres cultures annuelles qui peuvent également être sensibles aux variations des régimes météorologiques ; par conséquent, les agriculteurs dépendent de plus en plus de ces cultures secondaires pour leurs moyens de subsistance à mesure que la saison de croissance du cacao se raccourcit en raison des changements climatiques.

Des informations météorologiques localisées dans les régions de production sont essentielles à l'adaptation des pratiques agricoles car elles contribuent à préserver les moyens de subsistance et à sécuriser la résilience et la stabilité du secteur du cacao au Ghana.

En 2015, le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD)—une organisation représentant plus de 200 entreprises mondiales de premier plan—a lancé un projet d'installation de stations et systèmes météorologiques au Ghana afin de fournir à 7500 petits exploitants agricoles et membres des communautés locales de précieuses informations météorologiques localisées (WBCSD, 2019). Les partenaires du secteur privé impliqués dans le projet—notamment Kellogg, Olam International et Opus Insights—ont reconnu que les impacts des changements climatiques constituaient une forte menace pour la qualité des produits, la sécurité des approvisionnements et la durabilité générale de la chaîne de valeur du cacao. De 2015 à 2018, plusieurs dialogues entre partie prenantes ont été organisés par le WBCSD afin de s'assurer que de nombreuses parties prenantes pertinentes—y compris celles issues du secteur public, du secteur privé, du milieu de la recherche et de la société civile—étaient intégrées à la définition de la stratégie de l'initiative. De plus, cette initiative a pris des mesures pour examiner quelles voies de communication (par ex., le téléphone ou des conseils traditionnels de vulgarisation) seraient appropriées pour véhiculer les informations météorologiques aux agriculteurs (WBCSD, 2017).

Bien que l'intention première fût de sécuriser les moyens de subsistance des petits cacaoculteurs de la ceinture de cacao de l'Afrique occidentale et d'augmenter la résilience des chaînes de valeur pertinentes, cette initiative a également contribué au processus de PNA. Plus précisément, les stations météorologiques produisent pour le gouvernement un ensemble puissant de données qui peut éclairer les priorités et décisions futures portant sur la pertinence des cultures et l'adaptation dans le secteur agricole (WBCSD, 2017). Ces données seront utiles alors que le Ghana s'apprête à formuler son PNA, le gouvernement pouvant tirer avantage de son expérience de collaboration avec le secteur privé lorsqu'il élabore des stratégies pour impliquer le secteur privé et pour utiliser des technologies naissantes dans son PNA.

### Étude de cas 3. Attirer un soutien financier par le biais du partage d'informations au Rwanda



L'Albertine Rift Conservation Society (le Réseau ARCOS) est un organisme régional de conservation au Rwanda ayant pour buts la préservation de la biodiversité, le renforcement de la résilience aux changements climatiques et la promotion d'une agriculture et d'une sécurité alimentaire durables. L'une de ses principales fonctions consiste à collaborer avec le secteur privé afin de promouvoir l'adaptation aux changements climatiques et d'intégrer la durabilité dans les modèles économiques du secteur privé. Plusieurs obstacles clés entravant la réalisation de ces objectifs ont été identifiés : un manque de sensibilisation par rapport aux risques liés aux changements climatiques ; des informations minimales relatives aux produits financiers abordables existants ; et des opportunités limitées d'apprentissage croisé et d'échange autour des interventions réussies.

Afin de faire face à ces obstacles, le Réseau ARCOS a organisé en 2017 et 2018, en partenariat avec la GIZ, deux dialogues pour le secteur privé rassemblant environ 35 entreprises, 20 organisations de la société civile et partenaires du développement et 15 entités gouvernementales, y compris celles chargées du processus de PNA du Rwanda. La Fédération rwandaise du secteur privé était parmi les participants. Ces dialogues ont porté, entre autres, sur comment impliquer le secteur privé dans la mise en œuvre du PNA et des CDN et comment comprendre les expériences concrètes de l'implication du secteur privé dans l'adaptation aux changements climatiques au Rwanda.

Des représentants de Sowarthé, une entreprise de thé travaillant dans le nord du Rwanda, ont présenté les efforts de l'entreprise relatifs à l'intégration de l'adaptation dans ses activités, en se concentrant sur l'argument commercial en faveur de l'action et l'importance d'évaluer les risques et les possibilités liés aux changements climatiques. Sowarthé a travaillé activement pour l'adaptation depuis 2009, quand l'entreprise a mis en place la culture biologique du thé. Ses représentants ont présenté les impacts des changements climatiques sur leurs activités et ce qu'ils ont appris au cours de la dernière décennie.

En tant que participant majeur au marché rwandais du thé, Sowarthé, par sa participation et sa direction dans le cadre de ces dialogues, a encouragé d'autres entreprises à participer à ces rencontres et à s'y impliquer activement. Plus particulièrement, la présentation de Sowarthé a établi que l'adaptation peut se faire malgré des ressources minimales et



que l'adaptation et la conservation sont nécessaires pour garantir la stabilité et la sécurité de leurs chaînes d'approvisionnement. Par conséquent, de nombreuses entreprises et MPME ont décidé d'incorporer des activités d'adaptation dans leurs stratégies commerciales. Ces dialogues ont également influencé le processus de PNA et sa progression dans la mesure où des représentants du gouvernement rwandais ont participé activement et ont été informés des observations et résultats de ces rencontres.

## Comment le secteur privé peut-il aider à attirer de nouveaux investissements ?



La communication des informations et données portant sur les changements climatiques et l'adaptation n'est pas du seul ressort des gouvernements. Les acteurs du secteur privé eux-mêmes peuvent jouer un rôle actif dans la production, diffusion et compréhension de ces informations et dans la formulation de l'argument commercial en faveur des investissements dans l'adaptation (tout en reconnaissant que, dans certains cas, les acteurs du secteur privé peuvent être réticents à partager des informations en cas d'avantage concurrentiel pouvant être tiré de ces investissements). Ils peuvent faire ainsi par divers moyens, notamment :

- Devenir des champions de l'adaptation du secteur privé en participant aux communications.
- Sensibiliser à l'argument commercial en faveur de l'adaptation en partageant des études de cas et des pratiques optimales avec les médias et d'autres membres du secteur privé. Des investissements dans l'adaptation effectués par des concurrents sont souvent des signaux plus significatifs que des calculs de valeur actuelle nette ou d'autres outils économiques utilisés pour mesurer les coûts et avantages des investissements (Dougherty-Choux et al., 2015).
- Communiquer autour des résultats de l'adaptation afin d'appuyer le S & E au sein de la société ou de l'entreprise, ce qui contribue à son tour aux efforts actuels de collecte de données relatives à l'adaptation aux changements climatiques.
- Vendre ou partager des informations climatiques ou des informations connexes.
- Participer à des plateformes de partage d'informations pour d'autres membres du secteur privé et à leur développement.

### 3.2 Financement

Les obstacles financiers à l'implication dans le processus de PNA incluent ceux liés à l'accès au financement nécessaire aux mesures d'adaptation et ceux liés à la disponibilité d'instruments financiers appropriés pour ceux qui en ont besoin.

Pour de nombreuses entreprises privées, notamment les MPME opérant dans les pays en développement, l'accès aux ressources financières nécessaires à la poursuite des mesures d'adaptation peut être limité. Cela concerne les financements à la fois pour des investissements dans la prise en compte des changements climatiques dans les activités et la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise et pour des investissements dans le développement et la commercialisation de nouveaux produits et services qui appuient une résilience climatique plus générale. Les agriculteurs, par exemple, peuvent ne pas être en mesure d'obtenir de petits prêts à des taux d'intérêt acceptables dans l'optique d'investir dans l'amélioration de l'irrigation ou des technologies de semences. À l'inverse, les financeurs privés peuvent mal connaître les investissements verts ou les avantages financiers potentiels de ceux-ci. Cet obstacle informationnel pour les financeurs pourrait ensuite se traduire en un obstacle financier pour les entreprises à la recherche d'un financement.

L'accès au financement approprié représente un autre défi majeur. Les financeurs et les entreprises peuvent être à l'œuvre au sein de marchés des capitaux imparfaits qui sont incapables d'attribuer de manière efficace le risque de capital ou le risque de transfert. Il importe qu'un éventail d'instruments financiers adaptés à différentes sortes d'investissements d'adaptation soit disponible : par exemple un financement qui peut couvrir des investissements d'adaptation à court terme ou à long terme ou des investissements d'adaptation internes ou externes. À titre d'exemple, il existe souvent un manque de crédit à plus long terme dans de nombreux marchés financiers, ce qui entrave la capacité des entreprises à financer les investissements nécessaires pour faire face aux impacts climatiques lointains ou à plus long terme (UNEP FI, et al., 2016).

Les marchés peuvent ne pas fonctionner de manière à encourager ou à permettre l'investissement du secteur privé dans l'amélioration de la résilience ou dans l'élaboration de nouveaux produits ou services résilients face aux changements climatiques. Dans ces cas de figure, une intervention publique peut se révéler nécessaire (Dougherty-Choux et al., 2015). Les interventions

---

potentielles des gouvernements peuvent inclure : l'apport direct d'incitations financières à l'implication du secteur privé dans le PNA ; la facilitation indirecte de l'accès du secteur privé à des financements appropriés, souples et abordables en faveur de l'adaptation ; les efforts pour remédier aux imperfections du marché ; et la réduction des risques associés aux investissements afin de stimuler l'action du secteur privé. Les assurances peuvent également jouer un rôle important dans la souscription de profils de risque changeants—à la fois pour les investissements internes et externes. En outre, le financement public international, tel que les subventions, peut être employé pour appuyer les financeurs privés qui investissent dans l'adaptation (voir Étude de cas 4).

Les gouvernements peuvent utiliser des incitations financières pour motiver les acteurs du secteur privé à investir dans de nouveaux produits ou marchés qui soutiennent l'adaptation et répondent aux priorités énoncées par le PNA. Ces incitations financières à investir dans les priorités du PNA peuvent inclure les allègements fiscaux ; les garanties contre les risques ; les marchés publics gouvernementaux qui contribuent à sécuriser la demande pour de nouveaux produits et services résilients face aux changements climatiques ; et des conditions favorables établies par les organismes de crédit à l'exportation visant à rendre plus attrayants les investissements en faveur de l'adaptation aux changements climatiques (Parry, et al., 2017). Les gouvernements peuvent aussi employer des mécanismes tels que les taxes, les prélèvements, les redevances et les droits afin de générer des fonds permettant de proposer un soutien financier pour les évaluations des risques climatiques ; les services de vulgarisation ; et le financement de démarrage ou d'amorçage pour de nouveaux produits et services.

La réduction des risques associés aux investissements—notamment pour les investissements à grande échelle dans les infrastructures appuyant les domaines prioritaires du PNA—sera également cruciale pour rendre ces investissements attrayants aux investisseurs privés. Cela peut être fait par le biais de différents instruments, y compris les garanties partielles de crédit, les garanties contre les risques politiques et le financement mixte. Le financement mixte, qui regroupe les sources de capital publiques et privées en vue d'investissements à grande échelle, peut aussi aider à mobiliser les investissements privés en faveur des options d'adaptation en réduisant les risques de ces investissements. Le financement mixte permet au financement public de couvrir les investissements plus risqués (avec des rendements plus élevés), tandis que le financement privé couvre les éléments moins risqués d'un investissement. L'ensemble des plus-values réalisées par ces deux sortes d'investissements sera ensuite réinvesti dans les projets à plus haut risque (Crishna Morgado & Lasfargues, 2017). L'utilisation du financement mixte réduit donc les risques liés au financement privé et à l'amélioration des retours sur investissement pour des investisseurs à plus grand échelle. Afin que les financeurs privés puissent accéder au financement mixte, le gouvernement peut exiger que les projets répondent à certains critères sociaux et environnementaux, y compris un appui à la fois à une résilience renforcée et à la réalisation du plan d'adaptation du pays.

La détermination du rôle souhaité des gouvernements lorsqu'il s'agit de permettre au secteur privé d'accéder à des financements pour l'adaptation devrait être entreprise dans le cadre du processus de planification du PNA, surtout si ce processus vise à mettre en place une mobilisation de ressources ou une stratégie de financement du PNA. Une telle stratégie reliera les priorités d'adaptation identifiées grâce au processus de PNA avec des sources prometteuses de financements publics et privés, sur les plans à la fois national et international. Cette stratégie peut ensuite être intégrée au plan national de mise en œuvre du PNA. Le secteur privé, y compris les compagnies d'assurance, les banques, les multiplicateurs d'affaires et les entreprises, devrait être impliqué dans l'élaboration de cette stratégie.

## Comment le secteur privé peut-il aider à attirer de nouveaux investissements ?



Alors que les gouvernements peuvent fournir un accès à des ressources et incitations financières pour promouvoir, accélérer et élargir les mesures d'adaptation en lien avec le PNA, le secteur privé peut également jouer un rôle important pour faciliter et attirer un accès aux financements. Dans un premier temps, le secteur privé peut (et devrait) participer activement aux dialogues multipartites dans le cadre du processus d'élaboration du PNA, surtout pour l'élaboration d'une stratégie de financement du PNA. Cela aidera à garantir que les intérêts du secteur privé soient reflétés dans cette stratégie, ce qui permet une implication plus poussée à des stades ultérieurs et pourrait aider les parties impliquées à identifier les risques climatiques, les débouchés commerciaux ou les politiques ou réglementations potentielles qui pourraient affecter leurs activités.

Les acteurs du secteur privé peuvent aussi soutenir et encourager les efforts de divulgation des risques climatiques. Les groupes industriels, les agences de notation, les actionnaires et d'autres parties prenantes contribuent déjà à ce mouvement, certains importants gestionnaires d'actifs faisant la promotion de la divulgation des risques climatiques en tant que question de bonne intendance des investissements (Koh et al., 2017). En 2017, 16 banques se classant parmi les plus grandes du monde, ayant un actif combiné de 7000 milliards USD, travaillaient pour évaluer leur exposition aux risques climatiques (Koh et al., 2017). S&P Global a intégré les risques environnementaux et climatiques dans ses cotes de crédit d'entreprise (S&P, 2017). Les investisseurs cherchant de plus en plus à réduire l'exposition de leurs portefeuilles aux risques climatiques, les entreprises qui divulguent ces risques et qui travaillent activement pour les minimiser peuvent acquérir un avantage concurrentiel et se trouver mieux placées pour attirer des investissements à l'avenir : leurs concurrents pourraient bientôt s'engager dans la même voie.

Les acteurs du secteur privé peuvent également se familiariser avec les sources nationales et internationales de financements pour l'adaptation et aller à la recherche de ces opportunités. Un important exemple international est celui du financement disponible par le biais du Mécanisme en faveur du secteur privé du Fonds vert pour le climat.

Enfin, les acteurs du secteur privé peuvent aussi s'impliquer activement dans des mécanismes de partage des coûts de financement avec le secteur public, tels que les partenariats public-privé ou les mécanismes de financement mixte. Cela peut influencer positivement sur le financement de projets prioritaires du PNA à plus grande échelle auxquels de nombreux acteurs du secteur privé pourraient contribuer, tout en réduisant leur exposition au risque.



## Étude de cas 4. Fournir des prêts de rétrocession aux petits exploitants agricoles du Kenya

Le processus de PNA du Kenya met fortement l'accent sur l'agriculture intelligente face au climat (AIC), qui vise à transformer les systèmes agricoles du pays afin de garantir la sécurité alimentaire et le développement dans un climat en proie aux changements (FAO, 2018). À partir de 2013, l'initiative d'AIC du Finance Innovation for Climate Change Fund (FICCF) a favorisé une réponse du secteur privé aux investissements en faveur de l'AIC. Elle s'est concentrée sur l'adaptation, la résilience climatique et, le cas échéant, les interventions à faible teneur en carbone pour les chaînes de valeur de quatre produits de base : les produits laitiers, les poulets locaux, le sorgho et le manioc (Finance Innovation for Climate Change, 2014). Le FICCF a fourni des subventions remboursables aux institutions de microfinancement pour des prêts de rétrocessions permettant aux petits exploitants agricoles et aux agrégateurs dans des zones très productives d'investir dans des technologies et pratiques intelligentes face au climat. Ce projet faisait partie du programme Strengthening Adaptation and Resilience to Climate Change in Kenya Plus, une initiative de 28 millions GBP appuyée par le Département du développement international du Royaume-Uni et réalisée par Development Alternatives Inc., Matrix Development Consultants et l'Institut international du développement durable.

Afin de garantir l'efficacité de ces subventions, une contribution essentielle du secteur public kenyan consistait en la fourniture d'un accès fiable aux données et informations météorologiques et climatiques actuelles et prévues. Le Département de météorologie du Kenya, dans le cadre de cette initiative et en collaboration avec Agriculture and Climate Risk Enterprise in Africa Limited, a fourni des services ciblés d'informations météorologiques et climatiques à l'échelle locale aux agriculteurs, aux agents de vulgarisation et aux agrégateurs. L'utilisation des technologies de l'information a été déterminante pour fournir les avis météorologiques aux agriculteurs car elle a diminué les coûts de transaction tout en augmentant l'efficacité des précieuses données collectées.

Ce partenariat public-privé est un exemple de financement climatique investi dans des chaînes de valeur résilientes par le biais d'institutions de microfinancement existantes afin de favoriser la transition vers une AIC à caractère commercial. Cette initiative a conjugué une inclusion financière dans une optique climatique et un accroissement des liens avec les

marchés. L'initiative a amélioré la compréhension des institutions de microfinancement relative à l'AIC et renforcé leur capacité à offrir des programmes de prêts permettant aux petits exploitants agricoles d'investir dans l'AIC. Elle a également démontré que les petits exploitants agricoles sont motivés pour s'engager dans des pratiques d'AIC qui abordent le risque climatique et améliorent la productivité lorsqu'ils sont dotés de facilitateurs financiers appropriés (Murphy, 2018).



---

### 3.3 Dispositifs institutionnels

Afin de promouvoir l'implication du secteur privé dans le processus de PNA, les gouvernements doivent chercher à s'assurer que des dispositifs institutionnels appropriés et des cadres juridique et politique soient en place afin d'appuyer les investissements en matière d'adaptation et faciliter le dialogue entre les décideurs nationaux et infranationaux, les entreprises privées et les financeurs privés.

Il peut exister plusieurs obstacles institutionnels, politiques et réglementaires à l'investissement privé dans l'adaptation dans un contexte donné. Un manque de règles de zonage pour les zones côtières pourrait favoriser des aménagements qui réduisent la superficie des aires protégées côtières et augmentent la vulnérabilité face à l'élévation du niveau de la mer et aux ondes de tempête (Stenek et al., 2013). Des incitations perverses telles que les subventions peuvent être en place et nuire à l'argument commercial en faveur des investissements dans l'adaptation. À titre d'exemple, la subvention de l'électricité en Inde a eu pour résultat qu'il coûte moins cher aux agriculteurs de pomper l'eau des nappes souterraines que d'investir dans la conservation de l'eau et dans une irrigation plus efficace. Cette situation a contribué à une importante surextraction de cette ressource et donc à une crise dans le secteur agricole (Jain, 2018).

Un manque d'incitations peut être tout aussi dommageable. Dans la province canadienne de Colombie-Britannique, la politique forestière déclarait que lorsqu'une entreprise prélevait des arbres d'une tenue forestière, elle devait replanter des arbres selon les normes de densité de la région et entretenir ces arbres jusqu'à ce qu'ils atteignent une taille déterminée. Des coûts d'entretien élevés ont fait que les entreprises étaient incitées à planter les arbres dont la croissance était la plus rapide plutôt que ceux qui étaient les mieux adaptés à un climat en évolution. Cela a entraîné une préférence en faveur de pins à croissance rapide pour de nombreux programmes de reboisement, créant des monocultures de plus en plus vulnérables aux changements climatiques et aux facteurs de stress connexes tels que des infestations de dendroctones du pin ponderosa. Heureusement, le gouvernement exige maintenant que les impacts des changements climatiques soient pris en compte dans les pratiques et plans de reboisement et a intégré l'adaptation dans son outil de sélection d'espèces d'arbres (Government of British Columbia, n.d.).

Il peut aussi prendre trop de temps pour que les gouvernements élaborent et adoptent des politiques et lois qui offrent les garanties et la stabilité recherchées par les acteurs du secteur privé lorsqu'ils effectuent des investissements dans l'adaptation. En outre, il peut ne pas y avoir de signal politique convaincant en direction des acteurs du secteur privé lorsqu'ils effectuent ces investissements dans l'adaptation, d'où l'importance d'avoir un PNA. Enfin, le secteur privé peut aussi exprimer son scepticisme face à la capacité du gouvernement à élaborer et, surtout, à mettre en œuvre les mesures d'adaptation priorisées par le biais du processus de PNA, et par conséquent ces acteurs pourraient se désengager du processus.

Afin de réussir à impliquer le secteur privé dans le processus de planification de l'adaptation, les gouvernements doivent veiller à ce que les bonnes conditions habilitantes soient en place, à la fois sur le plan institutionnel et sur le plan du cadre politique et juridique. Dans le premier cas, un dialogue et une collaboration ouverts entre l'ensemble des groupes de parties prenantes sera au cœur du succès du processus de PNA. Les gouvernements doivent réussir ces dispositifs institutionnels dès le début du processus et maintenir ces dispositifs pendant les trois phases du PNA. Créer un engouement du secteur privé pour le processus de PNA au cours de son démarrage contribuera à garantir leur participation et soutien continu durant le processus (voir Étude de cas 5). Sur le plan institutionnel, cela pourrait nécessiter que le gouvernement intègre des représentants du secteur privé dans le comité de supervision du PNA s'il existe, ou que des structures soient mises en place pour assurer la communication entre les moteurs du processus de PNA et le secteur privé—par exemple un point focal PNA émanant du secteur privé ou un sous-comité incluant des représentants du secteur privé provenant des secteurs prioritaires tels que le tourisme, l'eau, l'énergie et les pêches.

Le gouvernement devrait aussi favoriser la coordination de tous les organismes publics pertinents durant le processus de PNA. La collaboration intersectorielle autour de l'adaptation climatique est un principe fondamental du processus de PNA—elle contribue à assurer que le secteur privé bénéficie d'un positionnement unifié du gouvernement par rapport à l'adaptation aux changements climatiques (et à son rôle dans le développement à long terme du pays) de la part des différents ministères. Le gouvernement de Sainte-Lucie, par exemple, a entrepris des efforts pour comprendre pourquoi l'implication du secteur privé dans l'adaptation était limitée : il a donc mis en place des mesures pour remédier à cette situation par le biais de politiques, de réglementations et d'une meilleure coordination (voir Étude de cas 6).

Les gouvernements devraient également appuyer et collaborer avec les associations d'entreprises et les multiplicateurs d'affaires, tels que les chambres de commerce ou les associations plus petites et plus locales d'individus tels que des agriculteurs, des pêcheurs ou des mineurs. Ces institutions sont importantes lorsqu'il s'agit d'atteindre les acteurs du secteur privé, notamment les MPME fonctionnant dans

---

les pays en développement. Les gouvernements devraient veiller à s'assurer que ces multiplicateurs disposent d'une bonne compréhension des changements climatiques et de l'argument commercial en faveur des investissements dans l'adaptation et peut les impliquer dans la conception du PNA (voir ci-dessus). Ces multiplicateurs peuvent ensuite transférer ces messages et capacités à leurs membres.

Au sein du contexte juridique et politique, les gouvernements devraient aussi œuvrer pour s'assurer qu'il existe une stabilité au niveau des lois, politiques et réglementations nationales qui influenceront les décisions portant sur les investissements sur l'adaptation. La révision ou l'adoption d'instruments législatifs relatifs au soutien de l'adaptation devrait être faite de manière périodique, opportune et transparente. Si l'adoption de telles législations était faite de façon improvisée ou opaque, cela pourrait décourager l'investissement dans l'adaptation alors qu'au départ celui-ci est souvent risqué et intervient sur une longue durée. Le PNA lui-même est un instrument utile à cet égard—il fournit aux investisseurs une idée limitée dans le temps de l'évolution probable des politiques et réglementations nationales autour de l'adaptation et s'appuie sur une plateforme de collaboration entre les groupes de parties prenantes. Au-delà d'une stabilité au niveau des politiques et réglementations portant sur l'adaptation, les gouvernements devraient essayer d'assurer une stabilité au niveau du caractère des réglementations et procédures commerciales et dans le niveau de soutien international reçu pour l'adaptation climatique ; l'investissement dans les mesures d'adaptation à moyen et à long terme est bien plus probable dans un tel contexte.

Avant d'élaborer des politiques et réglementations nouvelles ou révisées visant à appuyer l'adaptation, les gouvernements devraient déterminer s'il existe déjà des instruments législatifs qui favorisent une mauvaise adaptation et œuvrer à les réviser ou à les abroger. Cela impliquera probablement de faire appel à des recherches conduites par des organismes extérieurs, notamment la société civile, les médias et le milieu universitaire.

Les efforts entrepris pourront alors se porter sur l'élaboration participative et l'adoption de politiques et réglementations qui assurent des conditions équitables favorisant des investissements plus respectueux de l'environnement et des comportements corporatifs qui appuient l'adaptation (Crishna Morgado & Lasfargues, 2017).

Pour les pays en développement en particulier, il faudrait élaborer dans le cadre du processus de PNA des politiques qui stimulent les MPME à investir dans l'adaptation. Celles-ci pourraient comprendre des stratégies et cadres généraux de planification du développement économique à long terme qui intègrent l'adaptation ainsi que des politiques plus spécifiques qui se concentrent sur des domaines tels que les droits fonciers et les droits de propriété, les codes de construction et les taxes carbone (Dougherty-Choux et al., 2015). Par exemple :

- Dans le secteur agricole, les droits de propriété et les droits d'utilisation des terres sont indispensables aux petits exploitants agricoles et aux activités agricoles à petite échelle. En garantissant que les agriculteurs puissent exercer un contrôle sur les terres, un système clair de droits de propriété favorise les investissements à plus long terme dans l'irrigation ou dans d'autres améliorations qui ont tendance à limiter la dégradation et à soutenir l'adaptation (Dougherty-Choux et al., 2015).
- Dans la construction et la planification de l'occupation des sols, les codes de construction et les ordonnances de zonage sont des exemples de réglementations qui peuvent inciter les entreprises à moderniser leurs opérations ou les empêcher d'inhiber les capacités d'adaptation des communautés locales (Dougherty-Choux et al., 2015).
- De manière plus générale, les gouvernements peuvent proposer des procédures d'autorisation accélérées pour les activités concentrées sur l'adaptation.

L'efficacité des nouvelles réglementations qui appuient l'adaptation dépendra entre autres de la capacité du gouvernement à les faire respecter.

Les gouvernements peuvent aussi exiger ou encourager la divulgation des risques climatiques par les entreprises et investisseurs (Koh, Mazzacurati, & Trabacchi, 2017). Ces obligations de divulgation servent à promouvoir les actions qui minimisent l'exposition aux risques climatiques des entreprises cherchant à investir, ou qui minimisent l'exposition des portefeuilles d'investissement à de tels risques. Depuis l'Accord de Paris de 2015, plusieurs gouvernements ont adopté des politiques à cet effet, y compris celles recommandées par le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (en anglais, Task-Force on Climate-related Financial Disclosures, ou TCFD) (voir Encadré 5). Bien que la divulgation des risques climatiques puisse être plus faisable pour les entreprises travaillant dans des pays développés aux contextes réglementaires robustes, l'identification et la divulgation des risques climatiques le long des chaînes d'approvisionnement pourraient entraîner davantage d'investissements dans la résilience climatique en aval, chez les entreprises ou producteurs des pays en développement.

Comprendre à la fois l'offre et la demande du financement de l'adaptation est essentiel pour les gouvernements qui conçoivent des politiques, réglementations et instruments de financement public pouvant catalyser les flux de financement privé pour l'adaptation (UNEP FI, et al., 2016). Les gouvernements doivent chercher à comprendre les imperfections de marché qui faussent les profils de risque et de rendement des investissements d'adaptation dès le début du processus d'élaboration du PNA et avant d'entreprendre l'élaboration de politiques ou réglementations venant en appui à l'adaptation. Ces imperfections de marché peuvent comprendre de nombreux obstacles déjà évoqués, tels qu'un manque de crédit à long terme qui entrave les investissements visant à faire face aux impacts climatiques à plus long terme, ou des informations climatiques incomplètes ou asymétriques conduisant à des prises de décision non éclairées (UNEP FI, et al., 2016). Une fois que les obstacles ont été identifiés, les gouvernements peuvent s'y pencher par le biais de politiques permettant au marché de remplir de manière plus efficace son rôle de répartition du capital, ce qui contribuerait à augmenter le montant des financements disponibles pour l'adaptation (UNEP FI, et al., 2016).

### **Encadré 5. Réglementations émergentes portant sur le signalement des risques climatiques physiques**



Depuis la signature de l'Accord de Paris en 2015, le domaine du risque climatique a connu plusieurs évolutions réglementaires revêtant une pertinence croissante pour les investisseurs et les financeurs. À titre d'exemple, le TCFD a récemment reconnu qu'une mauvaise appréciation des risques climatiques pouvait conduire à une mauvaise appréciation des actifs et à une mauvaise affectation du capital et pouvait potentiellement susciter des inquiétudes par rapport à la stabilité financière. Sur la base de ces conclusions, les autorités de contrôle et de régulation de l'assurance se sont prononcées en faveur de l'adoption d'un cadre de divulgation des risques climatiques. Par conséquent, 16 banques se classant parmi les plus grandes du monde, ayant un actif combiné de 7000 milliards USD, travaillent actuellement pour évaluer leur exposition aux risques climatiques (Koh, Mazzacurati, & Trabacchi, 2017). Deutsche Asset Management, par exemple, travaille à l'élaboration d'une base de données mondiale portant sur l'exposition des sites corporatifs aux risques climatiques, afin d'identifier ceux pour lesquels les catastrophes naturelles liées aux changements climatiques pourraient poser les plus grands risques aux portefeuilles d'investissement (Koh, Mazzacurati, & Trabacchi, 2017).

De plus, la Directive de l'UE concernant les activités et la surveillance des institutions de retraite professionnelle (IORP II) (2016/2341) a exigé que les fonds de pension agréés examinent et divulguent les questions climatiques dans le cadre de leurs décisions relatives aux investissements et aux risques. De façon semblable, l'article 173 de la loi française sur la transition énergétique établit des exigences impératives pour que les organisations financières et non financières françaises qui sont cotées en bourse divulguent leur exposition aux risques climatiques, y compris tout risque physique, et pour que les investisseurs institutionnels évaluent et divulguent les risques climatiques auxquels sont exposés leurs portefeuilles d'investissement (Koh, Mazzacurati, & Trabacchi, 2017).

## Étude de cas 5. Red Stripe s'adapte aux changements climatiques en Jamaïque



En 2013, Red Stripe—la brasserie la plus célèbre de Jamaïque— a lancé son initiative Project Grow en se tournant vers la production locale de manioc au lieu de dépendre de sirop de maïs importé pour la fabrication de ses boissons à base de malt, ses bières et ses stouts (Jamaica Observer, 2017). Le but de l'initiative est d'augmenter l'utilisation du manioc local de 40 pour cent d'ici à 2020 grâce au développement d'une chaîne d'approvisionnement durable et résiliente d'amidon de manioc (Heineken, 2015). Jusqu'à ce jour, plus de 300 agriculteurs ont été soutenus par Project Grow (Jamaica Observer, 2017).

La production de manioc est néanmoins exposée aux impacts des changements climatiques tels que la sécheresse, les inondations et les ouragans. Une fréquence croissante de sécheresses au cours des dernières années a provoqué des mauvaises récoltes de manioc, d'igname et de gingembre dans certaines parties du pays. Le projet Jamaican Rural Economy and Ecosystems Adapting to Climate Change II, financé par l'USAID en collaboration avec Red Stripe, a appuyé l'augmentation de la capacité d'adaptation des producteurs de manioc en leur fournissant une assistance technique et des formations, en favorisant l'utilisation de variétés de manioc résistantes à la sécheresse et à haut rendement et en propageant des matériaux de plantation à haut rendement (Jamaica Observer, 2017).

Ces actions sont venues en appui à la réalisation des objectifs établis par le processus de PNA de la Jamaïque en améliorant la résilience des producteurs de manioc. Red Stripe fait également partie de l'Organisation du secteur privé de Jamaïque, un partisan actif du programme relatif aux changements climatiques et du processus de PNA de la Jamaïque.

En outre, Red Stripe a participé activement à « Uncut Conversations », une initiative publique de communication de la part du gouvernement pour échanger autour de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ceux-ci avec les communautés et parties prenantes locales. L'implication de Red Stripe dans cette campagne était une décision stratégique pour l'inclure dans le processus et encourager d'autres acteurs du secteur privé à faire de même. Ces conversations se sont révélées influentes pour sensibiliser aux initiatives et actions d'adaptation en cours, stimulant ainsi davantage d'implication du secteur privé.

## Étude de cas 6. Planification de l'adaptation à l'échelle nationale à Sainte-Lucie



En 2014, la politique d'adaptation aux changements climatiques (PACC) de Sainte-Lucie a mis en lumière l'importance du secteur privé dans la réalisation des objectifs d'adaptation du pays. Elle a reconnu la nécessité de créer des partenariats entre le secteur public, le secteur privé, le secteur financier, la société civile et les communautés (Government of Saint Lucia, 2015). Afin de faciliter la coordination des parties prenantes après le lancement du processus de PNA du pays, le gouvernement a démarré une étude de l'implication du secteur privé dans les mesures portant sur les changements climatiques en 2017. Cette étude a montré que les obstacles principaux à l'implication du secteur privé dans l'action pour le climat comprenaient un manque de communication entre le secteur public et le secteur privé, l'absence d'une plateforme dans laquelle le secteur privé pouvait s'impliquer et l'absence d'une vision stratégique à long terme pour l'implication du secteur privé (Environmental Governance Consulting, 2018).

Face à cette situation, le gouvernement de Sainte-Lucie prend des mesures pour augmenter la coordination entre secteurs et aborder certains de ces obstacles. Le gouvernement a soumis une proposition au Fonds vert pour le climat (FVC) en mars 2018 pour accéder au Programme de préparation et de soutien préparatoire pour son PNA, le secteur privé ayant été identifié en tant que partie prenante clé à impliquer durant les consultations (Caribbean Community Climate Change Centre, 2018). Le document de PNA de Sainte-Lucie privilégie l'élaboration d'une stratégie d'engagement du secteur privé face aux changements climatiques, pour laquelle les premières consultations se sont déroulées en novembre 2018 avec le soutien du Réseau mondial de PNA. L'élaboration de cette stratégie inclut, entre

autres, l'identification de partenariats public-privé potentiels permettant de faire progresser les objectifs du pays en matière d'adaptation. De plus, des stratégies sectorielles d'adaptation pour les pêches et l'agriculture élaborées au cours du processus de PNA identifient de façon semblable le besoin important d'impliquer le secteur privé dans les mesures d'adaptation (Government of Saint Lucia, 2018).



## Comment le secteur privé peut-il aider à attirer de nouveaux investissements ?



Le secteur privé peut s'engager activement dans les dispositifs institutionnels et les processus de définition des politiques qui favorisent l'investissement et l'implication dans le PNA et soutenir ces dispositifs et processus. Au niveau des dispositifs institutionnels, cela peut être fait de diverses façons :

- **Devenir membre d'un organe de coordination pour le processus de PNA.** Cela démontre un soutien actif en faveur de l'adaptation, permet une participation plus constante, continue et active et fait entrer en jeu les intérêts plus larges des acteurs du secteur privé dans les processus d'établissement des priorités et du programme du PNA.
- **Participer à des événements ou dialogues en lien avec le PNA, que ce soit en tant que membre d'un groupe organisateur du secteur privé, en tant que membre d'une association ou de façon individuelle.** Les processus de PNA peuvent faire appel au secteur privé au cours des dialogues et consultations multipartites et il peut être dans l'intérêt du secteur privé de participer et d'encourager d'autres acteurs à faire de même.
- **Identifier et mobiliser les organisations, associations et partenariats dirigés par l'industrie.** Ces collaborations constitueront un pôle d'excellence pour les dirigeants industriels, serviront de multiplicateur pour un engagement accru et peuvent être un véhicule efficace pour les informations climatiques et le renforcement des capacités. Les pactes et commissions mondiaux menés par le secteur privé encouragent de plus en plus les opportunités de prendre des engagements volontaires dans les mesures d'adaptation et de collaborer avec des entreprises partageant la même vision (voir Encadré 6). Ceux-ci peuvent également faciliter l'instauration de nouveaux partenariats et collaborations avec des partenaires issus de l'industrie ou de la chaîne d'approvisionnement et permettant de partager les ressources, les risques et les capacités.

Bien que le contexte politique et réglementaire soit du ressort du gouvernement, le secteur privé peut contribuer de diverses façons aux processus de définition des politiques afin de promouvoir une meilleure implication d'entreprises et de financeurs partageant la même vision :

- **Participer aux consultations et dialogues entre parties prenantes afin de présenter son point de vue relatif aux priorités d'adaptation au cours des phases d'élaboration et de mise en œuvre du PNA.** Ce faisant, le secteur privé peut soulever des questions importantes au cours du programme et du processus de priorisation et peut être consulté quant aux options en matière de politique et de réglementation en amont de leur adoption. Les acteurs du secteur privé devraient également être encouragés à participer à ces processus afin de contribuer à identifier des opportunités éventuelles de partenariats public-privé. Cela permettra une collaboration et un engagement continu au cours de la phase de mise en œuvre du processus de PNA.
- **Adopter des normes volontaires en l'absence d'exigences impératives politiques ou réglementaires (et en supplément de celles-ci).** Agir de la sorte, que ce soit à l'échelle mondiale ou locale, peut envoyer des signaux et impulsions en vue de conversations futures autour des politiques et peut contribuer à diriger des secteurs ou industries vers des pratiques exemplaires. Devenir partenaires ou signataires d'accords et d'initiatives volontaires en matière d'adaptation pourrait améliorer la réputation des entreprises et attirer des investissements supplémentaires.
- **Quantifier et divulguer son exposition aux risques climatiques dans l'optique d'attirer des financements en faveur de l'adaptation en l'absence de politiques ou réglementations gouvernementales.**

## Encadré 6. La Commission des entreprises et du développement durable et le Pacte mondial « Caring for Climate »



La Commission des entreprises et du développement durable et le Pacte mondial de l'ONU proposent une opportunité d'aligner les objectifs commerciaux sur les initiatives climatiques dirigées par l'ONU afin de consolider l'argument commercial en faveur des mesures d'adaptation portant sur les changements climatiques, de façonner les agendas politiques et d'impliquer davantage le secteur privé dans la lutte contre les changements climatiques.

La Commission des entreprises et du développement durable, lancée en janvier 2016 et dirigée par Unilever, vise à présenter les raisons pour lesquelles les dirigeants commerciaux devraient s'impliquer dans les Objectifs de développement durable (Business & Sustainable Development Commission, 2018). Le rapport phare de la Commission, intitulé « De meilleures entreprises, un monde meilleur », a cartographié les incitations économiques pour les entreprises alignées sur les ODD—notamment l'ODD 13 pour l'action climatique—et comment les entreprises peuvent les réaliser. Afin d'aider à appuyer la cause, le rapport a noté que les externalités environnementales, dont plusieurs étaient associées aux changements climatiques, coûtent maintenant plus de 4500 milliards USD par an (Business & Sustainable Development Commission, 2018). Le rapport a mentionné que la réalisation des ODD—y compris l'ODD 13—nécessitera une direction de la part du secteur privé.

De façon semblable, le Pacte mondial de l'ONU, en tant que plus grande initiative commerciale mondiale traitant de la durabilité des entreprises, demande aux entreprises d'aligner leurs stratégies et activités avec les principes universels en matière de droits humains, de travail, de l'environnement et de lutte anti-corruption (United Nations Global Compact, 2019). Le Pacte, à travers son initiative « Caring for Climate », fournit aux entreprises une plateforme leur permettant de s'engager dans des mesures concrètes vis-à-vis des changements climatiques—et de défendre de telles mesures (Business Leaders of the Caring for Climate Initiative, 2012). Jusqu'à ce jour, « Caring for Climate » a été reçu l'appui de 463 organisations, dont General Mills, H&M, le Groupe IKEA et Nestlé S.A.

### 3.4 Renforcement des capacités

Tout en ayant les informations et le financement dont ils ont besoin, ainsi qu'un accès aux institutions, politiques et réglementations qui peuvent les aider à réaliser leurs objectifs en matière d'adaptation, les acteurs du secteur privé peuvent néanmoins ne pas avoir les capacités techniques nécessaires pour participer au processus de PNA. Les gouvernements, travaillant généralement en collaboration avec la société civile, les partenaires du développement, le milieu universitaire et d'autres entreprises, peuvent chercher à identifier et à combler ces lacunes de capacités.

Les entreprises privées peuvent manquer de capacités nécessaires pour comprendre et utiliser les données et informations climatiques et pour intégrer la gestion des risques climatiques dans leurs activités commerciales habituelles, y compris la conduite d'évaluations de risques climatiques. Elles peuvent avoir besoin de capacités améliorées dans l'utilisation de techniques, de technologies et d'équipements nécessaires à leur adaptation—par exemple l'adoption de pratiques agricoles conservatrices, ou l'utilisation de drones en vue de la pollinisation. Elles peuvent avoir besoin de capacités pour élaborer les modèles commerciaux nécessaires à la mise sur le marché de leurs produits et services en lien avec l'adaptation, ou pour mettre en œuvre des stratégies commerciales permettant de réduire leur exposition aux risques climatiques. Elles peuvent également avoir besoin d'aide dans l'identification et la recherche de financements appropriés pour les investissements relatifs à l'adaptation. Dans le cas des financeurs privés, des capacités améliorées sont souvent nécessaires pour intégrer les risques climatiques dans les portefeuilles de placement et les produits de financement, et pour mieux quantifier et suivre les retours sur investissement dans un contexte d'adaptation.

Les gouvernements peuvent jouer un rôle lorsqu'il s'agit de combler des lacunes de capacités telles que celles-ci ; cela se fait souvent dans le cadre d'une collaboration avec une institution partenaire. Ils peuvent favoriser le renforcement des capacités techniques des entreprises et financeurs par le biais de programmes de formation, de programmes de communication et de

l'élaboration de notes d'orientation spécifiques au contexte (le cas échéant). Le fait de cibler d'abord le renforcement des capacités des multiplicateurs d'affaires peut permettre d'augmenter l'efficacité et la portée des actions de formation, pourvu que ces multiplicateurs puissent réussir à partager ces compétences avec leurs membres.

Les gouvernements peuvent aussi proposer des orientations et formations portant sur les moyens de mesurer les rendements des investissements en matière d'adaptation aux changements climatiques, notamment l'analyse coûts-avantages, l'analyse coût-efficacité, l'analyse des risques de portefeuille pour les institutions financières et de nouvelles métriques qui mesurent les rendements au-delà de l'aspect financier (Parry, et al., 2017). Encore une fois, cela devra peut-être se faire dans le cadre d'une collaboration avec des partenaires dans le cas où les gouvernements n'auraient pas les capacités ou ressources internes nécessaires pour proposer ces formations par eux-mêmes. En outre, les capacités doivent souvent se fonder sur la transformation d'évaluations de risques et de vulnérabilité en des plans de gestion réactifs et des mesures concrètes. À partir des évaluations de risques, les gouvernements peuvent s'assurer que les acteurs du secteur privé puissent accéder aux outils d'aide à la prise de décision en matière d'adaptation conçus pour les aider à comprendre et intégrer les risques climatiques dans les activités commerciales : il existe de nombreux outils de la sorte.

Parmi les capacités techniques les plus importantes pour les acteurs du secteur privé, citons la capacité à mener des évaluations de risques climatiques et de vulnérabilité. Une meilleure compréhension des risques—et des opportunités—que les changements climatiques provoquent pour les activités et la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise, ou pour le portefeuille d'un investisseur, contribuera à renforcer l'argument commercial en faveur de l'investissement dans les mesures d'adaptation. Les gouvernements devraient œuvrer pour faciliter le renforcement de ces capacités. Cela peut être fait en alliant les partenaires du développement avec les acteurs du secteur privé ; par exemple, l'initiative de la GIZ intitulée Adaptation du secteur privé au changement climatique (ASPCC) a fourni un outil à des membres du secteur privé leur permettant d'entreprendre la gestion des risques climatiques et la planification axée sur celles-ci, renforçant ainsi leur capacité à élaborer des stratégies d'adaptation (voir Étude de cas 7).

## Étude de cas 7. Évaluations de vulnérabilité par le biais de l'initiative Climate Expert



Élaboré dans le cadre du programme de la GIZ intitulé Adaptation du secteur privé au changement climatique (ASPCC), l'outil Climate Expert améliore la capacité des acteurs du secteur privé à s'impliquer dans les mesures d'adaptation aux changements climatiques en fournissant une approche à quatre étapes pour entreprendre la gestion des risques climatiques et la planification axée sur celles-ci. Cette approche est conçue pour aider les entreprises, y compris les MPME et les zones industrielles, à analyser les risques et opportunités en lien avec les changements climatiques et à produire des stratégies d'adaptation robustes (Frei-Oldenburg, Wohlgemuth, von Stieglitz, Stahr, & Eisinger, 2018). L'outil comprend des orientations pour évaluer les coûts et avantages de diverses options de gestion des risques climatiques ; il est disponible gratuitement à [www.climate-expert.org](http://www.climate-expert.org) (GIZ, 2019).

Agrumar Souss, une entreprise de transformation d'agrumes située dans la région de Souss-Massa au Maroc, a utilisé l'outil Climate Expert pour évaluer son exposition aux changements climatiques et identifier les opportunités commerciales et voies d'adaptation correspondantes. Les inondations, la sécheresse, la hausse des températures, les vents plus violents, les précipitations importantes et plus fréquentes et les gelées tardives étaient tous identifiés en tant qu'impacts néfastes des changements climatiques pour la production d'agrumes qui mettaient en danger la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise (GIZ, 2019). L'entreprise a utilisé l'approche du Climate Expert afin d'identifier et d'évaluer des mesures d'adaptation qu'elle pouvait employer pour renforcer sa résilience climatique, notamment l'utilisation d'un système anti-retour pour faire face aux précipitations importantes et plus fréquentes, des brise-vent plus robustes dans les vergers de la société afin de réduire l'exposition des arbres aux vents violents, et des pompes d'irrigation alimentées par l'énergie solaire pour s'attaquer aux problèmes de sécheresse à répétition (GIZ, 2019). En renforçant la capacité d'entreprises telles que Agrumar Souss à comprendre les risques climatiques et à les intégrer dans leurs activités commerciales, l'initiative Climate Expert a contribué à faire avancer la participation du secteur privé à l'adaptation.

## Comment le secteur privé peut-il aider à attirer de nouveaux investissements ?



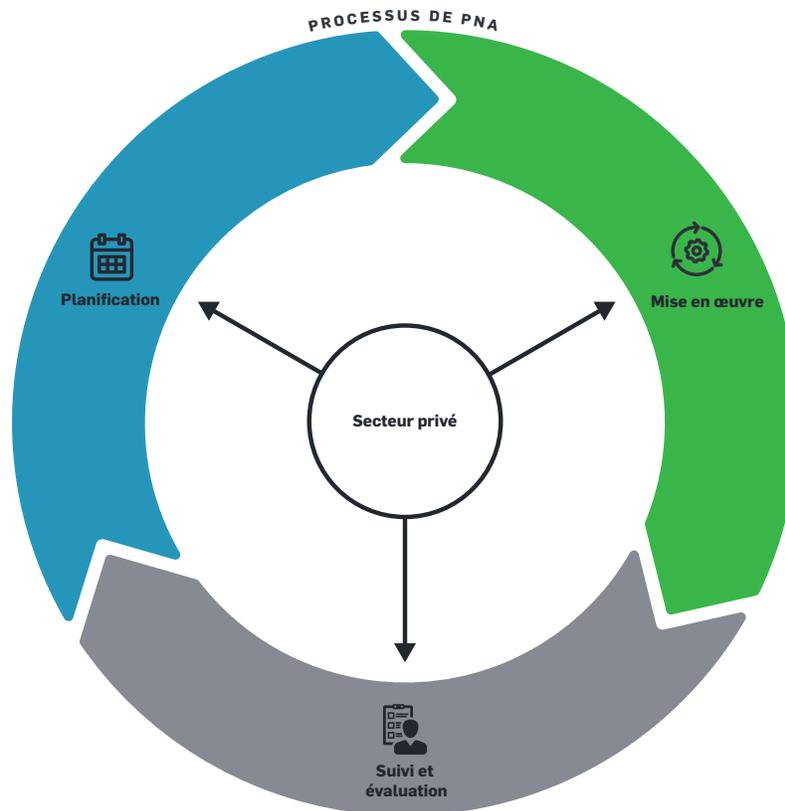
Il existe diverses façons selon lesquelles les acteurs du secteur privé peuvent contribuer à renforcer leurs capacités (et celles de leurs pairs) à s'impliquer dans le processus de PNA et plus généralement dans les mesures d'adaptation. Celles-ci peuvent comprendre :

- Travailler en collaboration avec les chambres de commerce ou d'autres multiplicateurs d'affaires afin de mettre en place des comités ou des activités d'apprentissage dédiés qui favorisent l'échange entre pairs pour les entreprises engagées dans des démarches de planification et de mise en œuvre de l'adaptation. Les multiplicateurs d'affaires pourraient également appuyer des programmes d'échange axés sur l'adaptation pour leurs membres.
- Participer à des activités et ateliers de formation relatifs à l'adaptation assurés par les organismes de développement, les acteurs de la société civile et le secteur public, et communiquer publiquement autour de cette participation afin d'encourager des entreprises ou des organismes ou associations d'organisation du secteur privé semblables à faire de même (voir Étude de cas 8).
- Élaborer et partager l'argument commercial en faveur de l'engagement dans l'adaptation aux changements climatiques. Certains acteurs ont réussi à formuler leurs motivations quant à ces mesures d'adaptation ; le fait de porter cette explication à la connaissance du public peut permettre à d'autres de comprendre et d'adopter des pratiques optimales.
- Établir des métriques, et suivre et évaluer la réussite des mesures d'adaptation mises en œuvre—tout en recensant les succès et les échecs et en les partageant avec d'autres acteurs du secteur privé. Ce partage peut s'effectuer par le biais de réseaux et plateformes pertinents, tels que le Réseau mondial de PNA et le Programme d'appui global au PNA, ou via des partenaires externes pertinents tels que le WBCSD.
- Participer aux consultations et dialogues de parties prenantes en lien avec le PNA, entre autres afin d'identifier des domaines essentiels nécessitant un renforcement des capacités et un partage d'informations à l'avenir.
- Appuyer le gouvernement et le milieu universitaire dans la conception et démarrage de programmes professionnels ou menant à l'obtention d'un grade qui sont axés sur le commerce et les changements climatiques.

# 4 Impliquer le secteur privé dans les phases du processus de PNA

Le développement et le renforcement des facteurs habilitants pour l'implication du secteur privé se poursuivront au cours du processus de PNA. En même temps, les gouvernements peuvent également impliquer le secteur privé de manière effective au cours des trois phases du processus de PNA (Figure 4). Cet engagement ne sera évidemment pas figé mais devra se poursuivre en tant que processus itératif dès le début du PNA et pendant sa mise en œuvre, son S & E et son ajustement.

**Figure 5. Les trois phases du processus de PNA**



Les acteurs du secteur privé devraient être impliqués dans le processus de planification du PNA afin d'être au courant des plans et objectifs du gouvernement en matière d'adaptation sur le moyen ou long terme, ce qui leur permet d'aligner leur travail en conséquence, le cas échéant et si souhaité. Ils peuvent être des partenaires de la mise en œuvre du PNA, à la fois en tant que financeurs et exécutants des mesures d'adaptation. Ils peuvent également contribuer aux processus de S & E afin d'éclairer les efforts pour s'assurer que les mesures d'adaptation aient l'effet souhaité ou doivent être modifiées.

---

Les points d'entrée pour l'implication du secteur privé ont été tirés de la documentation existante et d'études de cas, et à l'aide des Directives techniques pour le processus des PNA élaborées par le Groupe d'experts des pays les moins avancés (GEPMA) (LDC Expert Group, 2012). De nombreux pays en sont encore aux premières étapes de leur processus de PNA, ce qui fait que davantage d'exemples et d'enseignements peuvent être tirés des expériences d'intégration du secteur privé dans les processus de planification par rapport à la mise en œuvre et au suivi. Néanmoins, quelques exemples sont présentés ci-dessous pour montrer comment cette intégration pourrait idéalement avoir lieu au cours du cycle de PNA.

## 4.1 Planification

Durant la phase de planification du processus de PNA, les gouvernements devraient concentrer leurs efforts sur l'élaboration d'un consensus entre parties prenantes clés quant au caractère des menaces découlant des changements climatiques, l'établissement des priorités déterminant comment les parties prenantes répondront à ces menaces, et sur la planification afin de mobiliser les ressources nationales et internationales (ainsi que publiques et privées) nécessaires à la mise en œuvre du plan. Les gouvernements devraient s'assurer que des représentants du secteur privé soient intégrés aux discussions autour de la structure, des priorités, de la vision et de la feuille de route pour l'adaptation du pays.

Les deux premières étapes identifiées par les Directives techniques du GEPMA pour le processus des PNA touchent à la planification : effectuer un travail préparatoire, prendre en compte les lacunes et entreprendre les étapes préparatoires nécessaires. Cela implique la création d'un mandat et d'une stratégie nationale pour le PNA ; l'identification des résultats attendus et des lacunes au niveau de l'environnement propice au processus de PNA ; la réalisation d'évaluations des impacts, de la vulnérabilité et de l'adaptation ; et le renforcement des capacités (LDC Expert Group, 2012). Plusieurs de ces étapes ont déjà été abordées dans les facteurs habilitants décrits ci-dessus. Ce qui est crucial à ce stade est la participation de toutes les parties prenantes pertinentes, y compris le secteur privé.

D'après les Directives établies par le GEPMA, les gouvernements devraient désigner des secrétariats multipartites ou des comités de coordination afin de superviser et d'orienter le processus de PNA. Ces comités devraient faire intervenir des représentants de la société civile et du secteur privé, au moins à titre consultatif si ce n'est en tant que membres à part entière (voir Étude de cas 8). Cela donnera aux entreprises et financeurs privés une place importante à la table de discussion et fera connaître leurs priorités, leurs besoins et leurs contraintes. L'initiative « Uncut Conversations » de la Jamaïque et les dialogues du Réseau ARCOS au Rwanda, par exemple, ont fourni une opportunité aux membres du secteur privé et des communautés locales d'échanger autour du processus de PNA du pays et d'en apprendre davantage à son sujet (voir Étude de cas 5).

Grâce à un dialogue précoce et continu, le secteur privé peut également identifier des moyens faisables de s'impliquer dans le processus, ce qui sera particulièrement important pendant la phase de mise en œuvre. La communication sera importante dans ce contexte : le gouvernement doit d'abord créer un lien avec le secteur privé et le sensibiliser au processus de PNA. Cela pourrait signifier la présentation du PNA aux multiplicateurs d'affaires ou lors de foires commerciales ou de congrès d'affaires nationaux importants. Cela pourrait aussi impliquer de mobiliser le soutien d'organismes internationaux pertinents, tels que le WBCSD.

Une fois que ces liens ont été noués et que le secteur privé a été davantage sensibilisé au processus de PNA, les gouvernements et les représentants du secteur privé peuvent collaborer par le biais de dialogue public-privé (DPP) afin d'identifier des domaines de collaboration (pour la conception d'un DPP, voir par exemple Herzberg & Wright, 2006). Au moyen de ces dialogues, le secteur privé peut aider le gouvernement à comprendre les conditions nécessaires pour stimuler l'action du secteur privé en matière d'adaptation et attirer des investissements privés nationaux. Il peut donc fournir une confrontation éventuelle avec la réalité par rapport à tout obstacle à la mise en œuvre et au financement et par rapport à la faisabilité technique des options d'adaptation. Les gouvernements peuvent accorder la priorité à l'engagement des chambres de commerce ou des associations d'entreprises qui représentent les secteurs les plus pertinents pour le PNA, secteurs qui pourraient inclure l'agriculture, le tourisme, le secteur bancaire et la construction.

Les gouvernements doivent aussi synthétiser les données et connaissances disponibles, étant donné qu'une bonne politique d'adaptation repose sur une fondation de bonne science climatique et d'informations climatiques accessibles (voir ci-dessus). Une implication dans le processus de planification peut être particulièrement bénéfique aux acteurs du secteur privé car elle met ces acteurs en contact avec la science climatique la plus récente et avec des scientifiques ; elle les implique dans des conversations qui aident les acteurs du secteur privé à traduire la science des incidences climatiques en priorités en matière d'adaptation ; et elle leur permet de contribuer leurs propres informations à un exercice national d'établissement des priorités.

---

La phase de planification du processus de PNA exige également que les gouvernements entreprennent une analyse des risques climatiques ainsi que des évaluations de vulnérabilité et d'adaptation. Cela se prête à une importante collaboration bilatérale avec le secteur privé dans ce domaine. D'abord, les entreprises et les financeurs peuvent utiliser les résultats d'évaluations de vulnérabilité nationales, infranationales et sectorielles en les intégrant à la planification de leurs affaires ou de leurs investissements. Si elles disposent de capacités suffisantes, les entreprises peuvent aussi entreprendre leurs propres évaluations de vulnérabilité et des risques et elles peuvent partager avec les autorités nationales ou infranationales les éventuelles données ou informations qui en découlent. Par exemple, par le biais de l'initiative Climate Expert (voir Étude de cas 7), les efforts de formation en direction des acteurs du secteur privé en Amérique centrale sur la façon de mener des évaluations de vulnérabilité climatique ont conduit à l'achèvement fructueux d'évaluations par les acteurs du secteur privé ciblés et à l'intégration des résultats dans des plans d'entreprise modifiés. Au Costa Rica, un opérateur local de rafting a ainsi été aidé à modifier son offre d'activités afin de s'adapter à un avenir comprenant une prévision de plus fortes pluies, des saisons sèches plus longues et une disponibilité limitée d'eau (GIZ, 2019). Au Nicaragua, à la suite d'une évaluation de vulnérabilité, une entreprise agro-exportatrice spécialisée dans les piments Tabasco a intégré les changements climatiques dans son plan stratégique d'entreprise pour la première fois ; elle est maintenant mieux placée pour répondre à des saisons sèches de plus en plus longues, des épisodes de précipitations extrêmes et des inondations fluviales (GIZ, 2019).

Au cours de la phase de planification de nombreux processus de PNA, les pays préparent et adoptent des plans ou stratégies d'adaptation sectoriels ou infranationaux pour venir en complément aux plans nationaux d'adaptation de plus haut niveau. Comme pour tous les processus de planification de PNA, le secteur privé devrait être impliqué dans l'élaboration de ces plans sectoriels ou infranationaux. Si, par exemple, le secteur minier a été rangé parmi les secteurs prioritaires en matière d'adaptation, son importance pour l'économie nationale et son utilisation importante de ressources en eau peuvent conduire le gouvernement à collaborer avec la Chambre locale des mines dans l'élaboration d'un plan d'adaptation sectoriel, afin de garantir que le secteur dispose d'un porte-parole de confiance pour s'exprimer en son nom et plaider en sa faveur, et que le plan reflète les besoins et préoccupations du secteur.

Afin de faciliter la mise en œuvre, les gouvernements devraient également collaborer avec le secteur privé dans l'élaboration de viviers de projets d'adaptation bancables pour les secteurs prioritaires. L'élaboration de viviers de projets en collaboration avec les partenaires du secteur privé aidera à renforcer la faisabilité et praticabilité des mesures proposées et, espérons-le, à catalyser l'investissement dans l'adaptation.

Pour assurer la pleine intégration du secteur privé dans les processus de planification du PNA, il est conseillé aux gouvernements d'élaborer au cours de cette étape une stratégie d'engagement du secteur privé dans le PNA, et ce au moyen d'une consultation approfondie. Cela comprendrait la cartographie des parties prenantes pertinentes issues du secteur privé ; l'identification des moteurs de l'investissement dans l'adaptation et des obstacles entravant l'investissement ; la communication des secteurs prioritaires identifiés comme étant vulnérables ; et l'identification de points d'entrée pour l'engagement pendant les phases de planification, de mise en œuvre et de S & E du PNA.

Enfin, lors des étapes de planification du processus de PNA, les gouvernements devraient élaborer une stratégie de communication pour acheminer les informations relatives au climat et au PNA aux publics prioritaires internes et externes, y compris les communautés, les médias et les membres du secteur privé. Cette stratégie devrait inclure des informations identifiant quels membres du secteur privé doivent être atteints par le gouvernement, les messages clés qui doivent être compris par ces acteurs et les voies les plus efficaces pour atteindre ce public. Des produits et événements de communication spécifiques pourraient inclure : un site Internet national, facile à utiliser, portant sur les changements climatiques ; des dialogues politiques avec le secteur privé visant à comprendre les obstacles ou opportunités réglementaires vis-à-vis de l'investissement privé ; une collaboration avec et une formation pour les médias nationaux quant à la façon de communiquer efficacement autour des changements climatiques ; et l'élaboration et diffusion de produits de communication appropriés tels que les vidéos, les émissions de radio et les affiches. Encore une fois, une attention toute particulière devrait être accordée, dans la mesure du possible, au renforcement des capacités des multiplicateurs d'affaires (par ex., la Chambre de commerce ou une association d'entreprises d'un secteur prioritaire) car ces partenaires peuvent être efficaces dans la diffusion d'informations climatiques et de stratégies éprouvées d'adaptation aux acteurs provenant du monde des entreprises (Crishna Morgado & Lasfargues, 2017).

## Étude de cas 8. Impliquer le secteur privé dans la phase de planification du processus de PNA en Grenade



Le secteur privé a été impliqué dans le processus de PNA de la Grenade depuis sa création en 2015. Des ateliers sectoriels en 2016 ont réuni plus de 160 parties prenantes grenadiennes, y compris des membres du secteur privé, pour leur permettre d'élaborer ensemble le document de PNA (GIZ, NAP Global Network, 2018). Durant ces consultations, les parties prenantes ont fourni des estimations éclairées des coûts de mesures d'adaptation individuelles, créant une base pour estimer les coûts de la mise en œuvre du PNA. Le ministère chargé du processus a considéré que l'implication précoce et continue du secteur privé dans la phase de planification du PNA était fondamentale pour assurer sa participation significative dans sa mise en œuvre.

Le secteur du tourisme a joué un rôle intégral dans la mise en œuvre de mesures nationales d'adaptation aux changements climatiques, à la fois par le biais d'initiatives privées et de partenariats public-privé. Par exemple, des précipitations importantes provoquaient des inondations fréquentes dans la région de Grand Anse de cette île, ce qui présentait une menace non seulement pour la santé de la population mais aussi pour le tourisme, compte tenu de l'impact des inondations sur la plage prisée de la région. Face à cette situation, la Grenada Water Stakeholder Platform (en français, Plateforme des parties prenantes grenadiennes de l'eau) a rassemblé des parties prenantes publiques, privées et communautaires clés sous les auspices du Grand Anse Watershed Partnership (en français, Partenariat pour le bassin versant de Grand Anse), avec l'objectif déclaré de réduire les impacts des inondations grâce au développement d'un système de drainage durable (Grenadapts, 2018).

Des membres du secteur privé ont été associés à cette démarche grâce à l'Association hôtelière et touristique de Grenade (GHTA), qui a également contribué au comité général de pilotage du projet. Le fait d'impliquer le secteur privé par le biais de la GHTA a permis au gouvernement d'encourager l'attraction d'acteurs privés et a favorisé une action mieux coordonnée. Des partenaires du secteur privé ont assumé une part des responsabilités dans le développement, l'entretien et le nettoyage du nouveau système de drainage.

Maintenant, le Partenariat contribue activement au processus de PNA de la Grenade, surtout dans les domaines prioritaires de la santé et de la gestion de l'eau et des bassins hydrographiques. Au-delà du secteur de l'eau, les acteurs du secteur privé sont également impliqués dans des mesures d'adaptation dans les secteurs de l'agriculture, de l'infrastructure et de la pêche, y compris des actions du PNA axées sur la restauration des mangroves, la conservation



des récifs coralliens, le nettoyage du littoral et l'augmentation de la résilience climatique des entreprises utilisatrices de l'eau. Le gouvernement considère que son rôle consiste à coopérer de manière continue avec les acteurs du secteur privé, à créer avec eux un sentiment de responsabilité partagée pour les mesures d'adaptation et à mettre en lumière leur rôle dans l'adaptation à l'avenir comme élément fondamental de leur réussite en matière d'intégration de partenaires privés dans le processus de PNA.

## 4.2 Mise en œuvre

La mise en œuvre du PNA nécessite une solide coordination entre les acteurs gouvernementaux ainsi que des voies de communication ouvertes avec les parties prenantes non gouvernementales de la société civile et du secteur privé. C'est à cette étape que les mesures d'adaptation prioritaires identifiées au cours de la phase de planification sont financées et déployées et que l'adaptation aux changements climatiques est intégrée aux processus de développement à moyen et à long terme. Ce qui sera primordial pour faciliter l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre des mesures d'adaptation c'est de faire en sorte que les facteurs habilitants abordés à la Section 3 soient mis en place et entretenus.

L'expérience acquise dans l'implication des acteurs du secteur privé dans la mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation reste limitée car la plupart des pays en sont encore à la phase de planification de leur processus de PNA ; au début de 2019, seulement 13 documents de PNA avaient été achevés, soumis à la CCNUCC et publiés en ligne. Néanmoins, certains enseignements peuvent être tirés d'expériences intégrant ces acteurs, de façon directe ou indirecte, dans la mise en œuvre et le financement de mesures d'adaptation plus larges.

### Étude de cas 9. La Banque centenaire de l'Ouganda



Fondée en 1985, la Banque centenaire de l'Ouganda fournit des services financiers à plus de 1,4 millions de clients et se concentre sur le microfinancement (Dazé & Dekens, 2016). En 2013, elle a mis en place un service de financement agricole et avait lancé pour 2017 une nouvelle initiative pour fournir des taux d'intérêt préférentiels sur les prêts consentis aux agriculteurs qui achètent des semences résistantes au climat et/ou des kits d'irrigation (Parry, et al., 2017). Un des objectifs du projet était d'inciter les agriculteurs locaux à gérer les risques climatiques et à adopter des mesures d'adaptation aux changements climatiques. Dans le cadre de cette initiative, la banque est entrée en partenariat avec une entreprise nationale de semences et une entreprise ayant un savoir-faire en matière de technologies de l'irrigation. Bien qu'il ait été mis en place avant la rédaction du document de PNA provisoire de l'Ouganda, le programme de la Banque centenaire s'aligne sur les mesures prioritaires identifiées dans ce document, notamment en ce qui a trait aux cultures résistantes aux changements climatiques et à l'agriculture irriguée renforcée (Parry, et al., 2017). Le processus de PNA sert de base pour appuyer ces premiers efforts entrepris par la Banque centenaire et contribuera à la montée en puissance de l'initiative à l'avenir. En facilitant le financement direct pour les agriculteurs en Ouganda, cette initiative contribuera au processus de PNA et aux efforts d'adaptation de l'Ouganda.

Comme cela a été évoqué en détail à la Section 2, les acteurs du secteur privé peuvent appuyer l'adaptation de diverses façons. Ils peuvent prendre en compte les changements climatiques à la fois pour leurs activités commerciales (y compris leurs chaînes d'approvisionnement) et leurs portefeuilles d'investissement. Ils peuvent mettre au point et distribuer des biens et services non financiers qui résistent aux changements climatiques, soutiennent l'adaptation et s'alignent avec les priorités d'adaptation prioritaires identifiées dans le PNA. Les financeurs peuvent apporter un financement direct aux acteurs des secteurs privé et public pour la mise en œuvre des mesures d'adaptation (voir Étude de cas 9), alors que les entreprises peuvent augmenter les dotations budgétaires visant l'augmentation de leur résilience. Ils peuvent chercher à reproduire et à élargir les projets d'adaptation pilotes testés d'abord par le secteur public, puis les intensifier après leur mise en œuvre réussie avec l'appui du gouvernement. S'il existe des incitations claires en faveur des investissements dans l'adaptation pour les MPME mais si ces investissements ne se concrétisent pas, les gouvernements peuvent intervenir.

Pendant la phase de mise en œuvre du PNA, le gouvernement devrait collaborer de façon continue avec l'ensemble des parties prenantes, y compris le secteur privé, afin d'appuyer et d'améliorer les conditions habilitantes nécessaires à l'implication du secteur privé. Cela peut être réalisé par le biais d'un mécanisme reconnu de dialogue public-privé. Cela comprend, entre autres, la diffusion d'informations climatiques nouvelles ou mises à jour ; l'affirmation de l'argument commercial en faveur de l'adaptation ; la stimulation de l'apprentissage et de l'échange entre pairs ; l'examen des obstacles existants et émergents à l'implication dans

le PNA ; le renforcement des capacités pour identifier, concevoir, mettre en œuvre et suivre les mesures d'adaptation ; l'appui aux multiplicateurs d'affaires clés ; et l'apport de mises à jour plus élargies par rapport à la mise en œuvre du PNA et de son évolution au fil du temps. Les gouvernements devraient surveiller l'efficacité et la portée de leurs communications autour du PNA. Ils peuvent également œuvrer pour intégrer les considérations à l'égard de l'adaptation et du PNA dans les appels d'offres publics, afin de s'assurer que les risques climatiques soient pris en compte dans les nouveaux projets de construction et d'aménagement des terrains.

Les gouvernements devraient aussi explorer les opportunités de renforcement de la résilience par le biais des partenariats public-privé (PPP). Les PPP constituent de bons moyens pour les secteurs privé et public de développer des biens publics de grande échelle, principalement dans l'infrastructure, et avec une résilience accrue. Pour de tels projets, les deux parties partagent les risques et, compte tenu de l'investissement dans le développement infrastructurel à long terme, les projets ne sont habituellement pas synchronisés avec les marchés publics. Ce genre de PPP est généralement compliqué et implique le plus souvent des coûts contractuels élevés et des coûts de financement initiaux. La participation du secteur privé ne peut être attendue que lorsque les conditions du marché sont favorables et lorsque des retours sur investissement intéressants, stables et ajustés en fonction du risque peuvent être assurés (Parry, et al., 2017). Heureusement, les investissements effectués par les investisseurs institutionnels travaillant dans ce domaine ont tendance à s'inscrire sur le long terme, ce qui les harmonise favorablement avec les projets infrastructurels à long terme.

## Étude de cas 10. Infrastructure et systèmes verts



Pour le projet d'irrigation de Chiansi en Zambie et la station d'épuration d'eau d'Atotonilco au Mexique, la mise en place de partenariats public-privé s'est révélée efficace pour mettre en œuvre une infrastructure résiliente et livrer des projets verts à grande échelle offrant des avantages étendus vis-à-vis de l'adaptation aux changements climatiques.

Auparavant, les petits exploitants agricoles de la région de Chiansi en Zambie dépendaient pour leurs cultures exclusivement de l'irrigation avec l'eau de pluie récupérée (Ward, 2014). Une variabilité accrue de la pluviosité dans la région en raison des changements climatiques constituait un défi supplémentaire pour les petits exploitants agricoles de la région, dont beaucoup dépendaient déjà d'une aide alimentaire. En 2007, un partenariat a été établi pour rassembler les petits exploitants agricoles, les agriculteurs commerciaux, le Groupe du développement des infrastructures privées et InfraCo Africa dans l'optique de créer une entreprise d'agriculture irriguée gérée de manière centralisée (Ward, 2014). En contribuant à faire face à la variabilité accrue de la pluviosité, le projet devrait augmenter la résilience du secteur agricole de la région et fournir aux petits exploitants agricoles de la région des revenus plus stables sur le long terme.

Dans l'État d'Hidalgo au Mexique, la station d'épuration d'eau d'Atotonilco a été créée en 2009 grâce à un partenariat entre le gouvernement mexicain et des acteurs du secteur privé (Promotora del Desarrollo de América Latina, Acciona Agua, atlatec, Desarrollo y Construcciones Urbanas et Green Gas). Le projet a bénéficié d'un investissement initial de 560 millions EUR permettant de construire la plus grande station d'épuration du monde (Acciona Agua, 2018). Maintenant opérationnelle, la station nettoie le lit de la rivière Tula afin de contribuer à la restauration des aspects environnementaux du barrage Endhó ; améliore la santé des familles travaillant dans les champs des environs en empêchant l'accumulation de matières provenant de fosses septiques ; et réutilise l'eau de manière sécurisée à des fins d'agriculture et d'irrigation dans la région (Acciona Agua, 2018).

Les PPP sont particulièrement bien adaptés aux projets de grande échelle pour lesquels une partie, que ce soit le gouvernement ou le secteur privé, serait dans l'impossibilité de procéder au projet seule, compte tenu des besoins d'investissement et des risques en jeu. Cela pourrait inclure la conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien de nouvelles infrastructures résilientes face au climat (voir Étude de cas 10) ; la prise en compte des changements climatiques pour les infrastructures existantes ; et la gestion des ressources naturelles (voir Étude de cas 11). Des partenariats à plus petite échelle, y compris l'investissement dans les informations ou technologies relatives au climat (voir Étude de cas 2) et la collaboration à des fins d'innovation, de recherche et de développement, sont également possibles.

Les gouvernements peuvent disposer d'une unité ayant pour tâche précise d'assurer la liaison avec les investisseurs privés par rapport aux PPP ; l'équipe de PNA devrait collaborer avec cette unité lorsqu'elle étudie les possibilités de projets qui appuient la mise en œuvre. Le gouvernement et le secteur privé doivent être tous les deux capables d'administrer l'accord avec succès, et dans le cas où une telle unité n'existe pas et le gouvernement manque d'expérience vis-à-vis de ce type de projet, il faudra du temps et de l'argent pour renforcer ces capacités. De plus, la réussite des PPP nécessite un contexte réglementaire et habilitant stable ; une assistance technique, un renforcement des capacités et une sensibilisation sur mesure ; et une implication précoce de groupes issus de la société civile et des communautés (Parry, et al., 2017).

## Étude de cas 11. Promouvoir le reboisement et la biodiversité au Guatemala



Les communautés entourant la chaîne de montagnes de Cerro San Gil sont parmi les plus pauvres du Guatemala (Livelihoods Funds, 2014). La biodiversité de la région a été menacée par le déboisement et les changements climatiques, laissant une surface limitée de terres arables à de nombreuses communautés marginalisées Maya Q'eqchi et Ladino (Livelihoods Funds, 2019a). En 2013, le Fonds Livelihoods, le gouvernement guatémaltèque et l'ONG Fundaeco ont formé un partenariat public-privé pour mettre en œuvre le plus important projet communautaire de l'histoire du Guatemala (Livelihoods Funds, 2019a). Le partenariat vise à protéger et à promouvoir la biodiversité de Cerro San Gil, mais aussi à planter des arbres, notamment des agrumiers, des caféiers et des cardamomiers, qui généreront une nouvelle activité économique pour les agriculteurs (Livelihoods Funds, 2013). Le Fonds Livelihoods investit 2,4 millions EUR afin d'établir des pépinières, de fournir un soutien technique et de former les communautés, ce qui présente l'avantage supplémentaire d'une séquestration significative du carbone ; le gouvernement guatémaltèque s'est engagé à verser 1,8 millions EUR par le biais de son fonds consacré au programme national de reboisement ; et Fundaeco coordonne le projet sur le terrain (Livelihoods Funds, 2019a; Livelihoods Funds, 2013). Par conséquent, ce partenariat public-privé est en mesure d'exécuter un projet de grande ampleur qui contribuera à la fois aux processus d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ceux-ci, tout en améliorant les revenus et le niveau de vie des communautés Maya Q'eqchi et Ladino au Guatemala.

### 4.3 Notification, suivi et évaluation

La dernière étape du processus de PNA, d'après les Directives techniques du GEPMA, concerne la notification, le suivi et l'examen. L'objectif de cette phase est de recueillir des informations sur la mise en œuvre du processus de PNA et d'utiliser ces informations afin de mesurer les résultats et d'éclairer les mises à jour régulières du processus de PNA (LDC Expert Group, 2012). Un système de S & E du PNA qui est conçu et mis en œuvre efficacement aidera les parties prenantes pertinentes à quantifier la réalisation des politiques, interventions et investissements du plan et à mieux comprendre les résultats et impacts de ces réalisations. Cela contribuera à déterminer si (et comment) les mesures d'adaptation réduisent la vulnérabilité et améliorent la capacité d'un pays à se préparer aux impacts des changements climatiques et à y répondre à tous les niveaux et dans tous les secteurs (Ospina, 2018).

L'implication des acteurs du secteur privé dans la conception et la mise en œuvre des processus de S & E du PNA augmentera fortement l'efficacité et l'utilité de ces derniers. Cela comprend l'implication des entreprises et financeurs privés dans la conception initiale du plan de S & E ; dans le suivi à la fois de la mise en œuvre du PNA et des résultats en matière d'adaptation émanant du PNA ; dans l'examen des progrès, de l'efficacité et des lacunes ; dans l'utilisation de ces informations afin de mettre à jour le PNA et ses plans de mise en œuvre de manière itérative ; et dans le partage des réussites, des insuffisances et des leçons tirées en matière d'adaptation afin de renforcer le processus pour l'avenir et d'encourager la participation d'autres acteurs du secteur privé (LDC Expert Group, 2012).

En impliquant les représentants du secteur privé dans les étapes initiales de planification du PNA, les gouvernements peuvent s'assurer que le secteur privé ait la possibilité d'inclure ses points de vue et son savoir-faire dans la conception des systèmes de S & E des PNA. Des conversations peuvent avoir lieu à ce stade précoce de conception du S & E sur comment le secteur privé peut appuyer le suivi et la notification des résultats en matière d'adaptation, y compris par le partage ou la vente de données climatiques,

---

la notification relative aux résultats des projets d'adaptation et la divulgation périodique des risques climatiques. Le fait d'accorder la possibilité aux parties prenantes du secteur privé de partager ou valoriser publiquement les résultats et leçons tirées des mesures d'adaptation dans le cadre d'enceintes nationales ou internationales pourrait entraîner pour eux des avantages en termes de réputation, étant donné que l'entreprise ou l'investisseur sera perçu comme un partenaire actif du PNA qui s'efforce d'atteindre des résultats positifs en matière d'adaptation.

Les gouvernements peuvent aussi collaborer avec la société civile et les partenaires du développement afin de renforcer les capacités des acteurs du secteur privé à mesurer et à communiquer les résultats en matière d'adaptation. La mesure de ces résultats est de plus en plus complexe, exigeant souvent des contributions d'experts afin d'accéder à une pleine compréhension de la façon selon laquelle les vulnérabilités ont été réduites grâce aux mesures d'adaptation. Dans ce sens, les gouvernements peuvent encourager les acteurs du secteur privé à investir dans des systèmes et des ressources humaines permettant de mesurer les résultats en termes d'adaptation et fournir des orientations leur expliquant comment procéder. Le S & E de l'adaptation peut nécessiter des systèmes de gestion des données et d'informations mis à jour, tout en exigeant de nouvelles compétences du côté des employés ou des entrepreneurs ; il faudrait prendre des dispositions pour les deux situations au début de la planification des mesures d'adaptation.

Dans le cadre des processus de S & E, les gouvernements devraient également analyser l'efficacité, les coûts et les avantages des politiques, réglementations et incitations conçues pour augmenter l'engagement du secteur privé dans le PNA. Cela comprend l'examen des programmes et mécanismes d'incitation financière ayant été adoptés pour soutenir les efforts d'adaptation, tels que les allègements fiscaux et les garanties contre les risques. Le gouvernement devrait analyser si ces mécanismes conduisent effectivement à des mesures et investissements en matière d'adaptation qui augmentent la résilience sociétale à un rythme qui justifie leur coût supporté par le public. En fonction des conclusions des examens périodiques opportuns de ces mécanismes, les gouvernements devraient les maintenir, les modifier ou les annuler, s'ils atteignent ou non les objectifs visés.

Les gouvernements devraient évidemment être conscients des risques liés à l'implication du secteur privé dans les systèmes de S & E. Les entreprises peuvent hésiter à faire connaître au public des informations relatives à la réussite ou échec de leurs mesures d'adaptation par crainte d'endommager leur réputation ou de révéler des éléments clés de leur avantage concurrentiel. Les coûts de l'implication d'une entreprise, en termes de ressources financières et de temps, peuvent aussi l'emporter sur les avantages qu'une entreprise individuelle peut engranger d'une participation dans le système de S & E d'un PNA. Les gouvernements devront trouver des moyens de protéger la confidentialité des entreprises tout en minimisant le fardeau lié à leur participation dans de tels systèmes.

# 5 Conclusions

Afin de répondre aux buts énoncés par l'Accord de Paris et les Objectifs de développement durable, le secteur privé doit jouer un rôle actif dans la conception, la planification, le financement, la mise en œuvre et le suivi des mesures d'adaptation. Ces acteurs, en tant que moteurs de la croissance et du développement économiques, seront au cœur du renforcement de la résilience climatique à la fois dans les pays développés et les pays en développement. Un financement accru pour les mesures d'adaptation est également nécessaire, et bien que la plupart de ce financement viendra de sources publiques, qu'elles soient nationales ou internationales, le secteur privé aura aussi besoin de financer l'adaptation, soit en tant qu'entreprises investissant dans leurs activités, soit en tant que financeurs investissant dans les mesures d'adaptation.

Pour impliquer le secteur privé dans le processus de PNA, un argument commercial clair et cohérent en faveur des processus d'adaptation doit être formulé à la fois par les gouvernements et le secteur privé ; cet argument doit tenir compte des risques et coûts attendus d'une implication dans les mesures d'adaptation. Des efforts devraient aussi être entrepris pour faire face aux obstacles informationnels, financiers, techniques et institutionnels existants à l'investissement dans l'adaptation, tandis que les facteurs qui permettent l'engagement du secteur privé devraient être mis en place et entretenus. Ces facteurs habilitants comprennent la facilitation du partage d'informations ; l'amélioration des stratégies de financement ; la promotion de dispositifs institutionnels clairs et inclusifs ; la mise en place d'un contexte politique et réglementaire stable qui soutient à la fois l'investissement et l'adaptation ; et le renforcement des capacités du secteur privé à concevoir et exécuter les mesures d'adaptation prioritaires.

Dans de nombreux pays, le secteur privé apporte déjà de précieuses contributions aux processus d'adaptation, comme le montrent les études de cas contenues dans ce rapport. La communication des impacts de cet engagement vers des publics plus larges sera une étape clé pour attirer davantage de soutien de la part du secteur privé en faveur des processus de PNA et de CDN. À mesure que les gouvernements conçoivent leurs processus de PNA, ils peuvent tenir compte d'un certain nombre de points clés pour un engagement accru du secteur privé dans ces processus, par exemple :

- **Produire des données et informations climatiques et les communiquer au secteur privé** : Les gouvernements, en collaboration avec les partenaires du développement, le milieu universitaire et la société civile, devraient œuvrer pour produire des informations et données concernant les changements climatiques actuels et prévus et les diffuser au secteur privé, et s'assurer que ces acteurs peuvent comprendre et utiliser ces informations dans leurs processus de prise de décision. Dans l'idéal, cela s'inscrirait dans les stratégies d'engagement du secteur privé détaillées ci-dessus.
- **Soutenir la recherche et le développement en faveur de l'adaptation** : Les gouvernements peuvent jouer un rôle important dans le soutien de la recherche en matière d'adaptation et le développement de solutions d'adaptation innovantes. Cela peut être accompli par le biais d'investissements dans l'éducation et dans les institutions académiques nationales, ainsi que par l'octroi de financements gouvernementaux pour les programmes de recherche.
- **Collaborer avec le secteur privé afin de formuler l'argument commercial en faveur de l'adaptation** : Les acteurs du secteur privé et les gouvernements devraient travailler en partenariat afin de formuler l'argument commercial spécifique au contexte en faveur des investissements directs ou indirects dans l'adaptation. Cela devrait se faire en accordant une importance égale aux risques et opportunités présentés par les changements climatiques et en se basant sur les capacités techniques du secteur privé à quantifier les coûts et avantages de l'action et de l'inaction en matière d'adaptation, afin de faire ressortir un tableau précis du véritable retour sur investissement d'un projet.

- 
- **Renforcer la capacité du secteur privé à comprendre les risques et la vulnérabilité climatiques et à y répondre :** Dans le cadre d'un travail de collaboration avec la société civile et les partenaires du développement, des efforts devraient être entrepris pour augmenter la capacité des acteurs du secteur privé à procéder à des évaluations des risques climatiques et de vulnérabilité et à intégrer les résultats de ces évaluations dans leurs décisions en matière de planification des activités commerciales ou en matière d'investissement. Les entreprises et financeurs privés doivent aussi bien comprendre comment intervenir ; ils doivent comprendre les options d'adaptation qui sont disponibles pour les aider à réduire leur exposition aux risques climatiques et à intégrer de la résilience dans leurs activités, leurs chaînes d'approvisionnement et leurs portefeuilles d'investissement.
  - **Utiliser le processus de PNA afin de communiquer au secteur privé les priorités d'adaptation du pays à moyen et long terme :** Le PNA donne aux parties prenantes—notamment la société civile, les entreprises privées et les investisseurs—une image des priorités nationales à moyen et à long terme par rapport aux investissements dans l'adaptation. Il décrit également les cadres politiques et réglementaires, y compris les incitations, qui seront en place pour appuyer les investissements publics et privés en faveur des mesures d'adaptation. Cela envoie un signal aux parties prenantes, notamment le secteur privé, par rapport aux vulnérabilités sectorielles ; aux conséquences éventuelles de ces vulnérabilités pour les communautés, les services publics, les opérations commerciales, les chaînes d'approvisionnement et l'exposition aux risques liés à l'investissement ; aux situations dans lesquelles les investissements publics seront réalisés pour renforcer la résilience ; et aux situations dans lesquelles des lacunes de financement peuvent exister et nécessiter un comblement grâce à l'investissement privé. Alors que les gouvernements continueront à diriger le processus national de PNA, le fait de rendre ce processus ouvert et transparent aidera toutes les parties prenantes impliquées à comprendre le rôle qu'elles peuvent jouer dans l'amélioration de la résilience.
  - **Explorer l'élaboration d'une stratégie d'engagement du secteur privé pour le PNA :** Lorsque cela est approprié, les gouvernements devraient employer un processus consultatif pendant les phases initiales du processus de PNA afin d'élaborer une ou des stratégies pour encourager la participation des membres du secteur privé national et international. Cela comprendra la cartographie des parties prenantes pertinentes issues du secteur privé ; l'identification des moteurs de l'investissement dans l'adaptation et des obstacles entravant l'investissement ; la communication des vulnérabilités sectorielles ; l'identification de points d'entrée pour l'engagement ; et l'exploration de partenariats fructueux entre et avec les acteurs du secteur privé. L'élaboration de telles stratégies est en cours dans plusieurs pays, y compris dans les processus de PNA du Ghana et de Sainte-Lucie.
  - **Comprendre tôt les besoins de financement du PNA et élaborer des viviers de projets faisables et bancables :** Par le biais de processus consultatifs, l'équipe d'élaboration du PNA devrait cartographier les besoins financiers liés à la mise en œuvre du PNA. En même temps, l'équipe devrait élaborer—en collaboration avec un éventail de parties prenantes incluant la société civile et le secteur privé—un vivier de projets d'adaptation pratiques, faisables et bancables visant à améliorer la résilience climatique. Une stratégie de financement du PNA devrait également être élaborée dès le début du processus de PNA. Les gouvernements devraient veiller à s'assurer que, lors de ce processus, les projets d'adaptation inclus dans le vivier à la demande de certains acteurs du secteur privé et financés grâce aux fonds publics ne sont pas ensuite mis en œuvre par les mêmes acteurs du secteur privé qui ont milité pour leur inclusion ; le vivier doit être le reflet des véritables priorités d'adaptation du pays pour le moyen et le long terme.
  - **Identifier et encourager les champions du secteur privé et partager leurs histoires de réussite et d'échec afin de d'attirer de nouveaux investissements :** Les gouvernements, la société civile et les partenaires du développement devraient tous chercher à identifier les acteurs du secteur privé qui dirigent des efforts pour s'adapter aux impacts des changements climatiques—tels que Red Stripe en Jamaïque—et former un partenariat avec eux afin de contribuer à atteindre d'autres acteurs du secteur privé. Les gouvernements devraient promouvoir l'apprentissage entre pairs entre les acteurs du secteur privé et le partage autour des réussites et échecs dans la mise en œuvre du PNA. Cela comprend la mise en valeur des récits positifs de l'implication du secteur privé qui illustrent la collaboration et la poursuite d'objectifs partagés en matière d'adaptation.

Le secteur privé jouera un rôle crucial dans les processus de PNA et de CDN. Par conséquent, l'analyse, la compréhension et la stimulation de ce rôle doivent se poursuivre afin de constituer une base de données plus fiable concernant ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas lorsqu'il s'agit de l'implication du secteur privé dans l'adaptation. Le processus de PNA et la poursuite des objectifs d'adaptation énoncés dans les CDN—au cours de leurs phases de planification, de mise en œuvre et de S & E—constituent pour les gouvernements une occasion déterminante pour aligner les intérêts du secteur privé avec les priorités nationales en matière

---

d'adaptation. Un alignement adéquat faciliterait une intensification des activités d'adaptation à travers des réseaux plus vastes sur le plus long terme, permettant de favoriser une appropriation par davantage de parties prenantes et devenant, à terme, plus représentatif, inclusif et efficace.

# Références

- Acciona Agua. (2018, July 25). *Atotonilco WWTP (México), the world's largest wastewater treatment plant, celebrates its first year in operation*. Extrait de [www.accionagua.com/pressroom/in-depth/2018/july/atotonilco-wwtp-m%C3%A9xico-the-world-s-largest-wastewater-treatment-plant-celebrates-its-first-year-in-operation](http://www.accionagua.com/pressroom/in-depth/2018/july/atotonilco-wwtp-m%C3%A9xico-the-world-s-largest-wastewater-treatment-plant-celebrates-its-first-year-in-operation)
- Atteridge, A. & Dzebo, A. (2015). *When does private finance count as climate finance? Accounting for private contributions towards international pledges*. Stockholm: Stockholm Environment Institute. Extrait de [www.sei.org/publications/when-does-private-finance-count-as-climate-finance-accounting-for-private-contributions-towards-international-pledges](http://www.sei.org/publications/when-does-private-finance-count-as-climate-finance-accounting-for-private-contributions-towards-international-pledges)
- AXA, & UNEP. (2015). *Business Unusual: Why the climate is changing the rules for our cities and SMEs*. Finance Initiatives Principle for Sustainable Insurance. Extrait de [www.unepfi.org/psi/wp-content/uploads/2015/10/business\\_unusual.pdf](http://www.unepfi.org/psi/wp-content/uploads/2015/10/business_unusual.pdf)
- Business & Sustainable Development Commission. (2018). *Home page*. Extrait de [businesscommission.org](http://businesscommission.org)
- Business Leaders of the Caring for Climate Initiative. (2012). *Caring for climate: The Business Leadership Platform*. Rio de Janeiro: United Nations Global Compact. Extrait de [caringforclimate.org/wp-content/uploads/C4C\\_Statement.pdf](http://caringforclimate.org/wp-content/uploads/C4C_Statement.pdf)
- Caribbean Community Climate Change Centre. (2018). *GCF readiness and preparatory support in Saint Lucia*. Belmopan, Belize: Green Climate Fund.
- Chow, J. (2017). Mangrove management for climate change adaptation and sustainable development in coastal zones. *Journal of Sustainable Forestry*, 139–156.
- Crishna Morgado, N., & Lasfargues, B. (2017). *Engaging the private sector for green growth and climate action: An overview of development co-operation efforts*. Paris: OECD. Extrait de [www.cbd.int/financial/2017\\_docs/oece-private2017.pdf](http://www.cbd.int/financial/2017_docs/oece-private2017.pdf)
- Dazé, A., & Dekens, J. (2016). *Financial services for climate-resilient value chains: The case of the Centenary Bank in Uganda*. Winnipeg: International Institute for Sustainable Development. Extrait de [www.iisd.org/sites/default/files/publications/climate-resilient-value-chains-case-centenary-bank-uganda.pdf](http://www.iisd.org/sites/default/files/publications/climate-resilient-value-chains-case-centenary-bank-uganda.pdf)
- Dazé, A., Terton, A., & Maass, M. (2018). *Alignment to advance climate-resilient development*. Winnipeg: NAP Global Network, International Institute for Sustainable Development. Extrait de [www.iisd.org/reader/napgn-en-2018-alignment-to-advance-climate-resilient-development-overview-brief](http://www.iisd.org/reader/napgn-en-2018-alignment-to-advance-climate-resilient-development-overview-brief)
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). (2017). *The role of the NAP process in translating NDC Adaptation goals into action*. Bonn: GIZ. Extrait de [www.adaptationcommunity.net/wp-content/uploads/2017/10/The-Role-of-the-NAP-Process-in-Translating-NDC-Adaptation-Goals-into-Action-Linking-NAP-processes-and-NDCs.pdf](http://www.adaptationcommunity.net/wp-content/uploads/2017/10/The-Role-of-the-NAP-Process-in-Translating-NDC-Adaptation-Goals-into-Action-Linking-NAP-processes-and-NDCs.pdf)
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit. (2019). *Introduction to cases: Companies can manage the risks and opportunities of climate change*. Extrait de [www.climate-expert.org/en/home/case-studies/introduction-to-cases](http://www.climate-expert.org/en/home/case-studies/introduction-to-cases)
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, & NAP Global Network. (2018). Grenada: NAP process country case study. GIZ, NAP Global Network. Extrait de [www.adaptationcommunity.net/wp-content/uploads/2018/06/giz2018-en-factsheet-nap-grenada\\_rev.pdf](http://www.adaptationcommunity.net/wp-content/uploads/2018/06/giz2018-en-factsheet-nap-grenada_rev.pdf)
- Deutsches Institut für Entwicklungspolitik (DIE). (2019). *Klimalog: Forschung und Dialog für eine klimagerechte Transformation*. Extrait de [klimalog.die-gdi.de](http://klimalog.die-gdi.de)

- 
- Dougherty-Choux, L., Terpstra, P., Kammila, S., & Kurukulasuriya, P. (2015). *Adapting from the ground up: Enabling small businesses in developing countries to adapt to climate change*. Washington, DC: World Resources Institute and UNDP. Extrait de [www.wri.org/sites/default/files/Adapting\\_From\\_The\\_Ground\\_Up.pdf](http://www.wri.org/sites/default/files/Adapting_From_The_Ground_Up.pdf)
- European Bank for Reconstruction and Development (EBRD). (2015). *Building an evidence base on private sector engagement in financing climate change adaptation*. London: European Bank for Reconstruction and Development. Extrait de [www.vivideconomics.com/publications/building-an-evidence-base-on-private-sector-engagement-in-financing-climate-change-adaptation](http://www.vivideconomics.com/publications/building-an-evidence-base-on-private-sector-engagement-in-financing-climate-change-adaptation)
- Environmental Governance Consulting. (2018). *Evaluation of Saint Lucia's experience in private sector participation in response to climate change*. Castries: Climate Investment Funds (CIF) Evaluation and Learning Initiative.
- European Commission. (2019). *Private sector development*. Extrait de [ec.europa.eu/europeaid/sectors/economic-growth/private-sector-development\\_en](http://ec.europa.eu/europeaid/sectors/economic-growth/private-sector-development_en)
- Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). (2018). *Climate-smart agriculture*. Extrait de [www.fao.org/climate-smart-agriculture/en](http://www.fao.org/climate-smart-agriculture/en)
- Finance Innovation for Climate Change. (2014). *About FICCF*. Extrait de [www.ficcf.com/index.php/h/about](http://www.ficcf.com/index.php/h/about)
- Frei-Oldenburg, A., Wohlgemuth, J., von Stieglitz, S. M., Stahr, C., & Eisinger, F. (2018). Climate Expert: a bottom-up approach to SME resilience to climate change. In C. Schaer, & N. Kuruppu (Eds.), *Private-sector action in adaptation: Perspectives on the role of micro, small and medium size enterprises* (pp. 159–176). Copenhagen: UNEP DTU Partnership. Extrait de [www.unepdtu.org/newsbase/Nyhed?id=%7B5E9AA687-49E6-48A0-9FCA-2CEE44938241%7D](http://www.unepdtu.org/newsbase/Nyhed?id=%7B5E9AA687-49E6-48A0-9FCA-2CEE44938241%7D)
- Government of British Columbia. (n.d.). *Tree species selection tool*. Extrait de [www2.gov.bc.ca/gov/content/industry/forestry/managing-our-forest-resources/silviculture/tree-species-selection/tool-introduction](http://www2.gov.bc.ca/gov/content/industry/forestry/managing-our-forest-resources/silviculture/tree-species-selection/tool-introduction)
- Government of Saint Lucia. (2015). *The Saint Lucia Climate Change Adaptation Policy*. Castries: Ministry of Sustainable Development, Energy, Science and Technology. Extrait de [www.climatechange.govt.lc/wp-content/uploads/2017/10/Climate-Change-Adaptation-Policy-2015.pdf](http://www.climatechange.govt.lc/wp-content/uploads/2017/10/Climate-Change-Adaptation-Policy-2015.pdf)
- Government of Saint Lucia. (2018). *Saint Lucia's National Adaptation Plan (NAP): 2018-2028*. Castries: Department of Sustainable Development, Ministry of Education, Innovation, Gender Relations and Sustainable Development.
- Grenadapts. (2018). *Grand Anse Watershed Partnership: Flooding and drainage management in a marine protected area*. Government of Grenada, GIZ. Extrait de [www.giz.de/en/downloads/giz2018-en-anse-grenada.pdf](http://www.giz.de/en/downloads/giz2018-en-anse-grenada.pdf)
- Heineken. (2015). *Project Grow*. Extrait de [www.theheinekencompany.com/sustainability/case-studies/project-grow](http://www.theheinekencompany.com/sustainability/case-studies/project-grow)
- Herzberg, B. & Wright, A. (2006). *The PPD handbook*. Washington, D.C.: World Bank.
- Innovative Financing Initiative. (2014). *Innovative financing for development: Scalable business models that produce economic, social and environmental outcomes*. Extrait de [www.citigroup.com/citi/foundation/pdf/innovative\\_financing\\_for\\_development.pdf](http://www.citigroup.com/citi/foundation/pdf/innovative_financing_for_development.pdf)
- Jain, N. (2018). *India's groundwater crisis, fueled by intense pumping, needs urgent management*. Mongabay. Extrait de [india.mongabay.com/2018/06/indias-groundwater-crisis-fueled-by-intense-pumping-needs-urgent-management](http://india.mongabay.com/2018/06/indias-groundwater-crisis-fueled-by-intense-pumping-needs-urgent-management)
- Jamaica Observer. (2017, July 10). Red Stripe to engage more farmers in cassava cultivation. *Jamaica Observer*. Extrait de [www.jamaicaobserver.com/latestnews/Red-Stripe-to-engage-more-farmers-in-cassava-cultivation?profile=1228](http://www.jamaicaobserver.com/latestnews/Red-Stripe-to-engage-more-farmers-in-cassava-cultivation?profile=1228)
- Koh, J., Mazzacurati, E., & Trabacchi, C. (2017). *An investor guide to physical climate risk and resilience*. Global Adaptation and Resilience Investment Working Group. Extrait de [427mt.com/wp-content/uploads/2017/12/GARI-2017-Investor-Guide-FINAL.pdf](http://427mt.com/wp-content/uploads/2017/12/GARI-2017-Investor-Guide-FINAL.pdf)
- Lassana, C. (2017, December 18). Jury still out on huge mangrove regeneration project in Senegal. *IRIN News*. Extrait de [www.irinnews.org/feature/2017/12/18/jury-still-out-huge-mangrove-regeneration-project-senegal](http://www.irinnews.org/feature/2017/12/18/jury-still-out-huge-mangrove-regeneration-project-senegal)
- LDC Expert Group. (2012). *National Adaptation Plans: Technical guidelines for the national adaptation plan process*. United Nations Framework Convention on Climate Change. Extrait de [unfccc.int/files/adaptation/cancun\\_adaptation\\_framework/application/pdf/napttechguidelines\\_eng\\_high\\_res.pdf](http://unfccc.int/files/adaptation/cancun_adaptation_framework/application/pdf/napttechguidelines_eng_high_res.pdf)

- 
- Livelihoods Funds. (2013, November 27). *The Livelihoods Fund, Government of Guatemala and NGO Fundaeco announced an innovative partnership to implement the largest community reforestation project ever undertaken in Guatemala*. Extrait de [www.livelihoods.eu/the-livelihoods-fund-government-of-guatemala-and-ngo-fundaeco-announced-an-innovative-partnership-to-implement-the-largest-community-reforestation-project-ever-undertaken-in-guatemala](http://www.livelihoods.eu/the-livelihoods-fund-government-of-guatemala-and-ngo-fundaeco-announced-an-innovative-partnership-to-implement-the-largest-community-reforestation-project-ever-undertaken-in-guatemala)
- Livelihoods Funds. (2014, February 19). *Reducing the poverty of hundreds of families in Guatemala*. Extrait de [www.livelihoods.eu/reducing-the-poverty-of-hundreds-of-families-in-guatemala](http://www.livelihoods.eu/reducing-the-poverty-of-hundreds-of-families-in-guatemala)
- Livelihoods Funds. (2016). *3F: The Livelihoods Fund for Family Farming*. Paris: Livelihoods Fund. Extrait de [www.livelihoods.eu/wp-content/uploads/2015/08/BrochureL3F\\_FormatA5-BDhorizontal.pdf](http://www.livelihoods.eu/wp-content/uploads/2015/08/BrochureL3F_FormatA5-BDhorizontal.pdf)
- Livelihoods Funds. (Livelihoods Funds, 2018a). (2018). *Madagascar: A resilient vanilla supply chain with farmers*. Extrait de [www.livelihoods.eu/projects/madagascar-a-resilient-vanilla-supply-chain-with-farmers](http://www.livelihoods.eu/projects/madagascar-a-resilient-vanilla-supply-chain-with-farmers)
- Livelihoods Funds. (Livelihoods Funds, 2018b). (2018). *Senegal: the largest mangrove restoration programme in the world*. Extrait de Livelihoods Funds: [www.livelihoods.eu/projects/oceanium-senegal](http://www.livelihoods.eu/projects/oceanium-senegal)
- Livelihoods Funds. (Livelihoods Funds, 2019a). (2019). *Guatemala: biodiversity preservation & sustainable cardamom cycle*. Extrait de Livelihoods Funds: [www.livelihoods.eu/projects/fundaeco-guatemala](http://www.livelihoods.eu/projects/fundaeco-guatemala)
- Livelihoods Funds. (Livelihoods Funds, 2019b). (2019). *Livelihoods Fund for Family Farming*. Extrait de [www.livelihoods.eu/l3f](http://www.livelihoods.eu/l3f)
- Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). (2015). *The private sector: The missing piece of the SDG puzzle*. OECD Global Forum on Development. Extrait de [www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-topics/Infographic%20-%20The%20Private%20Sector%20-%20Missing%20Piece%20of%20the%20SDG%20puzzle.pdf](http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-topics/Infographic%20-%20The%20Private%20Sector%20-%20Missing%20Piece%20of%20the%20SDG%20puzzle.pdf)
- Ospina, A. (2018). *Monitoring and evaluation in the NAP Process: Opportunities, challenges and emerging solutions*. Winnipeg: International Institute for Sustainable Development. Extrait de [napglobalnetwork.org/resource/snapshot-monitoring-evaluation-nap-process-opportunities-challenges-emerging-solutions](http://napglobalnetwork.org/resource/snapshot-monitoring-evaluation-nap-process-opportunities-challenges-emerging-solutions)
- Parry, J.-E., Dazé, A., Dekens, J., Terton, A., Brossmann, M., & Oppowa, S. (2017). *Financing National Adaptation Plan (NAP) Processes: Contributing to the achievement of nationally determined contribution (NDC) adaptation goals*. Winnipeg: International Institute for Sustainable Development. Extrait de [napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2017/08/napgn-en-2017-financing-nap-processes.pdf](http://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2017/08/napgn-en-2017-financing-nap-processes.pdf)
- S&P Global. (2017). *How the recommendations of the Task Force on Climate-Related Financial Disclosures may figure into our ratings*. New York: S&P Global. Extrait de [www.spglobal.com/en/research-insights/articles/How-The-Recommendations-Of-The-Task-Force-On-Climate-Related-Financial-Disclosures-May-Figure-Into-Our-Ratings](http://www.spglobal.com/en/research-insights/articles/How-The-Recommendations-Of-The-Task-Force-On-Climate-Related-Financial-Disclosures-May-Figure-Into-Our-Ratings)
- Stenek, V., Amado, J.-C., Wright, S., Pope, B., Hunter, J., McGregor, J., ... Pabon, J. D. (2011). *Climate risks and business ports: Terminal Maritimo Muelles el Bosque, Cartagena, Colombia*. Washington, D.C.: International Finance Corporation. Extrait de [documents.worldbank.org/curated/en/659131468027590522/pdf/626410PUB00Ports0Box0361488B0PUBLIC0.pdf](http://documents.worldbank.org/curated/en/659131468027590522/pdf/626410PUB00Ports0Box0361488B0PUBLIC0.pdf)
- Stenek, V., Amado, J.-C., & Greenall, D. (2013). *Enabling environment for private sector adaptation: An index assessment framework*. International Finance Corporation: Washington. Extrait de [www.ifc.org/wps/wcm/connect/6060670042bd92b6b297be0dc33b630b/Enabling+Environment+for+Private+Sector+Adaptation+-+Stenek,+Amado,+Greenall.pdf?MOD=AJPERES](http://www.ifc.org/wps/wcm/connect/6060670042bd92b6b297be0dc33b630b/Enabling+Environment+for+Private+Sector+Adaptation+-+Stenek,+Amado,+Greenall.pdf?MOD=AJPERES)
- UN Environment (UNEP) DTU Partnership. (2018). *Private-sector action in adaptation: Perspectives on the role of micro, small and medium size enterprises*. UDP Perspectives Series: Copenhagen. Extrait de [www.unepdtu.org/-/media/Sites/Uneprioe/News-Item-\(pdfs\)/MSME\\_Adaptation\\_updated\\_WEB.ashx?la=da&hash=E52F7E4BDCE37996F1C5F4F9BF027BAB711F9B89](http://www.unepdtu.org/-/media/Sites/Uneprioe/News-Item-(pdfs)/MSME_Adaptation_updated_WEB.ashx?la=da&hash=E52F7E4BDCE37996F1C5F4F9BF027BAB711F9B89)
- UNEP FI, BMZ, GIZ, and the Frankfurt School. (2016). *Demystifying adaptation finance for the private sector*. Geneva: UNEP Finance Initiative. Extrait de [www.unepfi.org/publications/climate-change-publications/demystifying-adaptation-finance-for-private-sector](http://www.unepfi.org/publications/climate-change-publications/demystifying-adaptation-finance-for-private-sector)
- United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC). (2011). *Decisions adopted by the Conference of the Parties, in Report of the Conference of the Parties on its sixteenth session, held in Cancun from 29 November to 10 December 2010. Part two: Action taken by the Conference of the Parties at its sixteenth session*. Bonn: UNFCCC. Extrait de [unfccc.int/resource/docs/2010/cop16/eng/07a01.pdf](http://unfccc.int/resource/docs/2010/cop16/eng/07a01.pdf)

- 
- United Nations Framework Convention on Climate Change. (2012). *Decisions adopted by the Conference of the Parties. In Report of the Conference of the Parties on its seventeenth session, held in Durban from 28 November to 11 December 2011*. Part two: Action taken by the Conference of the Parties at its seventeenth session. Bonn: UNFCCC.
- United Nations Framework Convention on Climate Change. (2016). *Report of the Conference of the Parties on its twenty-first session, held in Paris from 30 November to 13 December 2015*. Bonn: UNFCCC.
- United Nations Framework Convention on Climate Change. (2019). *The Paris Agreement*. United Nations Climate Change. Extrait de [unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/the-paris-agreement](http://unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/the-paris-agreement)
- United Nations Global Compact. (2019). *Making global goals local business*. Extrait de [www.unglobalcompact.org](http://www.unglobalcompact.org)
- USAID. (2017). *Climate Change Risk Profile Senegal*. USAID. Extrait de [www.climatelinks.org/sites/default/files/asset/document/2017\\_USAID%20ATLAS\\_Climate%20Change%20Risk%20Profile%20-%20Senegal.pdf](http://www.climatelinks.org/sites/default/files/asset/document/2017_USAID%20ATLAS_Climate%20Change%20Risk%20Profile%20-%20Senegal.pdf)
- Ward, M. (2014). *Chiansi Irrigation Project in Zambia*. Geneva: Green Growth Knowledge Platform. Extrait de [www.greengrowthknowledge.org/sites/default/files/downloads/best-practices/GGBP%20Case%20Study%20Series\\_Zambia\\_Chiansi%20Irrigation%20Project\\_1.pdf](http://www.greengrowthknowledge.org/sites/default/files/downloads/best-practices/GGBP%20Case%20Study%20Series_Zambia_Chiansi%20Irrigation%20Project_1.pdf)
- World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). (2017). *WBCSD Climate Smart Agriculture Action Plan 2020: Mid-Term Report*. Geneva: World Business Council for Sustainable Development. Extrait de [www.wbcsd.org/Programs/Food-Land-Water/Food-Land-Use/Climate-Smart-Agriculture/Resources/CSA-Action-Plan-2020](http://www.wbcsd.org/Programs/Food-Land-Water/Food-Land-Use/Climate-Smart-Agriculture/Resources/CSA-Action-Plan-2020)
- World Business Council for Sustainable Development. (2019). *Overview*. Extrait de [www.wbcsd.org/Overview/About-us](http://www.wbcsd.org/Overview/About-us)
- Westervelt, E. & Schwartz, M. (2019). *California power provider PG&E files for bankruptcy in wake of fire lawsuits*. NPR. Extrait de [www.npr.org/2019/01/29/689591066/california-power-provider-pg-e-files-for-bankruptcy-in-wake-of-fire-lawsuits](http://www.npr.org/2019/01/29/689591066/california-power-provider-pg-e-files-for-bankruptcy-in-wake-of-fire-lawsuits)
- World Bank. (2015). *What are green bonds?* Extrait de [www.worldbank.org/en/topic/climatechange/brief/what-are-green-bonds](http://www.worldbank.org/en/topic/climatechange/brief/what-are-green-bonds)





**Réseau  
mondial  
de PNA**

**Coordination pour un développement résilient au changement climatique**

[www.napglobalnetwork.org](http://www.napglobalnetwork.org)

[info@napglobalnetwork.org](mailto:info@napglobalnetwork.org)

 [@NAP\\_Network](https://twitter.com/NAP_Network)

 [@NAPGlobalNetwork](https://www.facebook.com/NAPGlobalNetwork)

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :

Secrétariat hébergé par :



Federal Ministry  
for Economic Cooperation  
and Development



**IISD**

International Institute for  
Sustainable Development